



Association de
Prévention Spécialisée

Rapport d'activité 2021

S O M M A I R E

I. Définition du contenu du suivi individuel	1
II - Définition du contenu de l'action collective	2
III - Fiche individuelle d'action en Prévention Spécialisée :	2
1^{ère} partie : Mot du Président	4
2^{ème} partie : Mot de la directrice	7
EXPLIQUER, VALORISER, NOUS ADAPTER...	7
3^{ème} partie : Cadre Juridique de la Prévention Spécialisée	8
4^{ème} partie : Cartographie des communes et/ou quartiers d'intervention et déploiement des professionnels	9
5^{ème} partie : Cartographie présentant le nombre de jeunes bénéficiaires de l'action de la prévention spécialisée par secteurs géographiques d'intervention de l'APS	12
6^{ème} partie : Nombre global annuel de personnes en suivi individuel	13
7^{ème} partie : Situation socioprofessionnelle globale annuelle des jeunes en suivi individuel	15
8^{ème} partie : Niveau d'étude global annuel des jeunes	16
9^{ème} partie : Présentation du nombre de jeunes en suivi individuel par commune	17
10^{ème} partie : Les besoins repérés par communes	19
Hyères	19
Fréjus	24
Le Muy	28
Draguignan	32
11^{ème} partie : Situation socioprofessionnelle global des jeunes en suivi individuel par commune	36
12^{ème} partie : Niveau d'étude par commune	39
13^{ème} partie : Présentation du nombre de jeunes par commune ayant bénéficié d'une action relevant des huit domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée	40
14^{ème} partie : Les actions spécifiques	50
Formation/Emploi Service d'accompagnement à la mobilité inclusive - Hyères, Toulon	50
Formation/Emploi Atelier et Chantier d'Insertion - TPM	55
Formation/Emploi Parcours Remobilisation – Fréjus, CAVEM	59
Relations familiales Consultations familiales - Hyères	64
Relations familiales Halte-Garderie - Fréjus	69
Scolarité Prévention des ruptures scolaires - Hyères	73
Scolarité Atelier d'Eveil - Fréjus	79
15^{ème} partie : Les actions collectives	83
Education Civique Atelier d'apprentissage de réparation de vélos - Hyères	83
Education Civique/Scolarité Alternative à la sanction - Hyères	87
Education civique – Développement social local	
Animation de rue St Hermentaire – Centre-Ancien – Draguignan	90
Emploi/Formation Tremplin – Vers l'insertion des jeunes les plus en marge des circuits d'insertion sociale et professionnelle - Hyères	93

Emploi/Formation	Parcours visant à faciliter la mobilité des jeunes - Le Muy - Draguignan	98
Emploi/Formation	Chantiers Educatifs – Draguignan & Le Muy	101
Scolarité	Accompagnement à la scolarité – Lecture de rue - Hyères	105
Scolarité	Prévention du décrochage scolaire - Fréjus	108
Scolarité	Et après la 3ème ? – Le Muy	111
Relations familiales	Soutien à la parentalité - Fréjus	114
Loisirs	Séjours et activités de loisirs – Hyères	118
Loisirs	Animations de place – Hyères	121
Loisirs	Club Ados, en route vers un espace d'initiative – Fréjus	124
Loisirs	Un mini séjour mixte Une activité ambitieuse – Fréjus	127
Loisirs	Action collective Filles – Le Muy/Draguignan	130
16ème partie : Partenariat	Sociogramme	133
17ème partie - Organigramme - ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE		134

I. Définition du contenu du suivi individuel

L'accompagnement individuel se réalise au travers notamment du soutien éducatif social et de l'aide à la réalisation de projet.

L'action éducative participe également au renforcement de la fonction parentale. L'évaluation du contenu du suivi individuel prend la forme d'actes distincts comptabilisés en référence à des domaines d'intervention sur une durée variable.

Il est à noter que l'acte simple comptabilisable correspond à chaque acte distinct dans le cadre du suivi d'un jeune en référence aux huit domaines d'interventions retenus et inscrits dans la « fiche individuelle d'action ». Ces huit domaines d'interventions et leurs définitions sont :

Santé :

On entend « santé », l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- Conduites à risques
- Conduites addictives
- Information et lutte contre les IST et le VIH
- Risques suicidaires
- Maltraitance
- Malaises psychologiques
- Santé physique
- Sexualité et contraception

Hébergement et Logement :

On entend par « hébergement » : la prise en charge des jeunes (18-25 ans), en rupture de domiciliation recueillis par les équipes de prévention spécialisée. On entend par « Logement » : les problématiques liées à l'accès au logement pour les jeunes en quête d'autonomie.

Relations familiales :

On entend par « relations familiales » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- La famille
- Suivi des enfants
- Médiation familiale
- Maternité
- Paternité
- Soutien du rôle éducatif des parents
- Risques de fugues.

Loisirs :

On entend par « Loisirs » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- V.V.V.
- Accès aux loisirs
- Temps libre
- Sport
- Réalisation d'action éducative et pédagogique
- Aides à l'inscription et au suivi des clubs sportifs ou de loisirs
- Aides à la réalisation de projets de vacances ou des loisirs.

Éducation civique :

On entend par « Éducation Civique » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- Tension de voisinage
- Incivilités
- Victimisation/racket
- Partage de l'espace commun
- Dégradations
- Médiation entre les jeunes, les familles, le voisinage et les institutions
- Aides aux démarches administratives
- Accès aux droits

- Soutien juridique
- Relations au groupe ou bande

Accompagnement à la Scolarité :

On entend par « Scolarité » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées sous l'intitulé :

Soutien et accompagnement à la scolarité.

Emploi et formation :

On entend par « Formation-Emploi » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi :

- Insertion professionnelle
- Emploi
- Formation
- Demandeurs d'emploi
- Accès à l'informatique
- Fond d'aide aux jeunes

Actions spécifiques :

(Actions ne relevant pas spécifiquement des grands domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée mais pouvant y concourir)

II - Définition du contenu de l'action collective

Travail auprès des groupes en référence à des situations et à des activités.

Il est à noter que le champ d'application des actions collectives portera sur les thématiques suivantes :

- Action loisir, culturelle, sportive
- Action citoyenne
- Action sur le milieu
- Action santé
- Action famille
- Action insertion professionnelle
- Action d'accompagnement à la scolarité

III - Fiche individuelle d'action en Prévention Spécialisée :

Présentation de la fiche individuelle d'action en prévention spécialisée permettant de quantifier et de qualifier le travail individuel réalisé auprès de chaque jeune dans l'année écoulée et ce quel que soit le contenu et la durée du suivi individuel.

Le traitement de l'ensemble des fiches individuelles sur un exercice permettra d'alimenter les différents tableaux présentés plus loin dans ce document.

FICHE INDIVIDUELLE D'ACTION EN PREVENTION SPECIALISEE

Secteur :
Intervenants éducatifs :

1. Fiche individuelle

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Date d'enregistrement :

1.4 Né(e) le : à :

1.5 Sexe : F M

1.6 Situation : Scolarisé
 Rupture scolaire
 Formation, stage
 Emploi
 Sans emploi
 Autres

1.7 Niveau d'études

IV+	
V	
Vbis	
VI	

1.8 Domicile: Parental
 Personnel
 Foyer, hébergement
 Rupture de domicile
 Autres

1.9 Mesures : ASE
 P.J.J.
 AEMO
 Autres

2. Provenance

Travail de rue
 Partenaires
 Par connaissance

3. Traitement

Nombre d'actes réalisés sur l'année par domaine :

3.1 Santé

3.2 Hébergement:
Logement

3.3 Formation-
emploi

3.4 Relations Familiales

3.5 Loisirs

3.6 Éducation civique
sociale

3.7 Actions
spécifiques

3.8 Accompagnement
à la scolarité

3.9 Nombre
d'Informations
Préoccupantes
transmises

NB : Fiche confidentielle interne à l'association habilitée au titre de la Prévention Spécialisée.

1^{ère} partie : Mot du Président

« L'écume du chant est fragile pour l'homme qui prend la mer dans ses mains mais ses rives crient musique à ceux dont l'âme bouscule les vagues »

C'est par ces quelques mots d'Edouard Glissant que je voudrais tenter d'évoquer ce supplément d'âme que nous a légué René Touly et dont nous nous devons de garder trace et de le cultiver.

Nous lui avons rendu hommage cette année en accolant son nom à notre grande salle de réunion et en remettant, le 3 juillet, à l'issue d'une rencontre sportive, le premier prix René Touly inter-quartiers.

Lors du précédent rapport moral, plusieurs résolutions pour l'année à venir avaient été présentées. Ce nouvel exercice est donc une occasion de faire le point sur ces évolutions souhaitées.

Nous avons prévu d'impliquer plus profondément les membres élus à la vie de l'association. C'est chose faite avec, outre les réunions régulières du conseil d'administration, de nombreuses commissions qui se sont occupées de développer de nouveaux projets porteurs. Je citerai le travail de recherche et de préparation nécessaire à créer une ressourcerie à Hyères, fonctionnant avec des contrats d'insertion, ou les réunions d'étude afin d'agrandir nos locaux hyérois et permettre un meilleur fonctionnement de tous nos services. Je remercie tous les administrateurs pour ces initiatives qui demandent évidemment une suite.

La communication est aujourd'hui un élément stratégique pour une association telle que la nôtre avec de nombreux partenaires institutionnels ou privés. Nous avons tenu le pari d'une politique régulière avec la publication de 52 post Facebook dans l'année, soit un par semaine selon nos engagements.

Nous avons aussi, avec grand plaisir, repris les présentations de nos activités dans chacun des territoires concernés (Hyères, Fréjus, Le Muy et Draguignan). C'est pour nous une très belle opportunité de faire le bilan de l'ensemble de nos actions et de rencontrer, en les remerciant de leurs apports, tous nos partenaires.

La recherche d'un équilibre financier a eu de grandes conséquences sur notre fonctionnement.

Le départ d'un chef de service et de deux encadrants techniques a encore réduit notre possibilité d'accueillir des personnes en difficulté dans nos chantiers d'insertion. Notons au passage que nous avons su trouver suffisamment de partenaires privés pour assurer la continuité de notre service d'entretien des espaces verts avec un chiffre d'affaires tout à fait honorable pour l'année 2021. Il est grand temps de consolider ce dynamisme par la recherche de contrats pérennes et par de nouvelles transformations des emplois proposés : atelier vélos et ressourcerie sont à nos yeux aujourd'hui des pistes d'avenir pour l'insertion. Dans le même temps, nous nous sommes rapprochés de l'AFUSI, association des entreprises du Pôle d'activités de la Garde, La Farlède et La Crau dont le but est de favoriser la promotion des activités et le développement tant économique que social de manière durable. Nous espérons trouver dans cette coopération quelques marchés et surtout des débouchés pour nos personnes en contrat d'insertion.

Au nom de l'équilibre financier, nous avons dû aussi supprimer un poste dans notre halte-garderie de Fréjus. Entre temps, un certain trouble dans le quartier de la Gabelle a conduit la municipalité et l'Etat à nous solliciter pour réouvrir une halte-garderie proche du quartier. Nous nous apprêtons donc peut-être à retrouver ce poste perdu et rétablir un lien fonctionnel avec les institutions.

Enfin, pour clôturer le chapitre financier, je voudrais saluer l'effort de la CAF qui nous a soutenu de manière remarquable.

Nous avons projeté de rendre notre association éco-responsable. Et sur ce plan, hormis les projets d'activités ressourcerie et atelier vélo, force est de constater que nous avons encore une vraie marge de progression. J'invite chacun de nos employés à y réfléchir et prendre sa part. C'est un chemin à prendre pour notre association et je demande au Comité Social de l'Entreprise de nous faire des propositions dans ce sens.

Pour conclure ce rapport moral, je voudrais justement remercier tout le personnel de notre association qui a su mener tant d'actions avec les jeunes. La reconnaissance de ce travail de fond est venue de la visite qu'a rendue la ministre de la Ville, Nadia Hay, à notre rencontre inter-quartiers le 3 juillet 2021. Elle s'est montrée très intéressée.

Une belle journée pour tous.

« Il faut tout un labeur obscur pour que les étoiles soient vertes ». Pablo Neruda

Vincent TESSERAU

Président de l'APS.

Conseil d'administration au 31/12/2021

NOM - PRENOM	Fonction
TESSEREAU Vincent Retraité Éducation Nationale	Président
BERTOLINO Christian Retraité Fonction Publique Territoriale	Trésorier
BALTHAZARD Yolande Retraîtée Secrétaire	Secrétaire
BASSET Marie-Christine Retraîtée Assistante de Direction	Secrétaire Adjointe
GALLAY Alexandre Chef d'Entreprise	Membre
BOUVET CRETTE Agnès Psychiatre	Membre
DEL PERUGIA Brigitte Retraîtée Éducation Nationale	Membre
GONZALES Michel Retraité fonction publique Territoriale	Membre

Nombre de réunions du Conseil d'administration en 2021 : 6

EXPLIQUER, VALORISER, NOUS ADAPTER...

Cette année encore, l'actualité s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences en matière économique et sociale. Nous ressentons les effets de ces deux années particulières et certaines de nos actions se sont adaptées aux problématiques repérées parmi les personnes accompagnées.

Parallèlement à cette crise, l'association s'est mobilisée, sur plusieurs territoires, pour préserver certaines de ses actions, menacées par une cessation d'activité du fait de baisses de subventions ou pertes de marchés.

Nous avons affronté les conséquences de ces « crises » en interne et la confiance accordée par nos partenaires institutionnels, associatifs, ont renforcé notre volonté. La résilience interne des salariés.ées et la confiance accordée par le conseil d'administration ont également joué comme éléments moteurs de notre détermination. Certains collaborateurs/trices de longue date ont quitté la structure, la plupart de manière volontaire mais à l'occasion d'ajustements d'équipes nécessaires. Ils vont poursuivre leur cheminement professionnel.

Certains de nos partenariats demeurent insuffisants et plusieurs de nos actions demeurent fragiles. Certains de nos outils nécessitent d'évoluer. Nous en sommes conscients.

C'est l'enseignement de 2021 : il convient sans cesse d'expliquer, de valoriser, d'adapter...

2021 a également souligné la nécessité de conforter la capacité des équipes à travailler dans notre champ d'intervention qu'est la protection de l'enfance : à ce titre, les niveaux de rémunération et leur insuffisance dans notre secteur ont fait l'objet à plusieurs moments d'échanges internes. Notre capacité dans ce domaine est limitée et soumise aux arbitrages nationaux (Syndicat d'employeur) et/ou du Conseil Départemental. Espérons que dans ce domaine les avancées récentes obtenues par Nexem se concrétisent par des hausses de salaire qui permettent à l'association de fidéliser les forces vives que constituent les collaborateurs. rices.

Qu'ils soient toutes – tous ici remerciés pour leur engagement et encouragés dans leur contribution précieuse, de manière directe ou indirecte, auprès des publics accompagnés.

Corinne Falco
Directrice

3^{ème} partie : Cadre Juridique de la Prévention Spécialisée

La Prévention Spécialisée trouve son origine dans l'ordonnance de 1958 sur les mineurs en danger, non délinquants. Un arrêté du 13 mai 1963 l'organise par la création d'un « comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse initialement rattachée au Ministère de la Jeunesse et des Sports, la prévention spécialisée est ensuite mise sous la tutelle de celui de la Santé.

Le 4 juillet 1972 un arrêté ministériel reconnaît officiellement des principes et les méthodes de la « prévention spécialisée ».

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 transfère la compétence de la prévention spécialisée aux départements. La loi du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'Aide Sociale à l'Enfance.

Comme il est réprécisé dans l'article L 121-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la prévention spécialisée s'adresse à des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu :

Article L121-2

Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1. Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre mise en charge et leur insertion sociale ;
2. Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;
3. Actions d'animation socio-éducatives.

Le présent article est complété par celui L 221-1 relatif au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Code de l'Action Sociale et des Familles promulguées par ordonnance du 21 décembre 2000.

Art. L 221-1

Le service de l'Aide sociale à l'Enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

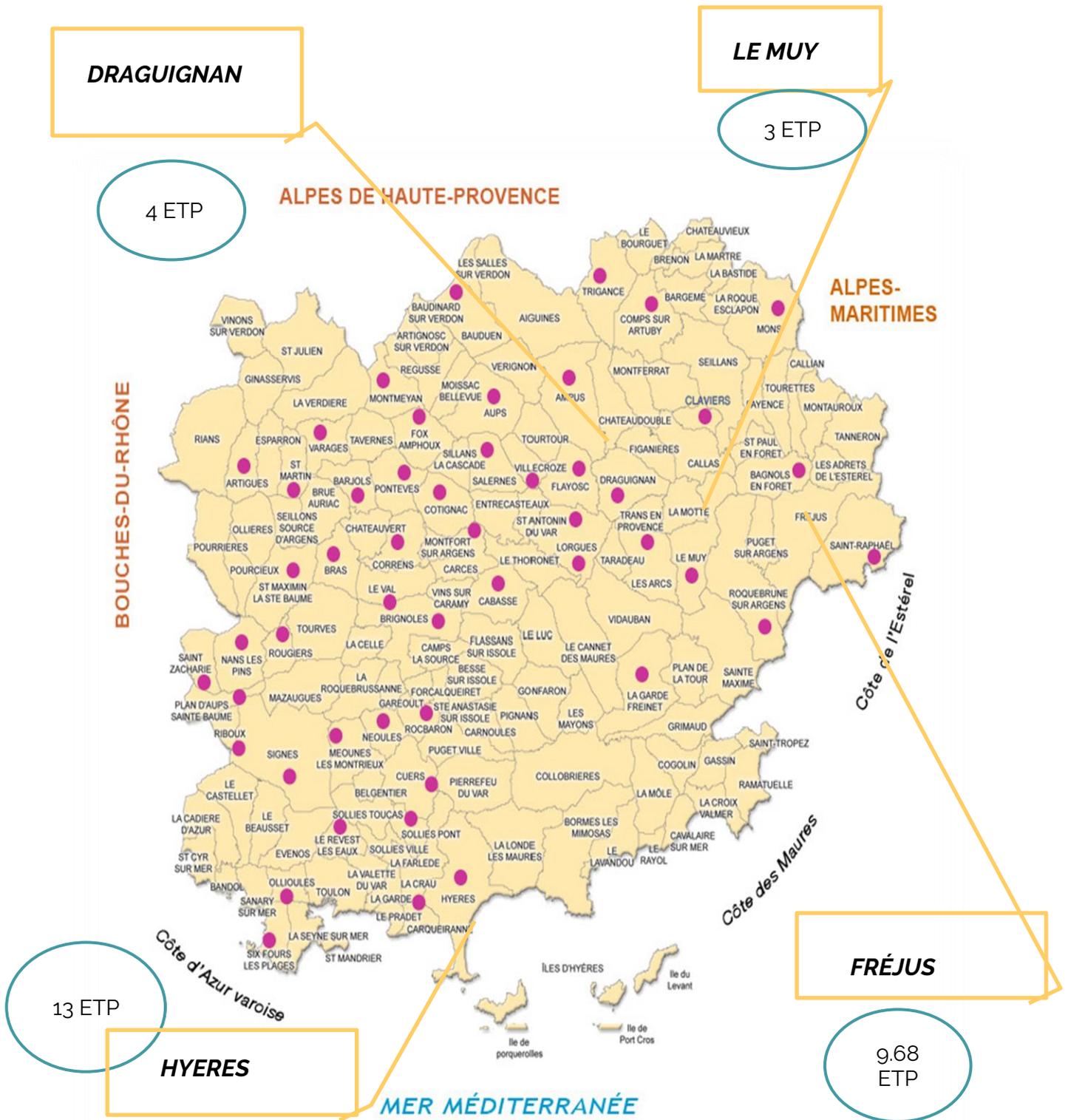
1. Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
2. Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L 121-2.
3. Mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs mentionnés au 1° du présent article.
4. Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
5. Mener, notamment à l'occasion de l'ensemble de ces interventions, des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et, sans préjudice des compétences de l'autorité judiciaire, organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et participer à la protection de ceux-ci.

Pour l'accomplissement de ses missions, et sans préjudice de ses responsabilités vis-à-vis des enfants qui lui sont confiés, le service de l'Aide sociale à l'Enfance peut faire appel à des organismes publics ou privés habilités dans les conditions prévues aux articles L 313-8, L 313-8-1 et L 313-9 ou à des personnes physiques.

Le service contrôle les personnes physiques ou morales à qui il a confié des mineurs, en vue de s'assurer des conditions matérielles et morales de leur placement.

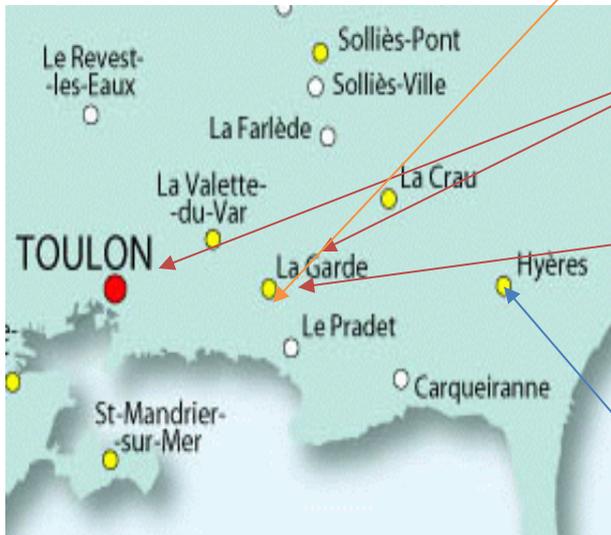
POLE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE TOUS SECTEURS GEOGRAPHIQUES

TERRITOIRES D'INTERVENTION ET REPARTITION DES PERSONNELS EDUCATIFS & PEDAGOGIQUES
AU 31-12-2021



**POLE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
HYERES ET TPM
PERSONNEL ENCADREMENT TECHNIQUE ET PERSONNEL CDDI**

**ATELIERS et CHANTIERS
D'INSERTION**



10.19 ETP
salarié(e)s en
insertion - CDDI

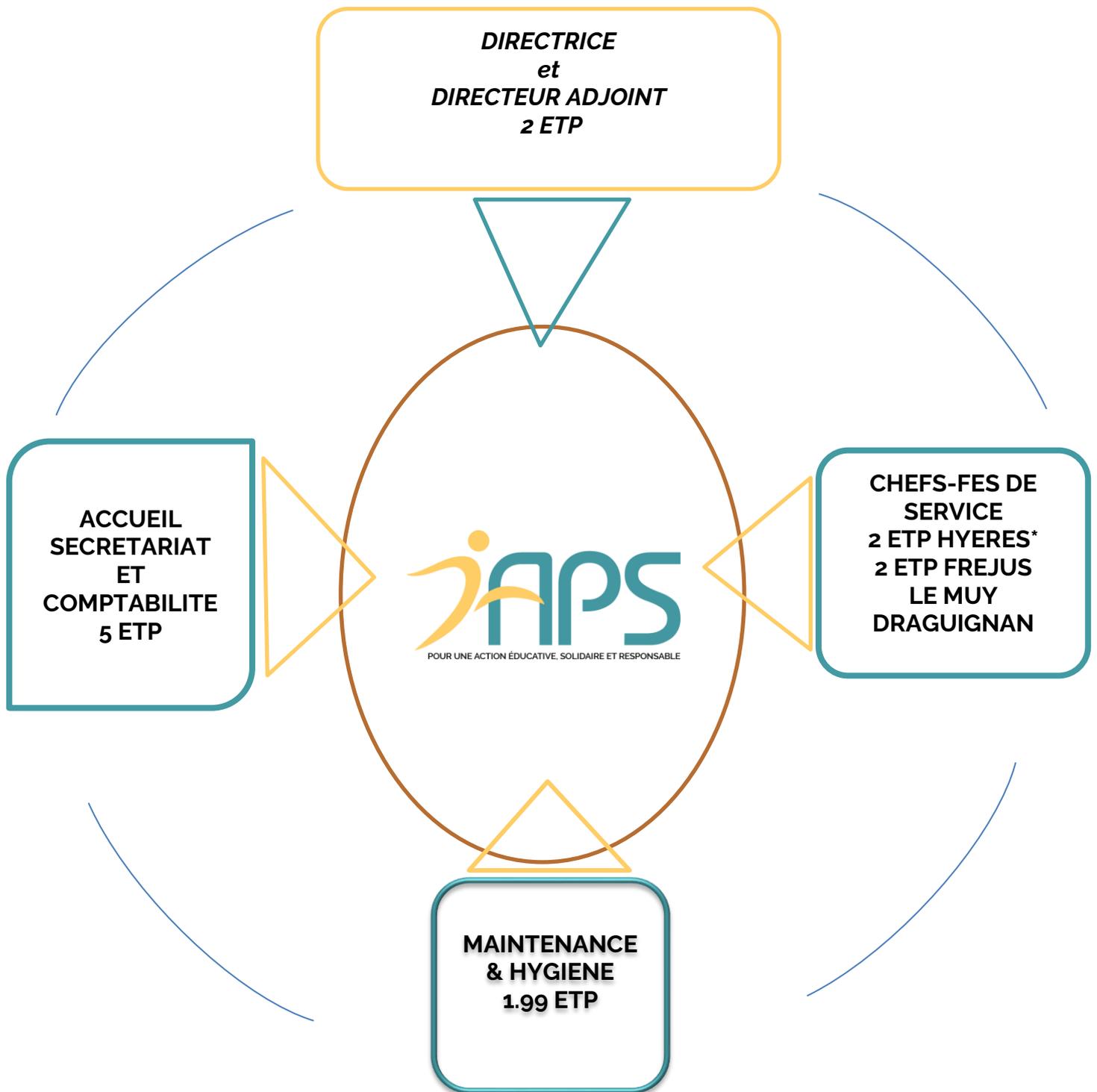
1 ETP
Accompagnatrice
socio
professionnelle

3.70 ETP *
encadrants
techniques

**SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA MOBILITÉ
INCLUSIVE**

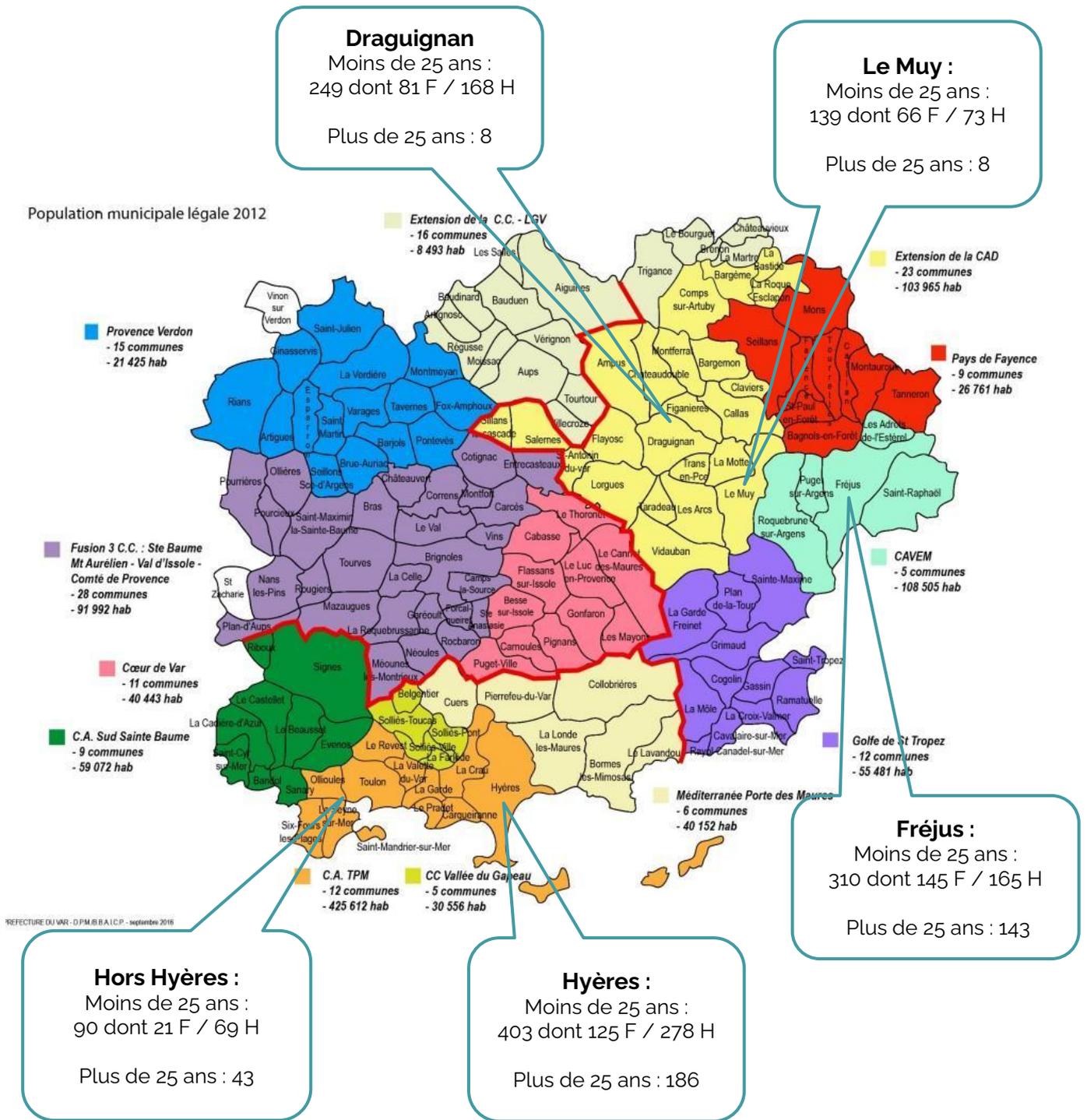
1. ETP éducateur
technique

*Suppression de 2 encadrants 1 au 30/6/2021 1 au 30/9/2021



*1 ETP chef de service supprimé au 30/9/2021 à Hyères

5^{ème} partie : Cartographie présentant le nombre de jeunes bénéficiaires de l'action de la prévention spécialisée par secteurs géographiques d'intervention de l'APS



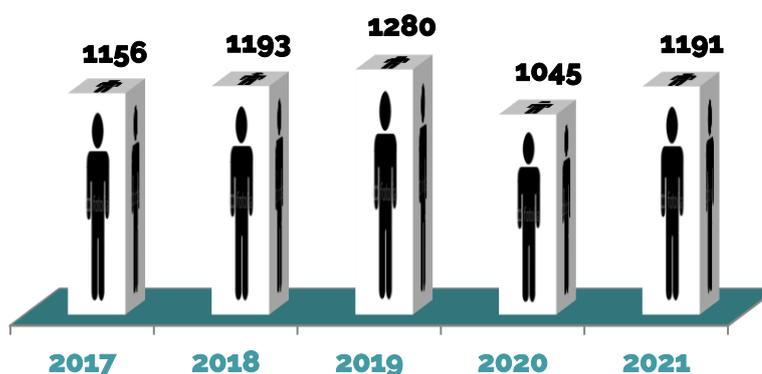
1579 PERSONNES PRISES EN CHARGES EN 2021 :

Dont 75 % de jeunes de moins de 25 ans

	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22 - 25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	66	60	84	65	289	162	208	111	106	40	753	438
Total	126		149		451		319		146		1191	
%	11%		13%		38%		27%		12%		100%	
Nbre d'actes	1283	1102	2445	1729	5299	3137	2928	2147	1737	657	13692	8772
Total actes	2385		4174		8436		5075		2394		22464	
% actes	11%		19%		38%		23%		11%		100%	

Évolution de la prise en charge des personnes :

Nombre de personnes prises en charge



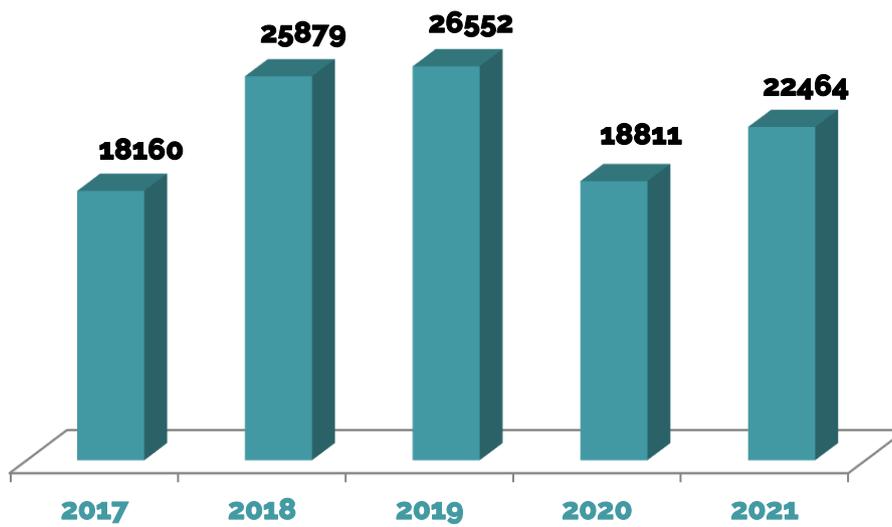
	0-5 ans		6-11 ans		12-17 ans		18-21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre d'I.P.**	0	0	6	1	3	2	1	2	0	0	10	5
Total	0		7		5		3		0		15	
%	0%		47%		33%		20%		0%		100%	
Nombre ASE*	0	0	2	1	3	3	4	2	0	1	9	7
Total	0		3		6		6		1		16	
%	0%		19%		38%		38%		6%		100%	
Nombre PJJ*	0	0	0	0	9	2	11	0	4	0	24	2
Total	0		0		11		11		4		26	
%	0%		0%		42%		42%		15%		100%	

*POUR L'ASE et la PJJ : " QUI RELEVE OU QUI A RELEVÉ DE CES MESURES "

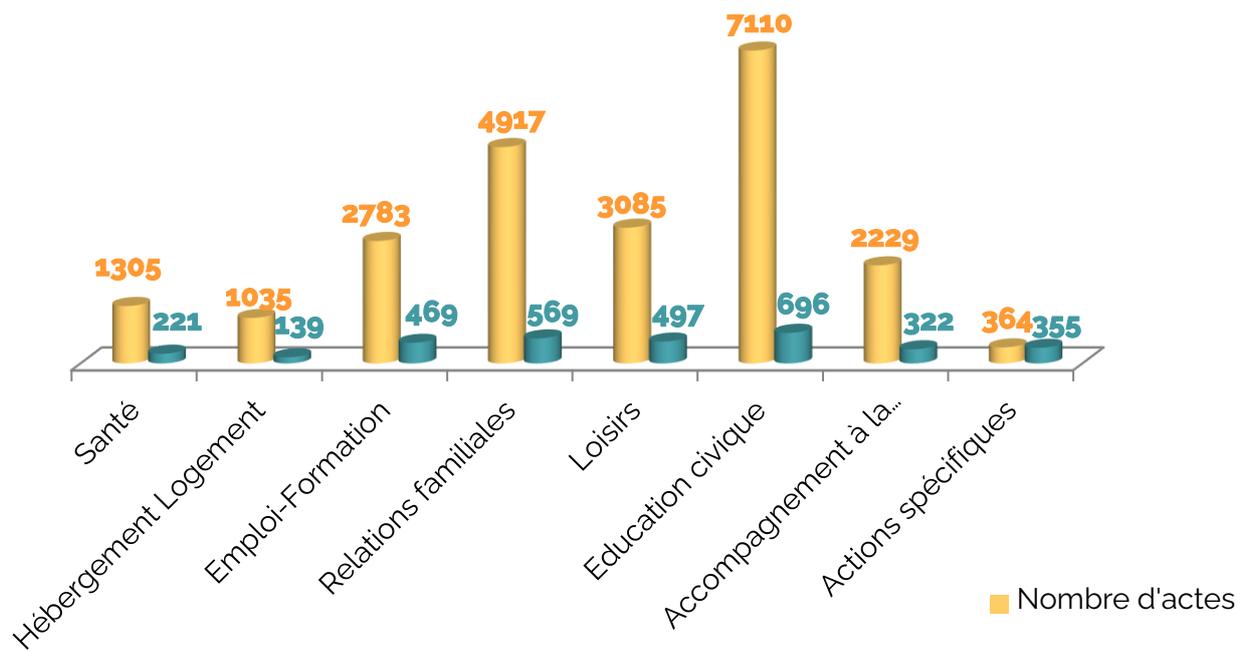
** I.P. : Informations préoccupantes transmises à la CRIP (Recueil des Informations Préoccupantes) par l'Association de Prévention Spécialisée

	0-5 ans		6-11 ans		12-17 ans		18-21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre d'AEMO	0	0	6	2	15	6	4	3	0	0	25	11
Total	0		8		21		7		0		36	
%	0%		22%		58%		19%		0%		100%	
" QUI RELEVE OU QUI A RELEVE DE CETTE MESURE "												

Évolution du nombre d'actes éducatifs :



Nombre d'actes et nombre de personnes accompagnées par problématique :



Évolution de la population accueillie entre les deux exercices :

Tranches d'âge	2020	2021	Écart en nombre de personnes	Écart en %
0-5 ans	118	126	8	7%
6-11 ans	118	149	31	26%
12-17 ans	432	451	19	4%
18-21 ans	245	319	74	30%
22 - 25 ans	132	146	14	11%
Total 0 - 25 ans	1045	1191	146	14%
25 ans ou plus	320	388	68	21%
Total tous publics	1365	1579	214	16%

Répartition par domaine (s) et année (s) et évolution triennale :

Domaines d'interventions	2019	2020	2021	Écart 2020 / 2021
Santé	868	841	1305	55%
Hébergement logement	462	745	1035	39%
Emploi et formation	4441	2590	2783	7%
Relations familiales	4908	4394	4917	12%
Loisirs	3179	2637	3085	17%
Éducation civique	8763	5286	7110	35%
Accompagnement à la scolarité	3931	2318	2229	-4%
Actions spécifiques	650	468	364	-22%
TOTAL	26 552	18 811	22 464	19%

7^{ème} partie : Situation socioprofessionnelle globale annuelle des jeunes en suivi individuel

Provenance :

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Travail de Rue	6	8	14	3%	44	37	81	15%	146	73	219	41%	106	46	152	28%	67	6	73	14%	369	170	539	45%
Partenaires	30	17	47	11%	26	20	46	11%	88	55	143	35%	83	36	119	29%	34	21	55	13%	261	149	410	34%
Par Connaissance	30	35	65	27%	14	8	22	9%	55	34	89	37%	19	29	48	20%	5	13	18	7%	123	119	242	20%

Situation socioprofessionnelle :

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Scolarisé	11	13	24	4%	80	65	145	22%	241	140	381	59%	45	49	94	14%	2	3	5	1%	379	270	649	54%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	21	7	28	62%	8	5	13	29%	2	2	4	9%	31	14	45	4%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	8	5	13	10%	42	21	63	50%	40	10	50	40%	90	36	126	11%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	8	3	11	5%	99	28	127	59%	54	22	76	36%	161	53	214	18%
Autres	55	47	102	65%	4	0	4	3%	11	7	18	11%	14	8	22	14%	8	3	11	7%	92	65	157	13%

Hébergement :

Domiciliation	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Chez les parents	63	60	123	12%	84	65	149	14%	281	158	439	42%	151	87	238	23%	70	18	88	8%	649	388	1037	87%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	2	4	4%	29	14	43	48%	21	22	43	48%	52	38	90	8%
Foyer-hébergement	1	0	1	3%	0	0	0	0%	4	1	5	14%	17	7	24	65%	7	0	7	19%	29	8	37	3%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	11%	5	1	6	67%	2	0	2	22%	8	1	9	1%
Autres	2	0	2	11%	0	0	0	0%	1	1	2	11%	6	2	8	44%	6	0	6	33%	15	3	18	2%

8^{ème} partie : Niveau d'étude global annuel des jeunes

Niveaux	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	6	3	9	11%	24	25	49	59%	15	10	25	30%	45	38	83	10%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	5	5	10	11%	42	14	56	60%	24	4	28	30%	71	23	94	11%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	1	4	20%	5	4	9	45%	6	1	7	35%	14	6	20	2%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	7	4	11	22%	16	8	24	48%	13	2	15	30%	36	14	50	6%

9^{ème} partie : Présentation du nombre de jeunes en suivi individuel par commune

L'APS développe ses actions de Prévention spécialisée à Hyères, Fréjus, Le Muy et Draguignan :

- Hyères : les interventions concernent 4 quartiers :
Le quartier du Val des Rougières – Quartier prioritaire (QPV)
Le centre-ancien - QPV
Les Bosquets – Quartier en veille active (QVA)
Les Maurels – QVA
Les interventions éducatives s'appuient sur une équipe de 8 éducateurs/trices spécialisés/ées, 1 thérapeute familiale, complétée par 2 éducatrices scolaires et 2 éducateurs techniques enseignants de la conduite.
- Fréjus : 3 équipes d'intervention sur ce territoire
 - 3 éducateurs/trices interviennent au sein du quartier de La Gabelle,
 - 5 éducatrices encadrent les actions « petite enfance »
 - 3 éducateurs/trices pédagogiques sont chargés de développer et encadrer l'action « parcours remobilisation » et certaines actions scolaires spécifiques.
- Le Muy : les actions éducatives se concentrent principalement en centre ancien - QPV, où interviennent 3 éducateurs/trices.
- Draguignan : l'équipe éducative intervient principalement au centre-ancien - QPV, au sein du quartier des Collettes -QPV et du quartier de St Hermentaire. Quartier en veille active. L'équipe est composée de 3 éducateurs/trices et 1 médiateur social et éducatif.

Nous tenons à disposition de nos partenaires et des usagers, le rapport d'activité par territoire.

Celui-ci est disponible par voie électronique ou version papier, sur demande.

Les statistiques font l'objet, sur ces rapports spécifiques, de commentaires, mettant en évidence les principales évolutions entre les exercices 2021 et 2020.

HYÈRES	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	4	7	46	26	134	47	57	36	37	9	278	125
Total	11		72		181		93		46		403	
%	3%		18%		45%		23%		11%		100%	
Nbre d'actes	37	53	815	356	1997	984	1153	710	1055	57	5057	2160
Total actes	90		1171		2981		1863		1112		7217	
% actes	1%		16%		41%		26%		15%		100%	

HORS Hyères	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	1	0	2	3	5	2	42	9	19	7	69	21
Total	1		5		7		51		26		90	
%	1%		6%		8%		57%		29%		100%	
Nbre d'actes	5	0	18	16	13	9	170	18	51	21	257	64
Total actes	5		34		22		188		72		321	
% actes	2%		11%		7%		59%		22%		100%	

	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	61	53	10	8	65	58	18	18	11	8	165	145
Total	114		18		123		36		19		310	
%	37%		6%		40%		12%		6%		100%	
Nbre d'actes	1241	1049	738	438	1692	518	183	174	143	53	3997	2232
Total actes	2290		1176		2210		357		196		6229	
% actes	37%		19%		35%		6%		3%		100%	

	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	0	0	2	10	38	32	27	18	6	6	73	66
Total	0		12		70		45		12		139	
%	0%		9%		50%		32%		9%		100%	
Nbre d'actes	0	0	95	236	601	924	419	389	63	308	1178	1857
Total actes	0		331		1525		808		371		3035	
% actes	0%		11%		50%		27%		12%		100%	

	0 - 5 ans		6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 21 ans		22-25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	0	0	24	18	47	23	64	30	33	10	168	81
Total	0		42		70		94		43		249	
%	0%		17%		28%		38%		17%		100%	
Nbre d'actes	0	0	779	683	996	702	1003	856	425	218	3203	2459
Total actes	0		1462		1698		1859		643		5662	
% actes	0%		26%		30%		33%		11%		100%	

Hyères

<p>Problématiques repérées (Individuelles et collectives)</p>	<p>Les demandes exprimées</p>	<p>Réponses apportées (individuelles et collectives)</p>
<p><u>EMPLOI/FORMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du manque d'autonomie dans les démarches administratives, • Non-maitrise des compétences de base et des techniques de recherche d'emplois, • Problème de présentation (langage, tenue...) rendant difficile l'accès à l'emploi. Non-maitrise des codes sociaux. • Absence de projection dans l'avenir et de ressource stable. • Difficultés à gérer de la frustration en lien avec l'attente de réponse immédiate. • Rejet des contraintes • Absence de mixité dans le cadre des chantiers éducatifs <p>Difficulté à obtenir l'engagement des mineurs de plus de 15 ans non scolarisés dans la réalisation de chantiers éducatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et soutien dans les démarches administratives, de recherche d'emploi, justice, etc... • Demande de réponse immédiate <p>Volonté de s'émanciper : avoir un travail, un logement, une vie de couple et en dehors du quartier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individuel : Accompagnement physique dans les démarches. Faire « Avec » pour que le jeune soit en capacité de faire en autonomie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien individuel • Accompagnement collectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parcours de remobilisation (Tremplin) ○ Chantiers éducatifs ○ Forum emploi ○ Orientation chantier d'insertion ○ Chantier citoyen
<p><u>LOISIRS/CULTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de présence des jeunes filles et jeunes femmes sur l'espace public • Absence de mixité sur les tranches d'âges adolescentes • Rajeunissement du public dans la fréquentation des activités développées au sein du quartier des Bosquets • Renfermement et isolement liés au contexte sanitaire, qui accentue le manque d'ouverture sur des activités culturelles et sportives. <p>Difficultés des jeunes à respecter leurs engagements pour des sorties</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses demandes des jeunes âgés de 5/14 ans autour d'activités de loisirs / séjours • Demande de pratiques sportives en collectif chez les 12-15 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de sorties loisirs en direction de groupe d'une tranche d'âge plus large (10 /17 ans), afin de favoriser la mixité filles /garçons • Organisation de 2 manifestations sportives inter quartiers durant la période estivale • Organisation de 6 mini séjours • Mise en place d'une activité « Parkour » (art du déplacement) • Animations de rue hebdomadaires au sein du quartier des Bosquets

<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accentuation de l'expression d'une souffrance psychologique • Consommations multiples (drogue, alcool, jeux) • Hausse de la consommation d'alcool chez les jeunes adolescents. Plus spécifiquement au sein du centre-ancien <p>Absence de suivi santé (gynécologique, soins dentaires, hygiène corporelle) chez les jeunes femmes 16-18 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de demandes de prise en charge spécifique concernant les addictions • Travailler son image et prendre soin de soi, spécifique au public féminin <p>Demande d'accompagnement autour de la contraception</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoute individuelle • Orientation et accompagnement vers les partenaires • Sollicitation et rencontre de l'équipe mobile de Pierrefeu et du CSAPA • Atelier « bien-être » en direction de jeunes filles des Bosquets <p>Orientation vers le planning familial.</p>
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des violences intrafamiliales • Aggravation des situations de précarité au sein des familles monoparentales, plus particulièrement pour les femmes avec enfants. • Manque de repère et de cadre sécuritaire / Difficultés à gérer la frustration / insécurité affective observées chez un certain nombre d'enfants âgés de 3 à 7 ans. <p>Evolution du nombre de situations « traumatiques » qui ne peuvent être traitées en thérapie familiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des familles pour bénéficier d'accompagnement individuel pour traiter les traumatismes • Libération de la parole sur le tabou du viol et de l'inceste en lien avec le contexte médiatique. • Expression des parents de difficultés à poser un cadre éducatif. • Expression d'un certain désarroi face à l'usage de la violence physique comme seule réponse éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Thérapie familiale et ponctuellement individuelle • Orientation et accompagnement de familles vers le PRE <p>Informations préoccupantes en direction des services de l'ASE</p>
<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportements de primo-délinquance toujours en hausse : vols, dégradations de biens publics, activités illicites, • Mise en danger sur l'espace routier : vélo en mauvais état, absence de protection, conduite sans permis. • Sentiment d'insécurité renforcé au Val des Rougières, due au trafic et à la présence de jeunes extérieurs au quartier • Occupation illégale de locaux face à la salle des fêtes du Val du Rougières. <p>Non-respect des consignes sanitaires gouvernementales,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de jeunes à maintenir la relation éducative lors de périodes d'incarcération • Demande de jeunes d'accompagnement sur les amendes impayées. • Demande d'accompagnement dans des démarches administratives afin de pouvoir occuper légalement des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Visites régulières en milieu carcéral. • Travail de rue • Atelier « Maillon de chaîne » • Actions collectives dans/ hors du quartier et inter quartiers.

<p><u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rajeunissement du public en risque de décrochage scolaire • Dégradation des apprentissages liés à la maîtrise de la lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des demandes recherche de stage • Augmentation des demandes d'accompagnement à l'orientation scolaire <p>Augmentation des demandes des familles présentant des troubles (Dys, comportement) et avec une orientation SEGPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau mode d'intervention sur le quartier des Bosquets : atelier lecture de rue • Accompagnement individuel personnalisé pour les jeunes scolarisés mais qui ne sont plus accueillis physiquement au collège. • Action de prévention des ruptures scolaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ateliers méthodologiques hebdomadaires au sein du collège M. Rivière ○ Groupe de paroles ○ Circuit de la voie professionnelle ○ Accompagnement individuel ○ Accueil collectif dans les locaux APS au sein des quartiers ○ Accompagnement au domicile
<p><u>HEBERGEMENT/LOGEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Situations d'urgence en évolution à la hausse, même si elles sont à la marge. Hébergement transitoire ou cohabitation difficile lorsque le jeune fonde une famille et que le logement familial devient trop petit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'abri • Demande de soutien « en urgence » dans les démarches administratives au regard de certaines situations. • Aide à la recherche de logement <p>Demande d'accompagnement autour des problèmes de litiges non réglés avec le bailleur social</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation entre le bailleur et les familles • Orientation du public jeune vers les dispositifs de droit commun : <ul style="list-style-type: none"> ○ SIAO ○ FJT <p>Camping Hyères</p>
<p>Territoires et dynamiques partenariales</p>	<p>Territoires et dynamiques partenariales</p>	<p>Territoires et dynamiques partenariales</p>
<p><u>EMPLOI/FORMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour approcher et créer du lien avec les jeunes, malgré la multiplicité des partenaires présents sur le quartier du Val des Rougières : Face Var-Unicité-mission locale et E2C <p>Manque de mobilisation du public malgré l'augmentation des offres d'emploi sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires expriment le besoin de collaborer avec les équipes éducatives de l'APS sur le quartier pour faciliter la création du lien avec les jeunes. • La mission locale, Face var, la ville et les autres acteurs de l'emploi et du tissu économique local partagent la difficulté à mobiliser les publics éloignés de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement par E2C de 2 adultes relais, dont un habitant du Val des Rougières sur un poste d'adulte relais dans une mission d'aller vers les jeunes sur les quartiers. • Forum de l'emploi à l'initiative de Face Var organisé dans les locaux de l'APS. <p>Le service politique de la ville est chargé du suivi des actions liées à l'emploi. Il a organisé une première réunion de l'ensemble des acteurs pour favoriser le travail en réseau.</p>

<p><u>LOISIRS/CULTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accès à la culture et activités en lien avec la crise 	<ul style="list-style-type: none"> • Sollicitation de la Villa Noailles pour engager un partenariat • Sollicitation de la ville pour organiser une manifestation sportive inter quartiers pour les 10-14 ans dans le cadre de la visite de la ministre de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des 5/8 ans et des familles au Festival « Pitchoun » sur 4 jours organisé par la Villa Noailles. • Collaboration avec Ufolep/Hyères Toulon Var Basket (HTVB) pour organiser un tournoi inter quartiers pour une quarantaine de jeunes • Formalisation d'une convention de partenariat avec l'IMSAT pour la pratique de la musculation et du paddle. • Mise en place d'ateliers Basket par le HTVB sur l'ensemble des quartiers politique de la ville, à l'initiative de la ville. • Mise en place d'ateliers rugby au sein du Val des Rougières par le Racing Club Toulonnais (RCT) • Accompagnements collectifs auprès des jeunes du club CSK du Val des Rougières
<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat insuffisant entre les acteurs de la santé • Manque de réponses spécialisées sur le territoire. • Absence de coordination dans le parcours de santé du jeune de 15 à 25 ans. 		<ul style="list-style-type: none"> • Conventionnement CSAPA pour développer l'accès au soin des moins de 25 ans. • Sollicitation de l'équipe mobile de Pierrefeu pour des situations individuelles d'urgences psychiatriques • Travail en réseau avec Horizon Multimédia pour de la formation liée à l'usage abusif des écrans en direction de 2 professionnels La Région propose le « Pass santé jeunes »
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des structures familiales avec l'évolution du nombre de familles monoparentales • Renforcement des violences intra familiales constatées par l'UTS, Education nationale, Commissariat de police, PRE, CAF, CIDFF. • Constats partagés avec les partenaires concernant la précarité des familles monoparentales 	<p>Sollicitation de l'UTS en direction de l'APS pour bénéficier de thérapies familiales en direction de familles accompagnées par les services du département</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque sur la formation à l'accompagnement au référentiel national d'évaluation en protection de l'enfance de l'HAS. • Rencontre du commissariat de Hyères = renforcement du travail en réseau pour les affaires de mœurs chez les mineurs. • Activation d'un partenariat avec l'école des parents Sollicitation pour engager un travail en réseau avec la MDA

<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution des actions favorisant le vivre ensemble • Problème de propreté sur l'ensemble des quartiers et non prise en compte de l'impact environnemental par les habitants • Accentuation des situations de précarité, ayant notamment pour effet de renforcer les difficultés liées à l'autonomie de déplacement. • Conditions du partage d'information non respectées entre partenaires qui peuvent mettre en difficulté un professionnel sur le quartier. <p>Manque d'acteurs associatifs sur le quartier des Bosquets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'accompagnement de la part de 3 jeunes adultes âgés de 25-29 ans engagés dans une démarche de création d'une association de quartier autour du vivre ensemble, des loisirs et du sport. • L'association des mamans du Valdé a sollicité les acteurs du quartier pour créer un Facebook et organiser une journée propreté. • Sollicitations en hausse en direction de l'atelier « Maillon de chaîne » / 12-17 ans et 26 ans et + : <p>Sollicitation de la ville pour réaliser un chantier éducatif dans le cadre de l'ouverture d'une maison pour tous aux Bosquets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique de l'équipe en direction des jeunes à l'initiative de la création d'une association au sein du quartier des Maurels : Ecriture du projet et présentation à la ville. • Instauration de repas partagés entre les associations présentes au sein du quartier du Val des Rougières • Aménagement d'un nouveau local, plus spacieux rue Alphonse Denis, dédié à l'atelier réparation vélo « Maillon de chaîne » <p>Demande de conventionnement auprès du SPIP pour clarifier la collaboration et garantir les conditions de respect du secret partagés et l'anonymat de l'éducateur.</p>
<p><u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du nombre de collégiens exclus. • Hausse du nombre de décrocheurs scolaires avant 15 ans • Evolution du nombre de situations d'élèves de primaire repérés en difficultés au sein des quartiers des Bosquets et de la Blocarde : <p>Des situations familiales et scolaires plus complexes : échec scolaire, hygiène de vie (écran, heures de coucher, hygiène corporelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le collège Gustave Roux a sollicité l'APS pour mettre en place un atelier alternatif à l'exclusion. • Le CIO a sollicité l'APS pour répondre au décrochage des mineurs de - de 15 ans • Le PRE nous sollicite davantage sur les accompagnements de jeunes relevant d'une prise en charge spécialisée (ex : profil ITEP) • Sollicitation de l'école primaire Saint Exupéry pour accompagner l'équipe pédagogique face aux difficultés scolaires et/ou familiales de certains élèves • Sollicitation de l'école primaire Excelsior et de la maternelle du Val des Pins pour collaborer sur la mise en place d'atelier jeux « enfants / parents » 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un atelier alternatif à l'exclusion à raison d'une fois tous les 15 jours dans l'enceinte du collège. • Proposition d'un accompagnement sous la forme d'un module socioéducatif. Travail en étroite collaboration avec Face Var • Convention de partenariat pour 2021-2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présence sociale des éducateurs, ○ Réunion trimestrielles, conseil des maîtres, ○ Projet pédagogique autour des écrans en co-construction d'une action avec Horizon multimédia

<p>HEBERGEMENT/LOGEMENT En grande majorité des jeunes de plus de 25 ans isolés et dans une demande d'émancipation du logement familial.</p>	Sollicitation de la Métropole qui fait d'une priorité l'accès au logement des - de 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un accompagnement logement. • Mutualisation de nos compétences : Sollicitation du bailleur social Var Habitat et de l'association. • Participation à l'Instance de Coordination Jeunesse. • Sollicitation des acteurs : SIAO, FJT, lieux de solidarité Recensement des besoins sur le quartier du VDR auprès du CSK, Mamans du VDR, Ufolep et Face Var
---	---	---

Fréjus

Problématiques repérées (individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (individuelles et collectives)
<p>EMPLOI/FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une partie des jeunes âgés de 16 à 25 ans se retrouve sans solution • Certains ne sont pas encore prêts à intégrer des dispositifs tels que la garantie jeune et l'E2C. • Difficulté à mobiliser les jeunes majeurs pour les chantiers éducatifs • Manque de responsabilisation dans les démarches administratives indispensables à leur inscription sur les chantiers éducatifs • Pas ou peu de connaissance des dispositifs de droits communs existants <p>Le contexte sanitaire a accentué les freins à l'insertion socioprofessionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes âgés de 16 à 25 ans demandent à pouvoir être accompagnés pour trouver un emploi et/ou une formation • Les parents expriment leur inquiétude face à l'avenir de leurs enfants jeunes majeurs • Ils demandent à l'équipe éducative de trouver des solutions emplois 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individuel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement social pour lever les freins à l'employabilité. ○ Orientation et/ou accompagnement vers les partenaires mission locale, pôle emploi et E2C ○ Démarche de recherche d'emploi avec le jeune ○ Orientation vers l'action collective « Parcours de remobilisation », interne à APS • Accompagnement collectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chantiers éducatifs ○ Parcours de remobilisation
<p>LOISIRS/CULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux activités en club et de loisirs freiné par les contraintes sanitaires • Manque d'informations sur les manifestations culturelles et de loisirs développées sur le territoire • Peu d'offres de loisirs de proximité pour les enfants et adolescents du quartier de La Gabelle en dehors de la période estivale • Peu d'acteurs d'animations socioéducatives sur le quartier de La Gabelle depuis 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes d'actions loisirs et d'appartenance à un groupe, exprimées par les pré-adolescents et adolescents du quartier • Augmentation de la demande de sorties extérieures (journées et séjours) chez les 11/15 ans • Les jeunes expriment une forte lassitude face au contexte sanitaire • Les habitants se plaignent du manque de réponse de loisirs au sein du quartier • Demandes d'espace 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement par les éducateurs, tout au long de l'année, de « clubs ados » (11/17ans) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sortie loisirs ○ Sortie découverte de l'environnement ○ Actions solidaires ○ Organisation d'un mini séjour ○ Ateliers d'éveil jusqu'en Juin 2021 (3/6 ans) • Orientation / accompagnement vers le Centre de Loisirs Jeunes • Mobilisation des familles et accompagnements vers les

<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des situations familiales précaires 	<p>d'animation au cœur du quartier : animation de rue, aire de jeux, ...</p> <p>Plaintes des familles auprès des professionnels de l'APS à la suite de l'arrêt des activités centre de loisirs et ateliers d'éveil en direction des 3-6 ans</p>	<p>animations de rue portées par de nouveaux acteurs de proximité présents à partir de juillet 2021</p>
<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des situations de fragilité psychologique chez les jeunes et parents L'augmentation de la précarité des familles impacte leur possibilité d'offrir une bonne hygiène alimentaire à leurs enfants Délais d'attente important avant une prise en charge spécifique au sein de structures de soins (CMPP, CAMSP, Orthophoniste) De plus en plus d'enfants, âgés de 3 à 6 ans, en situation de handicap, en attente de notification MDPH pour bénéficier d'un Accompagnement Educatif et Social (AES) au sein des écoles maternelles <p>L'arrêt des ateliers d'éveil ne permet plus d'offrir un accueil et un accompagnement aux enfants en situation de handicap, aux enfants âgés de 3 à 6 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les adolescents et jeunes majeurs expriment un certain épuisement face au contexte sanitaire Les parents expriment des difficultés liées au contexte sanitaire : isolement, fatigue psychologique Augmentation de la demande de colis alimentaires Les parents d'enfants en situation de handicap face au retard des notifications MDPH et au manque d'AES Les familles expriment leur désarroi face au délai de prise en charge spécifique de leur enfant. <p>Demande des familles à être aiguillées vers les professionnels existants autour de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les équipes éducatives portent une attention particulière aux situations nécessitant un accompagnement vers le soin Développement du partenariat avec de nouveaux acteurs : <ul style="list-style-type: none"> CORIDYS AXIS SOFA <p>Et continuité des partenariats de proximité avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> CAMSP CMPP <ul style="list-style-type: none"> Accueil des enfants en situation de handicap, âgés de 3 à 6 ans, durant le premier semestre 2021
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La crise sanitaire est venue exacerber les problématiques familiales <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des situations de tensions intra familiale Accentuation des situations familiales précaires Augmentation des familles en situation de monoparentalité 	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation de famille pour désamorcer les tensions intra familiales Demande des familles pour un soutien dans l'éducation des leurs enfants Sentiment d'isolement exprimé par les familles <p>Demande des familles à participer à des activités extérieures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement individuel Accompagnement collectif : <ul style="list-style-type: none"> Halte-garderie en direction des enfants âgés de 2 à 3 ans Sorties extérieures avec les familles Partenariat avec les acteurs œuvrant dans le domaine du soutien aux familles
<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Désertification des acteurs socioéducatif jusqu'à la fin du premier semestre 2021. Les habitants occupaient peu l'espace public en raison du climat d'insécurité, durant le premier semestre 2021. Climat social pesant au sein du quartier Renforcement de la place du trafic de stupéfiant, au cœur du quartier. Plusieurs nuits d'émeutes entre avril et mai 2021 relayés sur les 	<ul style="list-style-type: none"> Inquiétudes et sentiment d'insécurité exprimés par certains habitants face au trafic de stupéfiant, actes de délinquance et émeutes Inquiétudes exprimées par certaines mamans face aux répercussions du climat de violence sur le bien-être physique et moral de leurs enfants Un sentiment de honte et de gêne exprimé par les habitants lorsque leur quartier à fait la 	<ul style="list-style-type: none"> Présence sociale et travail de rue quotidien au cœur du quartier : Ecoute et échanges avec les jeunes et adultes du quartier Recueil des besoins et demandes exprimées Remontées des besoins et demandes auprès des partenaires Accompagnements individualisés de jeunes et de familles Mise en place d'actions collectives dans et hors du quartier :

grandes chaînes de télévision Actes de vandalismes ciblant plus particulièrement le système de vidéo surveillance du quartier	une des journaux télévisés	
<u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u> <ul style="list-style-type: none"> Certaines situations d'élèves en risque de décrochage scolaire se sont accentuées Difficulté de comportement pour certains élèves scolarisés au collège Les situations d'isolement provoquées par la crise sanitaire ont fortement impacté l'accès au langage des jeunes enfants, faute d'espaces de socialisation. Scolarité d'enfants en situation de handicap impactée par l'attente de notification MDPH et la mise en place d'un Accompagnement Educatif et Social (AES)	<ul style="list-style-type: none"> Demande par certains jeunes âgés de 14 à 16 ans à être accompagné dans leur projet d'orientation Demande de soutien et/ou d'accompagnement des parents dans leur relation avec l'École Les familles demandent la mise en place de soutien scolaire au sein du quartier	<ul style="list-style-type: none"> Présence sociale hebdomadaire dans le collège Léotard Présence sociale aux abords du collège. Actions éducatives collectives et individuelles en partenariat avec le collège <ul style="list-style-type: none"> Mesure de réparation Action 3^{ème} Action éducative autour du harcèlement Action théâtre au sein du collège (1^{er} semestre 2021)
<u>HEBERGEMENT/LOGEMENT</u> <ul style="list-style-type: none"> La précarité de certaines familles n'offre pas beaucoup de perspectives en termes de mobilité résidentielle. 	Demande de quelques jeunes majeurs à être accompagné vers un logement autonome	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement individuel Partenariat avec l'association « Loge Toit » Orientation vers un partenaire pour les demandes de logement social
Territoires et dynamiques partenariales	Territoires et dynamiques partenariales	Territoires et dynamiques partenariales
<u>EMPLOI/FORMATION</u> <ul style="list-style-type: none"> Peu d'acteurs au cœur du quartier Difficultés à mobiliser les jeunes issus du QPV Gabelle par les structures de droits communs	<ul style="list-style-type: none"> Le référent hors les murs de la mission locale est en lien direct avec les équipes éducatives et sollicitent leur collaboration Sollicitations de la mission locale, de la PJJ et de l'E2C pour des orientations de jeunes sur notre dispositif de formation Sollicitation de l'IMSAT pour intégrer le consortium dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux différentes commissions : <ul style="list-style-type: none"> Garantie jeune E2C Accompagnement individualisé Accompagnements collectifs : <ul style="list-style-type: none"> Parcours de remobilisation Permanences de la mission locale au sein de l'EAAS Proposition d'une action portée par l'APS dans le cadre du projet de l'IMSAT
<u>LOISIRS/CULTURE</u> <ul style="list-style-type: none"> Peu d'acteurs de proximité présents durant le premier semestre 2021 Arrêt du centre de loisir porté par APS en direction des 4/6 ans	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation de l'association Lei Jougadous pour favoriser leur intervention au sein du quartier Sollicitation du Centre de Loisirs Jeunes (CLJ) pour favoriser l'inscription de jeunes du quartier Sollicitation de l'animateur sportif de la ville pour développer des actions communes	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée de nouveaux acteurs au sein du quartier : <ul style="list-style-type: none"> Lei Jougadous CARF (été 2021) Fonambule Sorties collectives en partenariat avec l'animateur sportif de la ville Présence éducative lors des animations de rue de l'association Lei Jougadous

<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Des retards dans les prises en charge spécifiques d'enfants <p>Des structures de soin en difficulté pour apporter des réponses rapides aux demandes de soin</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le CAMSP, CMPP expriment le fait d'être débordé face au nombre de sollicitations Les directrices d'écoles maternelles disent ne pas disposer des moyens humains (AES) nécessaire à la scolarité d'enfants en situation de handicap. <p>Augmentation des orientations de jeunes en situation de handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le CAMSP se trouve obligé d'externaliser certaines prises en charge Maintien et/ ou développement des partenariats avec : <ul style="list-style-type: none"> CAMSP CMPP CORIDYS AXIS SOFA
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manque d'acteurs au cœur du quartier pouvant apporter un soutien dans la relation parents / enfants (2/6 ans) Absence d'espace d'accueil au sein du quartier favorisant la socialisation du jeune enfant 	<ul style="list-style-type: none"> Les directrices d'écoles maternelles repèrent les effets du manque de structure d'accueil adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> Halte-garderie Ste Croix Participation de l'APS au Réseau Parentalité Participation aux réunions du Réseau d'Education Prioritaire Interpellation régulière de l'APS en direction des élus de la ville : <ul style="list-style-type: none"> Réflexion engagée autour d'un projet de halte-garderie au sein du quartier Partenariat avec l'association Epafa
<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à la fin du premier semestre 2021, l'EAAS, l'EPAFA et l'APS sont les seuls acteurs présents sur le quartier de La Gabelle 	<ul style="list-style-type: none"> L'EAAS nous sollicite pour orienter des familles sur les actions qu'ils organisent. <p>Sollicitation du Délégué du préfet pour faire remonter les besoins du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Second semestre : arrivée d'un nouveau Délégué du préfet ; prise en compte des besoins du territoire Depuis juillet 2021 : Intervention de l'association Leï Jougadous au cœur du quartier En septembre, recrutement de 2 animateurs (habitants du quartier de La Gabelle) ayant pour mission d'accueillir-informer-orienter. Action mise en œuvre par la Cavem. Intervention des forces de police plus importante et visible sur des temps de journée. Lors de ces interventions le climat peut très rapidement basculer Projet porté par la ville : Mise en place d'une maison des associations sur le quartier pour 2022

<p>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains jeunes âgés de moins de 16 ans se retrouvent en situation de rupture scolaire et ont épuisé tous les dispositifs de l'Education Nationale. • Maintien de l'ouverture des écoles et collèges durant la période de confinement 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de la PJJ et/ou de l'Education Nationale d'accueillir des jeunes âgés de moins de 16 ans au sein de l'action de formation « Parcours de remobilisation » <p>Sollicitation de la directrice du Collège Léotard pour maintenir l'intervention des éducateurs de rue au sein du collège durant la période de confinement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'un jeune âgé de 15 ans sur le dispositif de formation. Signature d'un PAFI (Parcours Aménagé de Formation Initiale) • Mise en place d'un atelier « Parents / enfants » hebdomadaire au sein de l'école maternelle Valescure <p>Maintien des interventions éducatives au sein et aux abords du collège Léotard malgré les restrictions sanitaires</p>
--	---	---

Le Muy

Problématiques repérées (individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (individuelles et collectives)
<p>EMPLOI/FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des jeunes à s'engager durablement dans un parcours d'insertion • Des ruptures régulières de parcours d'insertion • Difficultés des jeunes à se projeter dans une perspective d'emploi • Non appropriation des codes sociaux nécessaires à un accès à la formation ou à l'emploi • La valeur travail n'a pas toujours de sens pour les jeunes • Manque de conscience des prérequis nécessaires à l'entrée dans le monde du travail • Manque de qualification, petit niveau scolaire • Perte de petits contrats de travail pour de nombreux jeunes • Engagement compliqué des mineurs de plus de 16 ans sur les chantiers éducatifs <p>La problématique de la mobilité reste importante sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de demande de jeune pour accéder à la formation et à l'emploi • Besoin de réponses immédiates 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individuel : • Accompagnement dans les démarches administratives • Accompagnement vers les partenaires (mission locale, E2C,) • Mise en place de temps de permanence : • E2C : 1 fois par mois, rencontre des bénéficiaires • Mission locale : Rencontre mensuelle avec le conseiller mission locale en référence sur la commune et la référente de la garantie jeunes • Accompagnement collectif • Chantiers éducatifs • Parcours mobilité • Demande d'aide financière par l'intermédiaire du réseau local jeune • Par une présence sociale régulière, l'équipe a réussi à mobiliser/ remobiliser de nombreux jeunes de 16 à 20 ans autour de la construction d'un projet professionnel.

<p><u>LOISIRS/CULTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu d'offres de loisirs sur la commune • Difficulté du public jeune à s'inscrire dans la découverte d'actions culturelles • Isolement de certains jeunes suite à la pandémie <p>Difficulté pour les jeunes filles d'accéder aux offres culturelles ou de loisirs souvent éloignés de leur lieu de résidence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes importantes des jeunes filles de la commune pour bénéficier d'activité de loisirs <p>Demande d'un groupe de garçons de pouvoir bénéficier d'un lieu pour se retrouver sur la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'activités de loisirs et culturelles par le biais du collectif filles (séjour, sorties, ateliers d'échange) • Une trentaine de jeunes filles de 11 à 18 ans sont inscrites sur ce collectif
<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Excès de consommations de produits psychoactifs : alcool, cannabis, cocaïne... très présentes <p>Difficulté de prise en charge des personnes rencontrant des problématiques liées à la santé mentale</p>	<p>Demande d'accompagnement pour une aide psychologique</p>	<p>Accompagnement auprès des associations promo-soins et Prisme sur Draguignan</p>
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • De nombreux parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants • Une proportion plus importante de jeunes filles venant nous solliciter dans le cadre de violences intrafamiliales, avec ou sans enfants <p>Des familles en situation de précarité avec une augmentation des familles monoparentales sur la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de soutien à la fonction parentale <p>Demande d'accompagnement et d'assistance pour entamer des procédures de séparation conjugale, de dépôt de plainte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'accompagnements soutenus parents enfants • Médiation familiale • Pour la prise en charge des problématiques de violence intra familiales un partenariat fort existe entre les éducateurs, l'intervenante sociale de la gendarmerie et les assistantes sociales de secteur. <p>Mise en lien avec les assistantes sociales de secteur pour les familles les plus en précarité</p>
<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Regroupements au sein de l'espace public, conduites inadaptées, actes de violence, vol, errance sociale. <p>Présence régulière de jeunes sur le stade de la Peyroua</p>	<p>Demande des jeunes d'avoir un espace pour se retrouver</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des jeunes dans la création d'une association pour effectuer une demande de local sur la commune • Présence sociale des éducateurs sur les lieux les plus sensibles de la commune <p>Présence des éducateurs sur les temps d'animations menées durant les vacances scolaires (ufolep, mod83, ludothèque, trait libre, médiathèque)</p>

<p><u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Décrochage scolaire, comportements inadaptés de certains enfants et augmentation des carences éducatives dans certaines familles <p>Pas d'accès au numérique et difficultés à accéder à l'enseignement en ligne durant les premières semaines de confinement.</p>	<p>Demands fortes des parents pour la mise en place d'ateliers d'aide à la scolarité</p>	<p>Travail de lien fort et réactivité importante de la part de l'équipe avec le collège pour éviter tout décrochage d'élèves suite au confinement (présence sur les temps de récréation, participation aux cellules de veille, nombreux échanges informels).</p>
<p><u>HEBERGEMENT/LOGEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> De nombreuses familles en hébergement précaire sur le centre ancien Des familles en logement insalubre Des jeunes femmes victimes de violence demandant un logement en urgence 	<p>Demands des familles pour une aide à trouver un nouveau logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des familles pour des demandes de relogement <p>Mise à l'abri en lien avec l'UTS et la gendarmerie</p>
<p>Territoires et dynamiques partenariales</p>	<p>Territoires et dynamiques partenariales</p>	<p>Territoires et dynamiques partenariales</p>
<p><u>EMPLOI/FORMATION</u></p> <p>Difficulté malgré les nombreux dispositifs existant d'accrocher le public dit des « invisibles »</p>	<p>De nombreuses demandes de partenaires pour travailler en lien avec les éducateurs sur des temps de présence sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Présence des éducateurs sur les commissions garantie jeunes
<p><u>LOISIRS/CULTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manque d'offres de loisirs pour les jeunes sur la commune Peu d'accès à la culture pour le public fille <p>Demands des jeunes de bénéficier d'un local sur la commune</p>		<p>Mise en place d'actions culturelles en partenariat avec la médiathèque et le théâtre de la Dracénie à destination des filles</p>
<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le contrat local de santé mentale fait apparaître une baisse significative des possibilités de prise en charge des soins en santé mentale (baisse des effectifs à l'hôpital)) <p>De nombreux jeunes repérés en souffrance psychologique avec peu de possibilités de prise en charge sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des partenaires relèvent un manque de partenaires sur le territoire <p>Pour les partenaires existants des délais d'attente important pour la prise de rendez-vous</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat effectif avec des partenaires bénéficiant d'un/une salarié psychologue (Mission locale, promo soins)
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Une augmentation sur la commune des violences intrafamiliales Une augmentation sur le centre ancien de familles en grande précarité Une augmentation du nombre de familles mono parentale sur le centre ancien Une augmentation des demandes des mesures d'aide éducative à l'initiative de la 	<ul style="list-style-type: none"> Nombreuses sollicitations des partenaires pour des parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants Augmentation des délais de prise en charge des mesures administratives statuées par le juge aux affaires familiales 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des acteurs pour la prise en charge des violences intrafamiliales sur la commune (gendarmerie, association CAP) Partenariat fort avec les assistantes sociales de l'UTS pour une prise en charge complémentaire des situations Un partenariat effectif avec l'école primaire du centre ancien pour la prise en charge

<p>famille ou des institutions</p> <p>Augmentation des délais de prise en charge des mesures administratives statuées par le juge aux affaires familiales</p>		des familles
<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu d'action favorisant le vivre ensemble sur la commune <p>Plaintes des habitants pour des nuisances sur le centre ancien</p>	<p>Demandes des partenaires pour des interventions sur des lieux de regroupements de jeunes posant parfois des difficultés aux habitants ou aux gestionnaires d'équipements sportifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de présence sociale • Médiation entre les habitants et les jeunes
<p><u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des enfants repérés en difficulté d'apprentissage <p>Des parents ne pouvant pas accompagner leurs enfants sur la scolarité</p>	<p>Demande forte pour la mise en place d'ateliers d'aide à la scolarité (public primaire, collégiens, et lycéens)</p>	
<p><u>HEBERGEMENT/LOGEMENT</u></p> <p>Les partenaires repèrent également de nombreuses familles qui cherchent à déménager du centre ancien (logements insalubres ou pas adapté à la composition de la famille)</p>		<p>Accompagnement des demandes vers les partenaires (bailleurs sociaux, assistantes sociales UTS)</p>

Draguignan

Problématiques repérées (Individuelles et collectives)	Les demandes exprimées	Réponses apportées (Individuelles et collectives)
<p><u>EMPLOI/FORMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des jeunes à s'engager durablement dans un parcours d'insertion • Des ruptures régulières de parcours d'insertion • Difficultés des jeunes à se projeter dans une perspective d'emploi • Non appropriation des codes sociaux nécessaires à un accès à la formation ou à l'emploi • La valeur travail n'a pas toujours de sens pour les jeunes • Manque de conscience des prérequis nécessaires à l'entrée dans le monde du travail • Manque de qualification, petit niveau scolaire • Perte de petits contrats de travail pour de nombreux jeunes <p>La problématique de la mobilité reste importante sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de demande de jeune pour accéder à la formation et à l'emploi • Besoin de réponses immédiates <p>Augmentation de la demande pour bénéficier de chantiers éducatifs, notamment de la part de jeunes encore mineurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individuel : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accompagnement dans les démarches administratives ◦ Accompagnement vers les partenaires (mission locale, E2C, pôle emploi – renforcement de ce dernier partenariat, association intermédiaires et chantiers d'insertion) • Mise en place de temps de permanence : <ul style="list-style-type: none"> ◦ E2C : 1 fois par mois, rencontre des bénéficiaires ◦ Mission locale : Rencontre mensuelle avec les nouveaux bénéficiaires de la garantie jeunes ◦ Permanence de la Mission Locale 2 fois par mois dans les locaux de l'APS • Accompagnement collectif <ul style="list-style-type: none"> • Chantiers éducatifs • Parcours mobilité • Demande d'aide financière par l'intermédiaire du réseau local jeune
<p><u>LOISIRS/CULTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec la crise sanitaire c'est un des domaines sur lequel on a observé une forte baisse des activités avec un nombre plus important de jeunes présents sur les espaces publics • Isolement de certains jeunes • Le public fille minoritaire sur les activités de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des jeunes d'avoir un espace pour se retrouver 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des animations de rue sur le centre ancien et le quartier de St Hermentaire <p>Création d'un collectif filles proposant des sorties des ateliers thématiques des séjours</p>
<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Excès de consommations de produits psychoactifs : alcool, cannabis, cocaïne... très présentes pour certains jeunes : <p>Difficulté de prise en charge des personnes rencontrant des problématiques liées à la santé mentale</p>	<p>Demande des jeunes de bénéficier d'une prise en charge psychologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des jeunes sur la structure du CSAPA • Orientation sur le pass santé pour les jeunes éligibles au dispositif

<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • De nombreux parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants • Une proportion plus importante de jeunes filles qui viennent nous solliciter dans le cadre de violences intrafamiliales, avec ou sans enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de soutien à la fonction parentale <p>Demande d'accompagnement et d'assistance pour entamer des procédures de séparation conjugale, de dépôt de plainte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'accompagnements soutenus parents enfants • Médiation familiale • Mise en lien avec l'association CAP • Mise en lien avec les assistantes sociales de secteur et la PMI • Partenariat fort avec l'équipe du PRE pour une prise en charge complémentaire et optimale des situations repérées <p>Mise en place de sorties familles avec une dominante découverte de la nature, randonnées</p>
<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u></p> <p>Augmentation des regroupements au sein de l'espace public, conduites inadaptées, actes de violence, vol, errance sociale.</p>	<p>Demande des jeunes d'avoir un espace pour se retrouver (centre-ville)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un accueil au local avec un support jeux vidéo • Partenariat avec le centre social des Collettes : présence des éducateurs lors de l'accueil jeunes <p>Présence sociale adaptée sur les quartiers</p>
<p><u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrochage scolaire, comportements inadaptés de certains enfants et augmentation des carences éducatives dans certaines familles <p>Pas d'accès au numérique et difficultés à accéder à l'enseignement en ligne durant les premières semaines de confinement.</p>	<p>Demande de mise en place d'ateliers d'aide à la scolarité par les parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation et lien PRE • Rencontres régulières avec l'école des Marronniers et Mireur en centre ancien <p>Orientation vers le CLAS de la fabrique ou les ateliers d'aide à la scolarité du CCAS</p>
<p><u>HEBERGEMENT/LOGEMENT</u></p> <p>De nombreux jeunes et familles résidant sur le centre ancien occupent des logements insalubres et pas toujours adaptés à la composition de la famille</p>	<p>Demande de familles habitant le centre ancien de pouvoir déménager</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide et accompagnements administratifs sur la composition des dossiers de recherche de logement ou de relogement (Visale, bailleur sociaux) • Accompagnement auprès des assistantes sociales

Territoires et dynamiques partenariales	Territoires et dynamiques partenariales	Territoires et dynamiques partenariales
<p><u>EMPLOI/FORMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Malgré les nombreuses mesures en faveur des jeunes il reste une partie des jeunes difficilement mobilisables pour lesquels les dispositifs proposés ne correspondent pas aux profils des jeunes les plus en marge <p>Problème de mobilité des jeunes relevé par les partenaires</p>	<p>Sollicitations fortes des partenaires mission locale et E2C pour la prise en charge de jeunes ayant des problématiques freinant leur insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Temps de permanence des éducateurs à l'E2C Présence d'une conseillère mission locale dans les locaux APS une fois par semaine Temps d'information et de présentation de l'équipe éducative auprès des nouveaux jeunes entrants sur la garantie jeunes Lien avec les associations d'insertion professionnelle Lien avec l'équipe de Pôle Emploi travaillant spécifiquement sur le public jeune Orientation de jeunes sur les chantiers éducatifs
<p><u>LOISIRS/CULTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réduction forte des offres d'accès à la culture aux loisirs du fait de la crise sanitaire Difficulté pour les usagers résidant dans les quartiers prioritaires d'accéder aux animations proposées par les structures de la ville <p>La précarité de certaines familles qui est en augmentation limite encore l'accès aux loisirs des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Il existe sur la commune une offre assez importante de propositions de loisirs <p>Néanmoins certains partenaires éprouvent des difficultés pour inscrire les familles les plus en difficultés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lien régulier avec le service jeunesse de la ville et les structures du territoire proposant des actions de loisirs <p>Réunions organisées par l'Etat et l'agglomération favorisant une bonne complémentarité des actions de loisirs proposées sur les temps de vacances scolaires</p>
<p><u>SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le contrat local de santé mentale fait apparaître une baisse significative des possibilités de prise en charge des soins en santé mentale (baisse des effectifs à l'hôpital)) <p>De nombreux jeunes repérés en souffrance psychologique avec peu de possibilités de prise en charge sur le territoire</p>	<p>De nombreux partenaires font aussi le constat de la difficulté de la prise en charge psychologique des personnes qu'ils reçoivent</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat effectif avec quelques partenaires ou institutions bénéficiant d'un/une salarié psychologue (Mission locale, promo soins, PRE - programme de réussite éducative)
<p><u>RELATIONS FAMILIALES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Une augmentation sur la commune des violences intrafamiliales Une augmentation sur le centre ancien de familles en grande précarité Une augmentation du nombre de familles mono parentale sur le centre ancien Une augmentation des demandes des mesures d'aide éducative à l'initiative de la famille ou des institutions <p>Augmentation des délais de prise en charge des mesures administratives statuées par le juge aux affaires familiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitations nombreuses des partenaires pour des parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants Augmentation des délais de prise en charge des mesures administratives statuées par le juge aux affaires familiales 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des acteurs pour la prise en charge des violences intrafamiliales sur la commune (commissariat, association CAP) Un lien renforcé avec le CCAS Un partenariat renforcé avec les écoles primaires du centre ancien pour la prise en charge des familles <p>Lien avec l'association ADSEAV pour une meilleure coordination des familles bénéficiant de mesures éducatives</p>

<p><u>EDUCATION CIVIQUE</u> Des lieux repérés par les partenaires ou les jeunes se retrouvent avec parfois des dégradations et des tensions avec les habitants</p>	<p>Demandes des partenaires pour des interventions sur des lieux de regroupements de jeunes posant parfois des difficultés aux habitants ou aux gestionnaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de présence sociale Médiation entre les habitants et les jeunes
<p><u>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les écoles primaires du centre ancien sont en difficulté dans la prise en charge d'élèves ayant des comportements violents à l'école • Relation des enseignants avec le parent parfois difficile Difficulté de rencontrer des parents , échanges parfois tendus entre les enseignants et les parents 	<ul style="list-style-type: none"> • Sollicitation des deux écoles primaires du centre ancien pour un soutien à la parentalité et un accompagnement à la scolarité pour leurs élèves Sollicitation du PRE pour un travail en périphérie des apprentissages scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence régulière de l'équipe aux heures de sortie de l'école primaire des Marronniers • Rencontre à la demande avec les assistantes sociales scolaires
<p><u>HEBERGEMENT/LOGEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation du nombre de familles en précarité venant s'installer sur le centre ancien Beaucoup de familles n'arrivant plus à se loger sur les villes du littoral recherchent des logements moins onéreux et déménagent sur la commune 		<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des demandes vers les partenaires (bailleurs sociaux, assistantes sociales UTS) Positionnement fort de la commune pour faire évoluer la problématique du mal logement

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : HYÈRES

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Scolarisé	4	7	11	4%	46	26	72	26%	114	43	157	56%	17	18	35	13%	2	1	3	1%	183	95	278	69%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	5	2	7	64%	2	2	4	36%	0	0	0	0%	7	4	11	3%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	5	0	5	11%	13	6	19	41%	17	5	22	48%	35	11	46	11%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	5	1	6	12%	22	6	28	55%	14	3	17	33%	41	10	51	13%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	5	1	6	35%	3	4	7	41%	4	0	4	24%	12	5	17	4%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : HYÈRES

Domiciliation	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Chez les parents	4	7	11	3%	46	26	72	19%	130	46	176	47%	49	33	82	22%	24	6	30	8%	253	118	371	92%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	8%	1	2	3	23%	6	3	9	69%	8	5	13	3%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	1	3	19%	6	1	7	44%	6	0	6	38%	14	2	16	4%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	33%	1	0	1	33%	1	0	1	33%	3	0	3	1%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : HORS Hyères

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Scolarisé	1	0	1	8%	2	3	5	42%	2	2	4	33%	1	0	1	8%	0	1	1	8%	6	6	12	13%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	1%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	5%	7	2	9	41%	9	3	12	55%	17	5	22	24%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	2%	33	6	39	74%	10	3	13	25%	44	9	53	59%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	100%	0	0	0	0%	1	1	2	2%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : HORS Hyères

Domiciliation	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Chez les parents	1	0	1	2%	2	3	5	8%	4	2	6	10%	28	8	36	59%	9	4	13	21%	44	17	61	68%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	6%	3	1	4	25%	8	3	11	69%	12	4	16	18%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	6	0	6	86%	1	0	1	14%	7	0	7	8%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	0%	0	0	0	0%	1	0	1	1%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	4	0	4	80%	1	0	1	20%	5	0	5	6%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : FRÉJUS

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Scolarisé	6	6	12	7%	10	8	18	11%	62	50	112	70%	7	11	18	11%	0	1	1	1%	85	76	161	52%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	0	2	0%	3	1	4	0%	2	0	2	0%	7	1	8	3%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	4	5	33%	4	3	7	47%	2	1	3	20%	7	8	15	5%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	2	2	11%	4	2	6	32%	7	4	11	58%	11	8	19	6%
Autres	55	47	102	95%	0	0	0	0%	0	2	2	2%	0	1	1	1%	0	2	2	2%	55	52	107	35%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : FRÉJUS

Domiciliation	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Chez les parents	58	53	111	38%	10	8	18	6%	64	56	120	41%	17	15	32	11%	8	2	10	3%	157	134	291	94%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	2	2	22%	1	0	1	11%	0	6	6	67%	1	8	9	3%
Foyer-hébergement	1	0	1	25%	0	0	0	0%	1	0	1	25%	0	2	2	50%	0	0	0	0%	2	2	4	1%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	0%	1	0	1	0%
Autres	2	0	2	40%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	20%	2	0	2	40%	4	1	5	2%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : LE MUY

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Scolarisé	0	0	0	0%	2	10	12	13%	28	29	57	63%	10	11	21	23%	0	0	0	0%	40	50	90	65%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	2	5	0%	1	2	3	0%	0	0	0	0%	4	4	8	6%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	8%	8	2	10	77%	2	0	2	15%	11	2	13	9%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	0	2	10%	5	3	8	40%	4	6	10	50%	11	9	20	14%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	4	1	5	63%	3	0	3	38%	0	0	0	0%	7	1	8	6%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : LE MUY

Domiciliation	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Chez les parents	0	0	0	0%	2	10	12	10%	36	32	68	54%	23	14	37	30%	6	2	8	6%	67	58	125	90%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	1	4	50%	0	4	4	50%	3	5	8	6%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	25%	1	2	3	75%	0	0	0	0%	2	2	4	3%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	50%	0	1	1	50%	0	0	0	0%	1	1	2	1%

Situation socioprofessionnelle annuelle des jeunes par secteur : DRAGUIGNAN

Situations	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Scolarisé	0	0	0	0%	20	18	38	35%	35	16	51	47%	10	9	19	18%	0	0	0	0%	65	43	108	43%
Non scolarisé	0	0	0	0%	0	0	0	0%	10	3	13	0%	2	0	2	0%	0	2	2	0%	12	5	17	7%
Formation-Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	3%	10	8	18	60%	10	1	11	37%	20	10	30	12%
Sans Emploi	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	35	11	46	65%	19	6	25	35%	54	17	71	29%
Autres	0	0	0	0%	4	0	4	17%	2	3	5	22%	7	2	9	39%	4	1	5	22%	17	6	23	9%

Situation annuelle (au niveau de l'hébergement) des jeunes par secteur : DRAGUIGNAN

Domiciliation	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
Chez les parents	0	0	0	0%	24	18	42	22%	47	22	69	37%	34	17	51	27%	23	4	27	14%	128	61	189	76%
Logement personnel	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	21	10	31	70%	7	6	13	30%	28	16	44	18%
Foyer-hébergement	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	4	2	6	100%	0	0	0	0%	4	2	6	2%
Rupture de domicile	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	1	4	100%	0	0	0	0%	3	1	4	2%
Autres	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	17%	2	0	2	33%	3	0	3	50%	5	1	6	2%

HYÈRES

Niveaux	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	4%	12	5	17	63%	6	3	9	33%	18	9	27	7%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	1	3	10%	12	5	17	57%	8	2	10	33%	22	8	30	7%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	20%	2	1	3	60%	1	0	1	20%	4	1	5	1%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	0	2	14%	7	1	8	57%	3	1	4	29%	12	2	14	3%

HORS Hyères

Niveaux	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	10%	3	3	6	60%	0	3	3	30%	3	7	10	18%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	17	1	18	62%	10	1	11	38%	27	2	29	52%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	25%	1	0	1	25%	2	0	2	50%	4	0	4	7%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	8%	6	2	8	62%	3	1	4	31%	10	3	13	23%

FRÉJUS

Niveaux	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	17%	2	2	4	67%	1	0	1	17%	4	2	6	21%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	3	4	50%	3	0	3	38%	1	0	1	13%	5	3	8	28%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	0	1	25%	0	1	1	25%	2	0	2	50%	3	1	4	14%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	3	3	27%	2	2	4	36%	4	0	4	36%	6	5	11	38%

LE MUY

Niveaux	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	0	2	18%	1	7	8	73%	1	0	1	9%	4	7	11	39%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	4	2	6	75%	1	1	2	25%	5	3	8	29%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	1	1	50%	1	0	1	50%	0	0	0	0%	1	1	2	7%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	0	3	43%	0	2	2	29%	2	0	2	29%	5	2	7	25%

DRAGUIGNAN

Niveaux	0-5 ans				6-11 ans				12-17 ans				18-21 ans				22-25 ans				Total			
	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%
IV et -	0	0	0	0%	0	0	0	0%	3	1	4	14%	6	8	14	48%	7	4	11	38%	16	13	29	50%
V	0	0	0	0%	0	0	0	0%	2	1	3	16%	6	6	12	63%	4	0	4	21%	12	7	19	33%
Vbis	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	2	3	60%	1	1	2	40%	2	3	5	9%
VI	0	0	0	0%	0	0	0	0%	1	1	2	40%	1	1	2	40%	1	0	1	20%	3	2	5	9%

13^{ème} partie : Présentation du nombre de jeunes par commune ayant bénéficié d'une action relevant des huit domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée

Santé :

On entend par « santé », l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : Conduites à risques ; Conduites addictives ; Information et lutte contre les IST et le VIH ; Risques suicidaires ; Maltraitance ; Malaises psychologiques ; Santé physique ; Sexualité et contraception ; Radicalisation

Hyères

Santé	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	1	1	2	9	9	18
Enfants 6-11 ans	2	9	11	14	34	48
Adolescents 12-17 ans	8	5	13	28	42	70
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	3	0	3	26	0	26
Majeurs 22-25 ans	0	7	7	0	43	43
TOTAL 0-25 ans	14	22	36	77	128	205

Santé	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	1	1	0	4	4
Adolescents 12-17 ans	1	0	1	4	0	4
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	0	0	0	0	0	0
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	1	1	2	4	4	8

Fréjus

Santé	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	3	10	13	3	11	14
Enfants 6-11 ans	5	6	11	72	114	186
Adolescents 12-17 ans	18	23	41	49	176	225
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	6	9	15	29	25	54
Majeurs 22-25 ans	0	8	8	0	22	22
TOTAL 0-25 ans	32	56	88	153	348	501

Le Muy

Santé	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	3	7	10	42	8	50
Adolescents 12-17 ans	11	5	16	111	34	145
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	5	3	8	34	22	56
Majeurs 22-25 ans	4	1	5	21	1	22
TOTAL 0-25 ans	23	16	39	208	65	273

Draguignan

Santé	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	1	2	3	2	6	8
Adolescents 12-17 ans	7	3	10	25	9	34
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	17	15	32	131	81	212
Majeurs 22-25 ans	3	8	11	18	46	64
TOTAL 0-25 ans	28	28	56	176	142	318

Hébergement - Logement :

La thématique Hébergement/logement regroupe l'ensemble des problématiques suivantes : Accès ou maintien dans un logement, promiscuité dans un logement, état de salubrité ; ruptures familiales ; La médiation et les liens avec les bailleurs ; La gestion d'un budget en lien le logement ; La gestion administrative

Hyères

Hébergement - Logement	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	1	1	2	5	5	10
Adolescents 12-17 ans	0	2	2	0	2	2
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	4	2	6	48	16	64
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	5	5	10	53	23	76

Hébergement - Logement	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	0	0	0	0	0	0
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	0	0	0	0	0	0
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	0	0	0	0	0	0

Fréjus

Hébergement - Logement	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	2	3	5	48	72	120
Adolescents 12-17 ans	2	4	6	4	96	100
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	2	2	4	5	4	9
Majeurs 22-25 ans	1	5	6	1	26	27
TOTAL 0-25 ans	7	14	21	58	198	256

Le Muy

Hébergement - Logement	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	2	3	5	16	10	26
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	6	5	11	36	37	73
Majeurs 22-25 ans	4	1	5	48	1	49
TOTAL 0-25 ans	12	9	21	100	48	148

Draguignan

Hébergement - Logement	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	1	1	0	3	3
Adolescents 12-17 ans	5	8	13	38	50	88
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	18	28	46	193	118	311
Majeurs 22-25 ans	5	22	27	54	99	153
TOTAL 0-25 ans	28	59	87	285	270	555

Formation-emploi :

On entend par « Formation-Emploi » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : Insertion professionnelle ; Emploi ; Formation ; Demandeurs d'emploi ; Accès à l'informatique ; Fonds d'aide aux jeunes.

Hyères

Formation - Emploi	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	1	1	0	3	3
Adolescents 12-17 ans	3	24	27	6	98	104
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	12	42	54	87	233	320
Majeurs 22-25 ans	4	24	28	6	118	124
TOTAL 0-25 ans	19	91	110	99	452	551

Formation - Emploi	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	0	1	1	0	1	1
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	3	32	35	4	88	92
Majeurs 22-25 ans	3	15	18	7	43	50
TOTAL 0-25 ans	6	48	54	11	132	143

Fréjus

Formation - Emploi	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	7	12	19	20	34	54
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	10	13	23	39	52	91
Majeurs 22-25 ans	0	11	11	0	39	39
TOTAL 0-25 ans	17	36	53	59	125	184

Le Muy

Formation - Emploi	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	14	26	40	121	170	291
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	17	24	41	138	220	358
Majeurs 22-25 ans	6	6	12	90	47	137
TOTAL 0-25 ans	37	56	93	349	437	786

Draguignan

Formation - Emploi	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	10	24	34	71	125	196
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	28	60	88	267	433	700
Majeurs 22-25 ans	6	31	37	73	150	223
TOTAL 0-25 ans	44	115	159	411	708	1119

Relations familiales :

On entend par « relations familiales » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : La famille ; Le suivi des enfants ; La médiation familiale ; La maternité ; La paternité ; Le soutien à la fonction parentale ; Les risques de fugues.

Hyères

Relations Familiales	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	1	1	2	9	9	18
Enfants 6-11 ans	8	19	27	40	71	111
Adolescents 12-17 ans	25	47	72	97	210	307
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	10	8	18	41	45	86
Majeurs 22-25 ans	1	7	8	15	45	60
TOTAL 0-25 ans	45	82	127	202	380	582

Relations Familiales	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	1	1	0	4	4
Adolescents 12-17 ans	1	0	1	4	0	4
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	0	1	1	0	5	5
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	1	2	3	4	9	13

Fréjus

Relations Familiales	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	51	60	111	978	1125	2103
Enfants 6-11 ans	7	9	16	44	68	112
Adolescents 12-17 ans	22	45	67	61	195	256
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	8	8	16	15	28	43
Majeurs 22-25 ans	7	6	13	38	12	50
TOTAL 0-25 ans	95	128	223	1136	1428	2564

Le Muy

Relations Familiales	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	4	2	6	76	25	101
Adolescents 12-17 ans	26	15	41	245	107	352
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	10	8	18	88	55	143
Majeurs 22-25 ans	6	3	9	75	6	81
TOTAL 0-25 ans	46	28	74	484	193	677

Draguignan

Relations Familiales	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	11	17	28	172	153	325
Adolescents 12-17 ans	16	26	42	161	184	345
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	21	32	53	151	159	310
Majeurs 22-25 ans	4	15	19	23	78	101
TOTAL 0-25 ans	52	90	142	507	574	1081

Loisirs :

On entend par « Loisirs », l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : accès aux loisirs, gestion du temps libre, réalisation d'action éducative et pédagogique culturelle, sportive, aides à l'inscription et au suivi des clubs sportifs ou de loisirs, aides à la réalisation de projets de vacances ou de loisirs.

Hyères

Loisirs	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	6	2	8	30	11	41
Enfants 6-11 ans	16	33	49	131	194	325
Adolescents 12-17 ans	14	76	90	55	322	377
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	2	11	13	3	34	37
Majeurs 22-25 ans	1	8	9	1	15	16
TOTAL 0-25 ans	39	130	169	220	576	796

Loisirs	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	1	1	0	3	3
Enfants 6-11 ans	3	1	4	12	5	17
Adolescents 12-17 ans	0	2	2	0	2	2
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	1	0	1	1	0	1
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	4	4	8	13	10	23

Fréjus

Loisirs	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	31	33	64	40	50	90
Enfants 6-11 ans	7	8	15	85	154	239
Adolescents 12-17 ans	32	27	59	110	279	389
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	6	5	11	7	13	20
Majeurs 22-25 ans	4	1	5	7	2	9
TOTAL 0-25 ans	80	74	154	249	498	747

Le Muy

Loisirs	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	9	2	11	50	10	60
Adolescents 12-17 ans	25	19	44	170	89	259
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	5	3	8	21	22	43
Majeurs 22-25 ans	5	0	5	25	0	25
TOTAL 0-25 ans	44	24	68	266	121	387

Draguignan

Loisirs	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	17	21	38	331	290	621
Adolescents 12-17 ans	15	31	46	172	271	443
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	5	6	11	15	32	47
Majeurs 22-25 ans	2	1	3	14	7	21
TOTAL 0-25 ans	39	59	98	532	600	1132

Éducation civique :

On entend par « Éducation Civique » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées ainsi : Tension de voisinage ; Incivilités ; Victimisation/racket ; Partage de l'espace commun ; Dégradations ; Médiation entre les jeunes, les familles, le voisinage et les institutions ; Aides aux démarches administratives ; Accès aux droits ; Soutien juridique ; Relations au groupe ou bande ; Comportement inapproprié et dangereux au regard du code de la route.

Hyères

Éducation civique	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	3	3	6	5	8	13
Enfants 6-11 ans	13	31	44	93	314	407
Adolescents 12-17 ans	26	103	129	206	988	1194
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	31	47	78	405	815	1220
Majeurs 22-25 ans	6	30	36	35	834	869
TOTAL 0-25 ans	79	214	293	744	2959	3703

Éducation civique	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	1	1	0	2	2
Enfants 6-11 ans	1	1	2	4	5	9
Adolescents 12-17 ans	1	4	5	1	10	11
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	5	14	19	13	77	90
Majeurs 22-25 ans	4	5	9	14	8	22
TOTAL 0-25 ans	11	25	36	32	102	134

Fréjus

Éducation civique	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	5	6	11	170	299	469
Adolescents 12-17 ans	42	62	104	169	725	894
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	13	13	26	45	54	99
Majeurs 22-25 ans	1	10	11	1	42	43
TOTAL 0-25 ans	61	91	152	385	1120	1505

Le Muy

Éducation civique	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	8	2	10	67	52	119
Adolescents 12-17 ans	30	24	54	260	167	427
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	11	11	22	72	63	135
Majeurs 22-25 ans	5	2	7	49	8	57
TOTAL 0-25 ans	54	39	93	448	290	738

Draguignan

Éducation civique	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	14	20	34	117	193	310
Adolescents 12-17 ans	15	23	38	172	214	386
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	10	27	37	84	169	253
Majeurs 22-25 ans	4	9	13	36	45	81
TOTAL 0-25 ans	43	79	122	409	621	1030

Accompagnement à la scolarité :

On entend par « Scolarité » : l'ensemble des problématiques rencontrées par les équipes de prévention et recensées sous l'intitulé : Soutien et accompagnement à la scolarité.

Hyères

Accompagnement à la scolarité	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	9	15	24	73	194	267
Adolescents 12-17 ans	31	34	65	592	335	927
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	7	1	8	100	10	110
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	47	50	97	765	539	1304

Accompagnement à la scolarité	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	0	0	0	0	0	0
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	0	0	0	0	0	0
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	0	0	0	0	0	0

Fréjus

Accompagnement à la scolarité	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	14	28	42	28	55	83
Enfants 6-11 ans	7	11	18	19	31	50
Adolescents 12-17 ans	43	40	83	105	187	292
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	10	5	15	34	7	41
Majeurs 22-25 ans	2	0	2	6	0	6
TOTAL 0-25 ans	76	84	160	192	280	472

Le Muy

Accompagnement à la scolarité	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	1	0	1	1	0	1
Adolescents 12-17 ans	1	11	12	1	24	25
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	0	0	0	0	0	0
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	2	11	13	2	24	26

Draguignan

Accompagnement à la scolarité	DRAGUIGNAN			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	8	10	18	61	134	195
Adolescents 12-17 ans	10	17	27	63	143	206
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	4	3	7	15	11	26
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	22	30	52	139	288	427

Actions spécifiques : nombre de jeunes globalement accompagnés au sein des actions spécifiques.

On entend par « actions spécifiques » des actions ne relevant pas spécifiquement des grands domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée mais pouvant y concourir.

Hyères

Actions Spécifiques	HYÈRES			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	1	1	2	1	1	2
Enfants 6-11 ans	10	15	25	10	15	25
Adolescents 12-17 ans	35	51	86	36	53	89
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	18	23	41	18	23	41
Majeurs 22-25 ans	2	14	16	2	14	16
TOTAL 0-25 ans	66	104	170	67	106	173

Actions Spécifiques	HORS Hyères			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	1	1	0	1	1
Adolescents 12-17 ans	1	0	1	1	0	1
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	4	16	20	4	16	20
Majeurs 22-25 ans	2	8	10	2	8	10
TOTAL 0-25 ans	7	25	32	7	25	32

Fréjus

Actions Spécifiques	FRÉJUS			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	53	60	113	53	62	115
Enfants 6-11 ans	2	0	2	2	0	2
Adolescents 12-17 ans	5	7	12	5	9	14
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	6	8	14	6	9	15
Majeurs 22-25 ans	7	2	9	7	3	10
TOTAL 0-25 ans	73	77	150	73	83	156

Le Muy

Actions Spécifiques	LE MUY			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total
Petite enfance 0-5 ans	0	0	0	0	0	0
Enfants 6-11 ans	0	0	0	0	0	0
Adolescents 12-17 ans	2	1	3	2	1	3
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	0	0	0	0	0	0
Majeurs 22-25 ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL 0-25 ans	2	1	3	2	1	3

Les ACTIONS SPÉCIFIQUES Par domaines d'intervention

Formation/Emploi Hyères, Toulon	Service d'accompagnement à la mobilité inclusive
CONSTATS	<p>Les difficultés de mobilité constituent un frein à l'emploi au même titre que le logement, la santé ou la formation. L'éloignement travail-domicile est souvent important, par conséquent, un moyen de transport est nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On peut renoncer à un travail ou à une formation faute de pouvoir s'y rendre. • 20 % des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité. <p>En termes d'accès à l'emploi et aux services, les distances et les temps de parcours, le mode de transport utilisé pour les trajets domicile-travail augmentent la précarisation de certaines populations.</p> <p>Le laboratoire de la mobilité inclusive définit celle-ci comme « <i>une mobilité accessible à tous, tenant compte des contraintes des plus empêchés</i> ». Il s'agit ici de permettre aux habitants les plus en difficulté de saisir des offres disponibles sur leur territoire tout en s'appropriant les grands enjeux d'une mobilité durable, respectueuse de l'environnement.</p> <p>Pour les villes, les métropoles, les Régions, la mobilité de leurs habitants est un formidable levier social et économique de par le désenclavement des populations, et ainsi fluidifier, amplifier l'attractivité des centres villes et zones d'activités.</p> <p>La Maison de la Mobilité est un lieu d'information et d'accompagnement des résidents de la MTPM, visant à apporter des réponses aux attentes exprimées sur les questions de déplacement.</p> <p>Le conseil départemental du Var soutient financièrement l'action de l'APS dans ce domaine, pour le public jeune accompagné par les équipes éducatives de rue d'Hyères.</p> <p>La métropole apporte également un soutien financier à l'APS pour le fonctionnement du SAMI.</p> <p>Les villes de Toulon et Hyères, dans le cadre du contrat de ville 2021 ont participé au financement de parcours mobilité pour des jeunes Hyérois et des jeunes ou adultes de Toulon, habitants des QPV.</p> <p>Malgré le désengagement de la Région depuis 2019, l'APS a fait le choix de maintenir son approche globale de la question de la mobilité en proposant un diagnostic mobilité à toutes les personnes positionnées sur un permis B. En effet, l'accès au permis B implique une durée de formation souvent longue et n'apporte pas une réponse immédiate aux problèmes de mobilité. Le diagnostic permet ainsi d'ouvrir la personne à des alternatives aux permis, de la sensibiliser à la mobilité durable, dans l'attente d'obtenir son permis.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de mobilité est un frein important à l'insertion sociale et professionnelle • Difficultés particulières d'apprentissage et faible capitalisation des enseignements • Faibles revenus des demandeurs d'emploi limitant l'accès aux offres de droit commun (auto-écoles) • Méconnaissance du territoire et de son offre de mobilité
BUT, FINALITE	FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

<i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i>	FAVORISER L'ACQUISITION DE COMPETENCES EN MOBILITE	
<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un état des lieux personnel des compétences et difficultés en matière de mobilité • Etablir un programme de formation adapté aux problématiques et aux besoins • Faciliter les déplacements des publics en parcours d'insertion 	
<i>PUBLICS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes et hommes âgés de 18 ans et plus, n'ayant pas les capacités matérielles, financières, ni les ressources individuelles (cognitives, langue française) à suivre un parcours en auto-école classique. • Demandeurs d'emploi éprouvant des difficultés de mobilité permettant la réalisation des projets d'insertion. • Personnes en situation de handicaps (physiques, sociaux, économiques...) • Personnes en situation d'emploi précaire qui souhaitent, par l'accès à une mobilité renforcée, s'inscrire durablement en emploi. 	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic mobilité • Parcours de formation aux permis AM et/ou B • Ateliers spécifiques adaptés aux besoin des personnes • Proposition de moyens de déplacements personnalisés, alternatifs au permis 	
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 éducateurs technique, enseignant de la conduite • 1 secrétaire 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<p>Le SAMI fonctionne tout au long de l'année, du lundi au vendredi.</p> <p>En 2021 l'antenne de Ste Musse n'a pas pu être mobilisée en raison des consignes sanitaires liées à l'accueil des partenaires et du public au sein de la maison des services publics</p>	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Service de prévention spécialisée : APS, LVP Chantier d'insertion : APS, Frat, ASDFV Missions locales : Hyères, La Garde, Toulon Maison de la mobilité Face Var Ariane méditerranée Alinéa En Chemin ADFIC CEDIS Maison des initiatives sociales de La Beaussière (La Garde) Maison des services publics (Ste Musse – Toulon)	Conseil départemental du Var Métropole Toulon Provence Méditerranée Ville d'Hyères Ville de Toulon Ville de La Garde
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	<p>L'APS attache une attention particulière à ce que les actions du SAMI s'inscrivent dans une complémentarité avec les acteurs du territoire.</p> <p>Dans le domaine de la formation au permis de conduire seule l'association En Chemin propose également une formation spécifique et adaptée à des personnes en difficulté. Les profils des personnes ciblées par nos associations ne sont pas les mêmes</p> <p>Nos actions viennent en appui des accompagnements individuels mis en œuvre par nos partenaires du 1er cercle, en direction des personnes inscrites dans une dynamique d'insertion.</p>	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans les pratiques de déplacement • Insertion professionnelle durable • Meilleure compréhension des enjeux liés à une mobilité durable 	

CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans le dispositif de publics vulnérables Réalisation de diagnostic mobilité Mise en œuvre d'accompagnements personnalisés Proposition de solutions de mobilité individualisée Validation des parcours Qualité des prestations rendues 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de publics intégrant les actions Nombre de personnes ayant bénéficié d'un diagnostic personnalisé Nombre de solutions de mobilité proposées et mises en œuvre Nombre de projet personnalisé mis en œuvre Nombre de permis obtenu (B, AM) Taux de réussite au permis supérieur à 60 %
ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> 73 personnes en parcours mobilité accompagnées en 2021 <ul style="list-style-type: none"> 56 % de nouveau parcours 32 diagnostics mobilité réalisés 45 % de femmes 67 % habitants de QPV 14 % habitants de QVA 49 parcours permis B <ul style="list-style-type: none"> 19 « code » obtenus 9 parcours de formation finalisés 24 parcours permis AM engagé en 2021 <ul style="list-style-type: none"> 19 mis en œuvre pour 100 % de réussite 3 femmes ont participé à 3 ateliers « préparation au code » mis en œuvre avec la Maison des initiatives sociales de La Beaussière (La Garde) <p>Répartition par tranche d'âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 – 17 ans : 11 dont 1 jeune fille 18 – 25 ans : 50 dont 25 jeunes femmes + de 25 ans : 14 dont 8 femmes <p>Nombre de personnes par territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hyères : 49 Toulon : 19 La Garde : 4 personnes Autres communes de MTPM : 4 <p>Préconisation à la suite des diagnostics mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permis AM : 7 Mise à disposition de vélo : 2 Location de voiture/scooter : 2 Autopartage : 2 Covoiturage : 3 Lien avec garage solidaire : 8 Information sur les financements mobilisables pour acquérir un véhicule : 2 Accompagnement vers ASR (Greta) : 1 <p>Dans le cadre des diagnostics, le permis B a également été préconisé comme une réponse à plus long terme pour 20 personnes : 8 ont intégré la formation au permis B au sein du SAMI en 2021 et 3 sont en attente.</p>	

QUALITATIVE

Le fonctionnement du SAMI en 2021 a de nouveau été fortement impacté par la crise sanitaire liée à la Covid 19, et les contraintes sanitaires qui ont été imposées :

- Les séances de code en collectif ont été supprimées à Ste Musse et Hyères durant tout le premier semestre, voire plus pour Ste Musse (Autorisation de reprise reçue le 20 octobre 2021)
 - A Hyères les personnes en parcours ont été accueillies individuellement sur rendez-vous. De nombreuses personnes ont alors décroché en termes de dynamique de formation et ne se présentaient pas lors des séances. Ce fut le cas pour la grande majorité de personnes éloignées de Hyères. L'accompagnement à distance par le biais de Prep@code a de nouveau été privilégié afin de maintenir chaque personne dans son parcours de formation au permis.
- L'organisation des séances de conduite a également été impactée puisqu'on repère une baisse de plus de 60% du nombre d'heures réalisées par rapport à 2020.
L'absence durant plusieurs semaines d'un éducateur technique est également venue impacter notre organisation.

➤ **Durée des parcours :**

Le temps nécessaire à l'obtention du permis B reste important, mais doit être relativisé du fait de l'impact du contexte sanitaire sur le parcours des personnes. Le retour à un fonctionnement quasi normal depuis octobre, malgré un accueil collectif réduit à 4 personnes maximum pour le code, nous permettra d'avoir une évaluation plus objective en 2022.

La durée de parcours pour les 9 personnes ayant obtenu leur permis varie entre 16 et plus de 40 mois (4 personnes avaient intégré leur parcours en 2018)

2 parcours ont été interrompus courant d'année

➤ **Mise en place d'ateliers :**

- Ateliers « remise en selle »

Il s'agit de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement, en permettant aux personnes de reprendre confiance en elle après plusieurs années sans avoir fait de vélo. Cet atelier est également utilisé comme support pédagogique par les éducateurs techniques du SAMI en direction de personnes débutant la phase pratique du permis et qui n'arrivent pas à se positionner dans le flot de la circulation. L'atelier permet d'apprendre à se positionner, à porter son regard, à être attentifs aux autres. Autant de savoir-faire indispensables au volant d'une voiture.

- Ateliers « préparation au code »

L'objectif de ces ateliers a été d'apporter des clés de lecture et de compréhension du vocabulaire spécifique au code de la route.

➤ **Accueil de volontaires services civiques**

Nous avons fait le choix cette année de proposer 2 missions dans le cadre du volontariat en service civique, en collaboration avec Unis cités. 2 jeunes femmes ont ainsi intégré l'équipe du SAMI en mai 2021, comme ambassadrices de la mobilité.

Leur mission était de :

- Participer à l'accueil des bénéficiaires du SAMI
- Contribuer aux accompagnements des bénéficiaires :
 - Sensibiliser les bénéficiaires aux différents moyens de déplacement : bus, vélo, deux-roues motorisés, ...
 - Participer aux différents ateliers : éco conduite, garage solidaire, autopartage, remise en selle, ...
 - Accompagner les bénéficiaires dans leurs déplacements pour se rendre à des rendez-vous

	<p>Elles ont notamment participé à accompagner individuellement certaines personnes dans la compréhension du vocabulaire spécifique à l'apprentissage du code, participé à la réalisation de diagnostic mobilité, proposé des outils de communication (plaquette) support à l'information en direction des bénéficiaires, participé à l'animation des ateliers remise en selle ainsi qu'à la journée de la sécurité routière organisée par la maison de la mobilité à Hyères.</p> <p>Leurs contrats ont pris fin courant septembre en raison de leur situation personnelle : reprise des études à la faculté pour l'une et problématique personnelle importante pour la seconde.</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de ville intercommunal 2015/2020 de MTPM, pilier 3 « emploi et développement économique » • Plan de Déplacements Urbains 2015-2025

<p>CONSTATS</p>	<p>Les premiers mois de l'année 2021 ont comme en 2020, dans l'Est et le Sud (Alpes, côte d'azur et Corse) du territoire vu les zones d'emploi demeurer fragiles, notamment là où se concentrent des zones touristiques (hébergement-restauration, activités culturelles, transports, etc.) et certaines zones industrielles. Les conséquences de la crise y sont donc restées fortes en début d'année.</p> <p>L'économie mondiale s'est ensuite redressée mi 2021, soutenue par d'importants plans de relance en Europe et aux Etats-Unis et par la reprise progressive de l'activité commerciale. Les données disponibles aujourd'hui font état d'un taux de chômage de 7 % dans la zone euro,</p> <p>Pour l'ensemble de l'Union européenne, le chômage a également atteint un plancher historique à 6,4 %, d'après l'office européen des statistiques.</p> <p>En 2021, le gouvernement a confirmé un soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique. Plusieurs appels à projets ont vu le jour favorisant l'évolution numérique des postes en insertion.</p> <p>En 2020 ce sont 54 500 personnes qui avaient repris un emploi au sein des chantiers d'insertion. Le Pacte Ambition IAE a été réalisé pour que la France devienne une société plus inclusive. Son objectif est de développer les passerelles entre acteurs de l'IAE et les entreprises sociales inclusives pour passer de 140 000 personnes en parcours d'insertion à 240 000 d'ici 2022.</p> <p>A l'échelle de la métropole TPM, les embauches fin 2021 étaient dynamiques, avec une progression des CDD dans les activités d'arts, du spectacle. Néanmoins, dans le secteur de la construction le recours aux CDI avait diminué de -20,8%, ce qui explique le recul des embauches du secteur (-8%), malgré une progression de l'effectif salarié (+3,9%) (données issues de la Maison de l'Emploi, novembre 2021).</p> <p>Le chantier d'insertion demeure une étape transitionnelle vers l'emploi durable pour les demandeurs d'emploi qui cumulent des difficultés, parmi lesquelles la mobilité, la maîtrise des codes de l'entreprise, la capacité à faire face aux démarches administratives ou encore l'hébergement.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>1/ Longue période d'inactivité (chômage longue durée)</p> <p>2/ Manque d'expérience professionnelle</p> <p>3/ Niveau de qualification inexistant ou insuffisant et inadapté au marché de l'emploi</p> <p>4/ Méconnaissance/inexpérience des codes de l'entreprise</p> <p>5/ Projet professionnel non défini et/ou inadapté aux besoins des entreprises locales</p> <p>6/ Cumul de problématiques sociales dégradant la situation personnelle</p> <p>7/ Problématique de mobilité : absence de permis et/ou véhicule ; méconnaissance des offres de transport en commun.</p> <p>8/ Difficultés liées à langue française (expression, écrit) en particulier pour les publics étrangers : primo-arrivants et réfugiés politiques.</p> <p>9/Manque de réseaux</p>
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Retour à l'emploi durable</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<p>Recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<p>Permettre d'acquérir des savoir-faire professionnels et techniques</p> <p>Accompagner la construction du parcours d'insertion professionnelle</p> <p>Lever les freins présents ou émergents pouvant entraver le retour à l'emploi</p> <p>Valoriser les capacités du salarié en transition professionnelle</p>

<i>PUBLICS</i>	Jeunes moins de 25 ans Demandeurs d'emploi Bénéficiaires du RSA Bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, AAH) Personnes reconnues travailleurs handicapés. Résidents des quartiers politiques de la ville Public sous-main de justice Etc....	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<p>DES ACTIVITES SUPPORTS DES APPRENTISSAGES Bâtiment et peinture (Métropole TPM) Activité Logistique (Université de Toulon) Espaces verts (Métropole TPM) Atelier réparation vélo (Hyères)</p> <p>L'ACCES A LA FORMATION Mise en place de formation de prévention des risques professionnels</p> <p>DES ATELIERS, DES FORUMS DE L'EMPLOI 1/ Mise en œuvre de temps d'ateliers collectifs. Thématique : droits et devoirs des salariés, santé au travail, parcours Pôle Emploi, solution de mobilité 2/ Co-organisation de forums afin de créer des passerelles avec les entreprises</p> <p>MEDIATION AVEC LES ENTREPRISES 1/ Mise en place de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) : définition des objectifs, suivi en entreprise, évaluation de la période. 2/ Appui des salariés dans la démarche : accompagnement physique à l'entreprise, suivi administratif, facilitation des embauches.</p>	
<i>ENCADREMENT</i>	Direction générale : 1 Directrice, 1 Directeur adjoint, 1 chef de service Secrétariat : 1 secrétaire d'activité Encadrement technique : 4 encadrants techniques Accompagnement des salariés en insertion : 1 accompagnatrice socioprofessionnelle	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Du 1er janvier au 31 décembre 2021 Du lundi au vendredi (selon les activités).	
<i>PARTENAIRES</i>	<p style="text-align: center;">1^{er} CERCLE</p> Educateurs de rue APS Pôle Emploi Hyères, Toulon et plus largement TPM Missions locales Corail, Jeunes toulonnais, Coudon Plie TPM Cedis Adapei Actif ACPM (association de formation pour la coopération et la promotion professionnelle méditerranéenne) En chemin Ariane Méditerranée SCJE (service de contrôle judiciaire et d'enquêtes) Oscar (agir pour le développement d'actions d'insertion) Service d'aide à la mobilité inclusive (SAMI) CHRS : accueil provençal, Association Logivar, FJT central place Organismes de formation	<p style="text-align: center;">2^{ème} CERCLE</p> Face Var Othis formation HLJ formation Greta du Var Employeurs du secteur marchand Associations d'apprentissage et de remise à niveau Auto-école du secteur marchand Assistantes sociales Bailleurs sociaux Association En Chemin Autres chantiers d'insertion du territoire

<p><i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i></p>	<p>L'offre d'insertion de APS propose des postes accessibles aux personnes issues de la métropole TPM mais aussi issues de la vallée du Gapeau. Elle s'adresse aux publics femmes et hommes.</p> <p>Elle complète l'offre d'insertion existante sur le territoire.</p> <p>L'atelier vélo apporte une activité nouvelle, à la croisée des enjeux écologiques et environnementaux.</p>																						
<p><i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i></p>	<p>Pour les salariés embauchés :</p> <p>1/ Retour à l'emploi durable (objectif : 60 %) 2/ Gain de confiance et de l'estime de soi 3/ Résolution des problématiques sociales 4/ Développement de compétences personnelles et techniques 5/ Respect des engagements énoncés par un contrat de travail : assiduité/ponctualité ; attitude ; etc.</p>																						
<p><i>CRITERES ET INDICATEURS</i></p>	<p style="text-align: center;">CRITERES</p>		<p style="text-align: center;">INDICATEURS</p>																				
	<p>1/ Embauches de salariés 2/ Investissement dans le parcours 3/ Transmission de compétences 4/ Formation des salariés 5/ Résolution des problématiques sociales 6/ Définition de projets d'insertion 7/ Lien avec les entreprises 8/ Réalisation/concrétisation des projets</p>		<p>1/Nombre de salariés embauchés 2/Taux de réalisation des heures d'insertion 3/ Nombre de salariés évalués sur les progressions techniques 4/ Nombre de formations validées (qualifiantes et/ou diplômantes) 5/Nombre de salariés accompagnés dans la résolution des problématiques sociales 6/Nombre de salariés bénéficiant d'un projet professionnel validé 7/ Nombre de contacts établis avec les employeurs ; nombre de PMSMP mises en place 8/Nombre de salariés retrouvant un travail ou intégrant une formation à la suite du parcours chantier d'insertion</p>																				
<p><i>IMPACTS ATTENDUS</i></p>	<p>Utilité sociale sur le territoire d'implantation et d'action Rôle d'interface avec les entreprises Création de richesses (masse salariale)</p>																						
<p><i>ÉVALUATION</i></p>	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE</p> <p>EMBAUCHES 1/Candidatures reçues : 147 2/ Demandeurs d'emploi convoqués en entretien : 69 3/ Demandeurs d'emploi recrutés : 25</p> <p>HEURES D'INSERTION 46 salariés, Heures de travail : 18 552</p> <table border="1" data-bbox="475 1742 1501 1939"> <thead> <tr> <th>Activité support</th> <th>Nombre de salariés</th> <th>Heures de travail</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bâtiment, peinture</td> <td>11</td> <td>4451</td> <td>23.99</td> </tr> <tr> <td>Logistique</td> <td>16</td> <td>7546</td> <td>40.67</td> </tr> <tr> <td>Espaces verts</td> <td>18</td> <td>5931</td> <td>31.96</td> </tr> <tr> <td>Atelier vélo</td> <td>2</td> <td>624</td> <td>3.36</td> </tr> </tbody> </table> <p>REPARTION HOMME/FEMME : 2 femmes, 44 hommes</p>			Activité support	Nombre de salariés	Heures de travail	%	Bâtiment, peinture	11	4451	23.99	Logistique	16	7546	40.67	Espaces verts	18	5931	31.96	Atelier vélo	2	624	3.36
Activité support	Nombre de salariés	Heures de travail	%																				
Bâtiment, peinture	11	4451	23.99																				
Logistique	16	7546	40.67																				
Espaces verts	18	5931	31.96																				
Atelier vélo	2	624	3.36																				

AGE

Tranches d'âge	Nombre de salariés	%
- 25 ans	20	43.47
26-34 ans	7	15.21
35 -44 ans	9	19.56
45-54 ans	5	10.86
55 et +	5	10.86

REPARTION GEOGRAPHIQUE

Communes	Nombre de salariés	%
Hyères	22	46.80
Toulon	15	31.91
La valette	4	8.51
La garde	3	6.38
Le Pradet	2	4.25
Solliès-Toucas	1	2.21

QUARTIER DE RESIDENCE (Politique de la ville)

1/Quartier prioritaire : 19

2/Quartier de veille : 3

Taux de sortie en emploi : 69.57 %**QUALITATIVE**

Points forts : salariés en transition professionnelle impliqués dans la production et vie de l'association ; Accompagnement de plus grande proximité avec l'accompagnatrice socio-professionnelle ; participation aux forums et autres réunions internes proposées ; programme d'accompagnement/formation à la médiation active en direction des entreprise et ses effets positifs sur le retour à l'emploi.

Difficultés : problèmes de santé amenant à de l'absentéisme sur les chantiers ; difficultés liées à la mobilité ; difficultés liées au logement (hébergés ou logement inadapté), difficultés à saisir les opportunités de travail et envisager un « après chantier » notamment pour ceux dont les contrats de travail ont duré plus de 12 mois ; difficultés de compréhension et d'expression. Pas de femmes intégrées dans les parcours en 2021.

REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS

- Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Cadre d'intervention de Région Sud en faveur des structures porteuses d'ateliers et chantiers d'insertion
- Appel à projet régional FIT 2020-2021
- Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail (parcours emploi compétences, insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification)
- Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité économique
- Plan départemental d'Insertion
- Politique de la ville

<p><i>CONSTATS</i></p>	<p>Le repérage des publics dits « NEET ou invisibles », et notamment des jeunes, est un enjeu majeur du Plan d'Investissement dans les Compétences lancé par le gouvernement en 2017. C'est également une priorité de la Garantie Européenne pour la Jeunesse.</p> <p>Le Conseil Européen a invité les États membres à intensifier leurs efforts dès 2014, en mobilisant les crédits du Fonds Social Européen, à travers le programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes.</p> <p>Le FSE a lancé un Appel à projet afin de répondre à l'objectif d'augmenter l'accès à la formation professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.</p> <p>La Région conduit son action selon trois principes : protéger les populations, aider les acteurs locaux et accompagner les territoires. Pour cela, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié une véritable politique publique en matière de Jeunesse, de Citoyenneté et de promotion des valeurs de la République afin de favoriser l'autonomie des jeunes, de faciliter leur insertion sociale et professionnelle et de prévenir la délinquance et la violence sous toutes leurs formes.</p> <p>Ces démarches poursuivent à terme le même objectif de former et accompagner vers l'emploi le plus grand nombre de jeunes de 16 à 29 ans révolus, en particulier les jeunes, sans emploi, ne suivant ni études, ni formation, via un parcours d'insertion sociale et professionnelle adapté à leurs besoins, leur permettant de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formation existants. Le contexte sanitaire est venu impacter les jeunes qui ne sont pas épargnés. Ils subissent très fortement la précarisation économique, l'isolement et une série de ruptures scolaires, affectives, psychologiques. Le Gouvernement a pris la mesure des difficultés des jeunes aggravées par la pandémie en prenant des mesures fortes qu'il déploie également dans son plan, « 1 jeune 1 solution »</p> <p>On relève aussi que : « Si un nombre important de jeunes accueillis en protection de l'Enfance réussissent leur insertion sociale malgré un parcours de vie difficile, une part importante d'entre eux reste en grande fragilité : 15,8 % de ces jeunes ne sont plus scolarisés à 16 ans, une personne sans domicile fixe sur 4 a connu un parcours en protection de l'enfance ». Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : Référentiel d'accompagnement pour les sorties de l'aide sociale à l'enfance-Février 2019.</p> <p>On observe qu'un certain nombre de jeunes âgés de + de 16 ans est inscrit dans des processus d'exclusion socio-économique. Ces jeunes ne disposent pas des codes sociaux nécessaires à leur intégration sociale et professionnelle. Accompagner les jeunes en conflit avec la loi vers l'emploi permet d'éviter la récidive.</p> <p>La Mission Locale, la PJJ, l'AEMO, ainsi que les éducateurs de l'APS constatent, que pour ces jeunes, l'offre en accompagnement n'est pas adaptée. En effet le cadre proposé par les différents dispositifs tels que : la garantie jeunes, l'école de la 2ème chance, les chantiers d'insertion, sont encore trop exigeant pour eux. Un travail éducatif en amont est indispensable.</p>
<p><i>PROBLÉMATIQUES</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement des troubles psychologiques. • Evolution du public rencontrant des conflits intrafamiliaux • Augmentation des jeunes bénéficiant de mesures de protection de l'enfance • Evolution des problématiques économique
<p><i>BUT, FINALITE</i></p>	<p>Insertion socioprofessionnelle des jeunes.</p>

<i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i>	Construire les étapes d'un parcours personnalisé traitant les freins à une insertion sociale et professionnelle, et accompagner la construction personnelle des étapes vers une solution d'entrée ou de retour dans le droit commun en milieu ordinaire ou en milieu protégé.
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler les codes sociaux • Accompagner individuellement la construction d'un projet personnalisé d'insertion et la mise en place d'étapes réalistes et réalisables pour le jeune • Construire un réseau personnalisé d'insertion socioprofessionnelle • Accompagner vers le droit commun (Mission Locale, Pôle emploi, santé, hébergement) • Favoriser la connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de la formation • Optimiser et consolider le travail en partenariat • Améliorer les compétences de ces jeunes dans les savoirs de base : français, mathématiques, informatique, code de la route • Permettre d'acquérir des connaissances et des savoir-faire relatifs à l'insertion dans le milieu professionnel ou de la formation qualifiante. • Évaluer l'écart entre le projet énoncé et sa réalisation • Accompagner la lever des freins sur le plan de la mobilité
<i>PUBLICS</i>	Jeunes de 16 à 25 ans en situation d'errance éducative, dont 50 % bénéficient d'une mesure judiciaire.
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<p>Convention Justice / Région</p> <p><u>Orientation et entrée dans le parcours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Permanence toutes les 6 semaines au sein de la Mission Locale • Réunion de positionnement entre l'équipe et les orienteurs (PJJ, AEMO, E2C, Mission locale, MECS...) • Entretien de motivation avec l'orienteur, le jeune, les parents pour les mineurs • Présentation du cadre du dispositif et contractualisation tripartite de l'accompagnement : • Un contrat est signé. Le jeune devient alors stagiaire de la formation professionnelle <p><u>Contractualisation et déroulement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un projet de parcours personnalisé • Mise en place d'étapes pour résoudre les freins à l'insertion (remise à niveau, situation administrative, santé, mobilité, logement) • Renforcement de séance en accompagnements individuels • Mobilisation des compétences et appétences des jeunes, mise en pratique des gestes professionnels au sein de chantiers éducatifs ou chantiers école, en entreprise • Énonciation des règles et du cadre d'intervention reliés à chaque séance • Évaluation des effets et impacts de l'action : • Évaluation du parcours de manière régulière adaptée à la situation du parcours du jeune • Réunion de suivi en équipe pour permettre une lisibilité des avancées ou des difficultés partagées • Association des familles et du jeune à cette étape d'évaluation (jeunes mineurs) • Bilan partagé avec les partenaires de manière régulière
<i>ENCADREMENT</i>	3 Formateurs/trices 1 Cheffe de service
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 11 mois • Du lundi au vendredi

<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Services de l'UEMO (PJJ) Mission Locale ASE, AEMO, E2C Villa Aurélienne Centre culturel de Saint-Raphaël	Associations locales ; Pôle emploi ; Tissu économique ; Secteur culture-loisirs Ville de Fréjus Ville de Saint-Raphaël <u>Financeurs :</u> FSE Conseil Régional « Ma Région sud » État (contrat de ville)
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	L'action se positionne en amont des autres actions et dispositifs portés par les acteurs œuvrant dans le domaine de l'insertion des personnes vulnérables : Mission locale / dispositif Garantie jeunes ; École de la deuxième Chance, Association Intermédiaire, ETTI, Chantier d'insertion	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> o Capacité à respecter des horaires et consignes o Levée des freins sociaux o Élaboration d'un projet de vie réalisable o Sortie en emploi ou en formation 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> o Les jeunes accompagnés bénéficient d'une mesure o Implication des jeunes dans leur parcours/ Assiduité o Evaluation du dispositif de formation avec les jeunes o Adaptation des supports pédagogiques en privilégiant l'ouverture vers l'extérieur o Construction des étapes et lever des freins o Ouverture vers les structures de droits communs et les entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> o 50 % des jeunes bénéficient d'une mesure judiciaire o Nombre de jeune bénéficiant d'une mesure administrative o Nombre de jeune bénéficiant d'une notification MDPH o Taux de présence o Nombre de jeune ayant été au bout de leur parcours o Nombres de sortie dite positive o Nombre de séance réalisée sur l'année o Nombre de sortie culturelle o Nombre de partenaire du tissu économique local mobilisé o Nombre de projet individuel formalisé avec le jeune o Nombre d'entretien de remobilisation o Nombre de rencontre et de contacts partenaires o Nombre de permanence à la mission locale
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du projet du jeune et de sa situation • Remobilisation du jeune dans son parcours • Insertion socioprofessionnelle 	

QUANTITATIVE

30 parcours 27 jeunes accompagnés dont 56 % de garçons et 44% de filles
 100 % ont formalisé un projet personnalisé avec leur formateur pédagogique référent.
 59% bénéficient de mesure(s) d'accompagnement(s) éducatif(s) complémentaire(s) :

- 6 PJJ
- 1 SPIP
- 3MDPH
- 6 mesures protection de l'enfance (augmentation de 50% par rapport à 2020)

Taux de présence des jeunes : 62%

- 69 % de sortie positives :
- 3 sorties en alternance
- 3 sorties vers l'emploi
- 3 sorties en formation
- 3 santé (MDPH)

On comptabilise 5 abandons dont 3 jeunes qui ont réintégré le dispositif dans l'année

231 entretiens d'évolution et/ou de remobilisation

- Entretien individuel avec le jeune : 149
- Entretien avec le partenaire et le jeune : 41
- Entretien avec la famille et le jeune : 41

342 Échanges téléphoniques et rencontres avec les partenaires dont :

- Structures protection de l'enfance : 109
- Structures médico-social : 14
- Mission locale : 89 dont 8 permanences
- Structures liées à la culture et à l'environnement : 31
- Organismes de formation : 27
- Entreprises : 55
- Structures d'accompagnement vers le logement : 6
- Analyse de la pratique professionnelle : 11

- 10 jeunes ont bénéficié de plusieurs mises en situation d'emploi à travers des temps de stage en entreprise.

QUALITATIVE

Le contexte sanitaire a impacté l'organisation de l'emploi du temps avec la mise en place de 2 groupes distincts. Cette situation a eu un impact sur la dynamique du groupe :

- Absentéisme : complexité d'aborder une avancée du parcours dans un système de « start and stop » ce qui génère une démobilitation de certains jeunes.

Plusieurs jeunes isolés également pour des raisons de cas contact : ce qui a fortement impacté la continuité d'accompagnement. Fermeture du dispositif durant deux jours pour raison sanitaire.

- Les abandons : Certains ne sont pas allés au bout de leur parcours de formation. On comptabilise 5 abandons sur l'année : dont 3 jeunes qui ont réintégré le dispositif dans l'année. On observe systématiquement que l'abandon du stagiaire se matérialise dès lors qu'une solution positive est trouvée.

	<p>LES POINTS DE FORCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique de groupe positive : les jeunes accompagnés ont fait preuve d'une forte implication. Sur le plan relationnel, ils ont su mettre en avant leurs qualités individuelles et en faire une force au service du collectif. Tous ont évolué dans leur savoir-être, en faisant preuve de tolérance, en acceptant les différences. • Tous les jeunes accueillis sur le dispositif ont réussi à construire une relation de confiance avec l'équipe de formateurs, ce qui permet de faire évoluer leur regard en direction des adultes. • Malgré le contexte sanitaire 10 stagiaires ont pu effectuer des mises en situations professionnelles ; 3 d'entre eux ont intégré un emploi et/ou une formation à la suite de leurs stages. • Mise en œuvre et renforcement des accompagnements individuels • Une équipe de professionnels expérimentés qui n'a cessé de se réadapter pour répondre aux différentes problématiques. • Le développement du travail en réseau qui a permis de pouvoir travailler en coordination avec les différents acteurs de terrain impliqués dans chaque situation : Mission locale, E2C, AEMO, MECS, PEAD, APS, AXIS, familles... • Développement du réseau de partenaires sur le plan de la santé afin d'apporter des réponses adaptées aux jeunes nécessitant une veille importante sur le plan de la santé physique et psychique (CORIDYS, AXIS) • Réflexion sur le processus d'abandon des jeunes : perspectives d'intervention en réponse à l'AAP les invisibles (projet IMSAT)
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Programme FEDER-FSE 2014-2020 d'initiatives pour l'emploi des jeunes : « Favoriser les dynamiques d'insertion vers la formation et l'emploi des jeunes ayant le moins d'opportunités et des personnes les plus éloignées de l'emploi » ○ Plan d'Investissement dans les compétences ○ Garantie jeunes ○ École de la 2^{ème} chance

CONSTATS

L'APS repère depuis plusieurs années, une évolution des problématiques avec une recrudescence des violences intrafamiliales, des comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile.

Le Plan Départemental de Santé du Territoire du Var précise que le département du Var est un territoire attractif, bien équipé en structures hospitalières sauf pour la psychiatrie dont l'offre est en deçà des besoins existants, ce qui engendre des parcours de santé complexes avec des délais d'attente trop longs. L'offre de soins en santé mentale dans le Var est globalement moins importante que dans d'autres départements, obligeant parfois les patients à se déplacer dans un département limitrophe ou une autre région pour avoir accès à des soins de santé mentale.

Ce manque de réponse en termes de santé mentale sur le territoire a amené davantage d'orientation de situations individuelles depuis deux ans pour répondre à une demande réelle sur le territoire hyérois qui s'est accentuée avec la crise sanitaire.

En 2021, La thérapeute familiale est venue répondre de manière transitoire à ces demandes dans un contexte sociétal particulier.

En effet, les réponses sur le territoire sont insuffisantes et n'ont pas permis durant la période COVID, une prise en charge globale de la santé psychique.

Les partenaires et plus précisément le PRE principal bénéficiaire et financeur de l'action de consultation familiale nous sollicite de plus en plus sur des situations qui nécessitent de sécuriser en amont la sphère parentale pour pouvoir penser le travail familial.

Le PRE repère un accroissement des situations complexes et en réponse des ressources limitées. Il fait appel à l'association AVRE et AFL transition.

L'EPE avec laquelle nous travaillons notamment dans le cadre des actions de soutien à la parentalité constate sur l'espace de rencontre médiatisée davantage d'enfants en situation de traumatismes.

Dans leur pratique éducative, les éducateurs de PS observent une évolution quant aux sollicitations des partenaires de la protection de l'enfance, de l'Education Nationale, des familles, des jeunes concernant les problématiques de santé psychique.

Autres constats, d'après l'essentiel n°165-2016, caisse nationale des Allocations familles : Ces dernières décennies, les structures familiales ont rapidement évolué : « un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale, constituée dans 82% des cas d'une mère avec un ou des enfants et plus fortement exposée à la précarité que les autres types de familles. Un enfant sur neuf vit dans une famille recomposée ».

Dans ce contexte, plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle de parent.

Les différents acteurs du territoire œuvrant dans le champ de la parentalité font les mêmes constats :

Face à des situations familiales, les parents peuvent être en difficultés du fait :

- D'un sentiment d'impuissance en lien avec le décrochage scolaire, les addictions, la radicalisation, la maladie psychique, le handicap, un désir de changement d'identité sexuelle.
- De crises familiales : séparation des parents, divorce, recombinaison familiale, secret de famille.
- D'événements externes à la famille : agression sexuelle d'un enfant, harcèlement à l'école.

<i>PROBLÉMATIQUES</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence des violences intra- familiales • Des conflits parentaux à la suite de séparations conjugales • Des comportements inadaptés des jeunes en lien avec une santé psychique fragile à la suite de traumatismes • Manifestation de troubles anxiogènes chez un public de plus en plus jeune (Phobies, peurs panique, attaques de panique), nouvelle pathologie 	
<i>BUT, FINALITE</i>	Cœuvrer pour le bien être psychologique des enfants et leur famille	
<i>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</i>	Prendre et compte et contribuer à apaiser la souffrance psychique des enfants, des adolescents et de leurs parents.	
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux familles d'accéder à une aide thérapeutique de soutien familial • Permettre aux familles de mobiliser leurs ressources et leurs compétences • Permettre au jeune une amélioration de sa santé psychique • Permettre aux parents l'acquisition des clés de compréhension • Favoriser l'appropriation pour les parents de postures éducatives adaptées 	
<i>PUBLICS</i>	Enfants, adolescents, jeunes adultes et leur famille habitants la ville d'Hyères	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations du jeune et sa famille en interne, par les partenaires et le bouche à oreille, avec une fiche de positionnement • 1^{er} contact-entretien téléphonique • Consultations familiales avec protocole d'accueil au sein des locaux de l'APS : siège social, locaux du PAD (point accès aux droits), domicile parental, visio • Projet personnalisé d'accompagnement • Suivi de l'action et Travail de réseau élaboré, régulier et repéré 	
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Thérapeute familiale systémicienne, Clinicienne en psychothérapie intégrative - 1 Cheffe de Service 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Cette action se déroule tout au long de l'année avec une durée moyenne d'accompagnement entre 6 et 8 mois.	
<i>PARTENAIRES</i>	1er CERCLE	2ème CERCLE
	Assistantes sociales scolaires, Infirmières et psychologues scolaires, UTS services ASE et ASI, IEMF, ADSEA 83, CMP de Hyères, Unité mobile enfants adolescents de Pierrefeu (EMEA), Médecins psychologues libéraux, Orion, Programme de Réussite Éducative (PRE) ville d'Hyères/services de l'Etat, bailleurs sociaux CAF (Reaap) EPE Police nationale brigade des mineurs	Education Nationale Conseil Départemental du Var Etat (CGET) CIDFF, SOS Femmes 13, CADA
<i>COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Renforcement du partenariat avec UTS du Var qui s'est traduit par un travail avec les assistant.e.s social.e.s en lien avec une meilleure appréciation du dispositif. Une complémentarité dans le mode d'intervention. Sur l'ensemble du département, la politique sociale du Département du Var est mise en œuvre par les équipes sociales des Unités Territoriales Sociales (UTS). Une antenne sur le territoire hyérois assure l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes qui rencontrent des difficultés sociales ou en situation de précarité et d'exclusion. L'accueil dispensé dans les UTS permet l'accès aux droits des publics fragiles, dans le cadre des dispositifs d'aide sociale, légaux et extra-légaux, pour apporter aides et secours aux personnes en difficulté.	

	Ecole des parents : L'École des Parents et des Éducateurs de Toulon est une association qui soutient les familles et les professionnels dans les domaines de la parentalité, de la vie familiale et de l'adolescence. Elle dispose d'une permanence sur Hyères mais les familles accompagnées par la prévention spécialisée s'y rendent peu. Les consultations familiales viennent répondre à ce public.	
<i>RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter que le jeune soit perçu comme la cause principale des problèmes. • La famille retrouve un mode de communication positif • Observer, constater et valider les changements avec et en présence, de la famille et de chaque membre qui la compose. 	
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La famille retrouve ses capacités de fonctionnement et mobilise ses propres ressources. • Diminution des violences intrafamiliales 	
<i>ÉVALUATION</i>	CRITÈRES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de séances de consultations familiales • Implication des parents • Evolution des attitudes éducatives • Implication dans le partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de suivi individuel • Nombre de séances par an • Nombre de familles rencontrées • Nombre de jeunes enfants/ado • Nombre d'adultes • Nombre de séances en moyenne par famille • Nombre de projets d'accompagnement • Nombre de jeunes ayant diminué ses symptômes • Nombre de parents ayant fait évoluer sa posture éducative • Nombre de partenaires impliquées et qualité
	QUANTITATIVE	
	<p><u>Nombre de situations</u> :</p> <p>22 situations ont été orientées sur les consultations familiales soit au total 48 personnes qui ont bénéficié du dispositif.</p> <p><u>Nombre de séances</u> : 336 séances.</p> <p><u>Tranche d'âge</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 adultes de + 25 ans : (13 femmes et 4 hommes), • 7 jeunes adultes de 18/24 ans : (3 filles et 4 garçons) • 18 adolescents de 12/18 ans : (11 filles et 7 garçons) • 4 enfants de 6/12 ans : (3 filles et 1 garçon) • 2 enfants 0/6 ans : (1 fille et 1 garçon) <p><u>Composition de la famille</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 familles mono parentales, 2 familles avec présence des 2 parents • 4 familles recomposée, 1 jeune recueillie par ses grands-parents. <p><u>Les orientations</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'orientation faites par le PRE : 11 • En interne : 8 • Autres partenaires (Education nationale, UTS) : 3 • Nombre de suivis réalisés : 22 situations dont 13 situations familiales et 9 situations individuelles. 	

QUALITATIVE

On note une nette augmentation du nombre de situations pour l'année 2021. Le dispositif des consultations familiales semble être davantage repéré par les partenaires, il est également sollicité à la hausse par les équipes éducatives à l'interne.

3 caractéristiques de l'année 2021 :

- L'augmentation du nombre des suivis individuels chez les adolescents et jeunes adultes.

La majorité des suivis individuels est orientée en interne. Pour certains adolescents, l'adhésion n'a pas opéré. L'engagement d'un travail personnel demande une maturité suffisante et pour les plus jeunes sujets cela est parfois complexe d'élaborer autour de ce qui les préoccupe dans leur quotidien. Le premier contact est acté et ils repèrent qu'ils peuvent s'en saisir ultérieurement. Cela a été le cas cette année pour 4 « anciens jeunes » de l'APS qui, devenus majeurs, se sont adressés naturellement en prenant rdv pour engager un travail individuel réflexif.

Prendre son autonomie : Arriver à se détacher de sa famille, comment partir sans pour autant se fâcher avec les siens ? Comment arriver à s'épanouir sans culpabiliser, sans avoir la sensation d'abandonner le parent ? Ces questionnements reviennent principalement chez ces jeunes et lorsque ces inquiétudes se fixent, elles génèrent souvent des anxiétés qui prennent de l'ampleur. Cela crée chez certains jeunes des peurs paniques généralisés. Difficilement contrôlables, ces jeunes adultes se retrouvent piégés dans un sas où le corps prend le relais pour exprimer leurs difficultés.

- L'augmentation du nombre de familles mono parentales en demande de soutien à la fonction parentale.

Se retrouver seul(e) à endosser le rôle de parents (initialement prévu par deux), devient de plus en plus fréquent. Pour autant, La gestion de l'éducation de l'enfant, de l'adolescent se voit fragilisée par les lourdes tâches mentales et physiques déployées par le parent présent. (Cela se complexifie lorsqu'il y a une fratrie). Les mises en place des limites, des repères est souvent bâclée et c'est aux étapes charnières (de la prime enfance à l'enfance, de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte) que peuvent se manifester des comportements inadaptés. Ces insécurités liées à la fragilité de la structure parentale, se repèrent aisément auprès des familles qui nous sont orientées. Les violences intrafamiliales sont souvent présentes.

- Evolution de la durée du temps de suivi de 10 à 12 mois car il y a besoin d'affiner le travail dans chaque système de la cellule familial pour venir sécuriser la sphère parentale et apporter des repères et des limites « structurants » aux enfants.

Concernant l'augmentation du nombre de demandes de suivi individuel et au regard des ressources mobilisées en 2021, l'APS dans ses perspectives, va recentrer principalement son action sur la thérapie familiale ce qui va nécessiter de trouver des relais sur le territoire pour répondre à ces demandes.

En 2021, nous avons sollicité l'équipe mobile de Pierrefeu pour établir un partenariat. C'est un relais pour l'équipe mais pour l'usager cela ne peut répondre qu'aux situations d'urgence avec certains critères. Si l'équipe mobile joue un rôle important dans l'orientation vers une prise en charge, les délais sont longs. Quant au suivi en libéral, il est insuffisamment adapté au public de la prévention spécialisée de par son coût et ses modalités administratives, nous avons pu le vérifier avec la mise en place des séances financées par la CPAM en réponse aux conséquences psychologiques en lien avec le contexte sanitaire.

*POLITIQUES PUBLIQUES
ET DISPOSITIFS
ASSOCIÉS*

PRE : Lancé en 2015, le Programme de Réussite Educative bénéficie chaque année à 150 jeunes hyérois environ.
Il appartient à un professionnel issu du milieu éducatif, scolaire, ou associatif de repérer l'enfant en difficulté. Le PRE est alors proposé à la famille par l'équipe pluridisciplinaire.
En 2019, il finance 10 situations pour les consultations familiales.
L'ODPE : Ses missions sont définies à l'article L 226-3 du Code de l'action sociale et des familles

<p><i>CONSTATS</i></p>	<p>La mise en œuvre de la stratégie « Dessine-moi un parent » comptera parmi les priorités de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Les autres objectifs de cette stratégie sont d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'améliorer les relations entre les familles et l'école, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents.</p> <p>Le Département du Var, dans le cadre du Schéma Départemental soutient les familles dans le cadre d'actions visant un soutien à la parentalité par des accueils mères enfants ou parents enfants.</p> <p>Pour le Réseau de soutien à la parentalité porté par la CAF : «. Si, d'une façon générale, tous les acteurs de l'enfance sont concernés, ..., les parents gardent une place unique. ..., Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant. »</p> <p>Cette action s'inscrit en réponse aux constats suivants, partagés avec les établissements scolaires et les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communication orale dans certaines familles est essentiellement basée sur les besoins du quotidien, peu d'échanges et de stimulations verbales sont mis en œuvre en direction des jeunes enfants. • Ces derniers grandissent dans un cercle familial restreint et fréquentent peu les structures collectives. • L'acceptation des règles n'est pas intégrée et met à mal l'autorité du parent. • Les mères expriment la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental. <p>Les parents s'appuient insuffisamment sur les supports et ressources ludiques locales. L'accessibilité à l'offre culturelle est de fait limitée.</p> <p>Face à cette pandémie de COVID-19, les confinements ont rythmé l'année 2020. Les relations familiales ont été profondément modifiées : limitation des rapports sociaux voire familiaux et des activités physiques, la peur de la contamination, l'inquiétude financière.</p>
<p><i>PROBLÉMATIQUES</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> o Difficultés pour les parents à assumer leur fonction parentale et à se détacher de leur enfant en vue de leur autonomie. o Impuissance exprimée face aux comportements de leur enfant qui n'accepte pas encore le cadre posé. o Les réponses éducatives des parents ne sont pas forcément adaptées aux enfants. o Pauvreté ou non acquisition du langage parlé. o Environnement peu stimulant avec peu d'exploration, d'expérimentation avant l'entrée à l'école.
<p><i>BUT, FINALITE</i></p>	<p>CONTRIBUER AU BIEN ETRE DES ENFANTS DANS LA CELLULE FAMILIALE</p>
<p><i>OBJECTIF GÉNÉRAUX</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> o Favoriser les apprentissages nécessaires à la socialisation des enfants. o Prévenir les dysfonctionnements dans les relations parents /enfants.
<p><i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> o Aider les parents dans leur questionnement éducatif. o Favoriser une prise de conscience des attendus futurs de l'école. o Préparer les enfants et les parents aux futures séparations. o Accompagner les parents face aux objectifs pédagogiques.
<p><i>PUBLICS</i></p>	<p>Enfants de 2 à 3 ans et leurs Parents habitant sur la commune de Fréjus.</p>

<p><i>MOYENS D'ACTION</i></p>	<p><u>Supports pédagogiques, éducatifs et locaux :</u> Une structure d'accueil située à Sainte-Croix, Local aménagé pour répondre aux besoins des enfants. Modification de l'agrément PMI augmentation des places : 2 groupes de 16 enfants, mutualisation des professionnels sur un même site. Temps d'accueil et d'échanges avec les parents, autour d'activités ludiques partagées avec leurs enfants.</p> <p><u>Scénarios d'apprentissages adaptés et évolutifs :</u> Mise en situation et réalisation d'activités autour d'une thématique. Projet personnalisé rédigé pour chaque enfant, élaboré en lien avec les parents. Réunion hebdomadaire organisée avec toute l'équipe, sous la responsabilité et l'animation de la cheffe de service. Intervention d'une thérapeute familiale au sein de l'équipe.</p> <p><u>Méthodes d'interventions :</u> Ateliers enfants seul : 2 demi-journées par semaine. Ateliers parents-enfants : 1 demi-journée par semaine. Mise en œuvre d'accompagnements individuels. Groupe d'échange : 3 à 5 fois par an. Rencontre avec les différentes directrices d'écoles maternelles. Mise en œuvre de projet en collaboration avec les écoles maternelles du territoire de Fréjus.</p>	
<p><i>ENCADREMENT</i></p>	<p>5 Éducatrices enfance 1 cheffe de service</p>	
<p><i>RYTHME OU DURÉE</i></p>	<p><u>Durant l'année scolaire :</u> Les enfants participent à trois demi-journées par semaine dont une en présence des parents. Les jours et horaires d'accueil : • <u>1er groupe</u> : les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 • <u>2ème groupe</u> : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30, les mardis de 8h30 à 11h30 Un accueil échelonné est mis en place de 8h30 à 9h et de 13h30 à 14h. De même pour le départ de 11h à 11h30 et de 16h à 16h30.</p>	
<p><i>PARTENAIRES</i></p>	<p style="text-align: center;">1^{er} CERCLE</p> <p style="text-align: center;">Écoles maternelles Aubanel, Valescure, Les Moussaillons et Aulézy Puéricultrices PMI EPAFA CAMSP PMI</p>	<p style="text-align: center;">2^{ème} CERCLE</p> <p style="text-align: center;">Conseil Départemental (financier) REAAP (financier) Centre Culturel St Raphaël Mairie Fréjus Assistantes sociales de secteur (UTS)</p>
<p><i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i></p>	<p>Les actions menées dans le cadre de la halte-garderie s'inscrivent dans une complémentarité des actions individuelles menées par la PMI et le CAMSP.</p>	
<p><i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> o Éveil du potentiel de l'enfant, acquisition de certains apprentissages. o Meilleure compréhension des besoins et des possibilités de l'enfant. o Évolution des positionnements éducatifs des parents envers l'enfant. o Résolutions des situations problématiques. o Meilleure intégration des enfants lors de leur 1ère rentrée à l'école maternelle. 	

CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE</p> <p>Nombre d'enfants accueillis : 63 enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> o Dont habitant les QPV : 32 18 La Gabelle, 14 l'Agachon <p>Nombre de séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sur l'année : 3 séances par groupe et par semaine à Sainte-Croix o Parents enfants : 29 ateliers parents/enfants sur l'année. o 1 sortie journée parents/enfants o 79 ateliers enfants seuls <p>Nombre de projet personnalisé formalisés avec les familles : 64</p> <p>Nombre de bilan d'évolution : 31 (février)</p> <p>Nombre de groupe d'échange : 4 dont 2 au sein des écoles Aulézy et Les moussaillons,</p> <p>Nombre de rencontres avec les écoles maternelles : 12</p> <p>Nombre de projets avec les écoles : 3</p> <p>Nombre de rencontre avec la CAMSP : 2</p> <p>Nombre de situation orienté et/ou bénéficiant d'une mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 5 enfants suivis par le CAMSP o 1 suivi par CMPP o 3 orientations PMI o 1 orientation AS UTS o 1 orientation CMPP o 1 orientation pédiatre o 1 orientation école 	<ul style="list-style-type: none"> o Nombre d'enfants accueillis o Nombre de parents bénéficiaires o Nombre de séances réalisées o Nombre de familles issues des QPV o Nombre de projet personnalisé avec les parents o Nombre de bilan d'évolution o Nombre d'ateliers parents/enfants o Utilisation d'une grille d'évolution o Évolution du regard du parent sur l'enfant o Nombre de groupe d'échange o Nombre d'accompagnements individuels o Nombre de rencontre avec les écoles maternelles du territoire o Nombre de projets Co construits avec les écoles o Nombre d'orientation effectuée par les partenaires o Nombre de rencontre avec le CAMSP o Nombre de participation aux équipes éducatives

QUALITATIVE

Les parents :

Suite aux restrictions sanitaires, nous avons dû réadapter l'organisation des ateliers parents/enfants. Nous n'avons pas changé le rythme mais le nombre de participants afin d'effectuer un roulement par quinzaine.

La présence des parents a été irrégulière (parents ou enfants malades).

Les parents se sont montrés moins impliqués que lors des années précédentes.

Les protocoles sanitaires nous ont obligés à la mise en place d'un accueil échelonné avec peu de brassage lors de l'accueil et des départs. Ces temps sont des moments forts qui permettent aux familles de partager leurs craintes, leurs interrogations face à l'évolution de leur enfant. Malgré une situation peu commune qui a fortement impacté les temps d'échanges informels avec les familles, les parents nous ont beaucoup partagé leurs craintes et leurs attentes, sur l'évolution de leur enfant.

De manière générale les parents ont évolué dans leur posture parentale et ont su modéliser : bien communiquer avec son enfant, savoir jouer avec lui, poser un cadre, respecter le rythme de l'enfant.

Ateliers enfants seuls :

Nous avons eu des groupes d'enfants complets, et réguliers tout au long de l'année.

Le travail autour de la séparation entre le parent et l'enfant a été plus complexe et a demandé plus de temps.

Les enfants accueillis cette année présentaient majoritairement des difficultés de langage, de concentration et un besoin d'être accompagnés dans l'acceptation d'un cadre.

Il a été nécessaire de les accompagner à entrer dans les rituels, à être moins éparpillés. La compréhension des consignes reste fragile.

L'équipe repère un renforcement de ces différentes difficultés certainement à mettre en lien avec le contexte sanitaire et l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement social et culturel des familles.

Majoritairement, nous avons eu une belle progression des enfants : capacité à écouter une histoire, adoptions des premières règles de vie sociales et de communication, exécution de consignes simples, jeux avec des camarades, entrée dans les jeux d'imitation, évolution de la motricité fine et de la motricité dans l'espace.

Pour certains enfants qui ont eu du mal à s'adapter, on a mis en œuvre un accompagnement individuel.

Le partenariat :

Malgré les restrictions sanitaires, nous avons gardé le lien avec les partenaires œuvrant dans la petite enfance (CAMSP, Ecoles maternelles...)

Groupe d'échange :

Les groupes d'échanges ont été irréguliers.

Manque de personnes, désistement dernière minute.

Nous avons mixé le groupe avec les Ateliers d'Eveil, pour avoir une meilleure dynamique.

De ce fait, nous avons pu aborder le chemin des parents.

Les sujets ont été sur les principes éducatifs dans le quotidien, mais aussi beaucoup sur les inquiétudes du COVID.

*REFERENCE AUX
POLITIQUES PUBLIQUES
ET DISPOSITIFS
ASSOCIÉS*

- Schéma départemental de l'enfance
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Contrat enfance et jeunesse de la ville
- Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

CONSTATS

La lutte contre le décrochage scolaire est l'une des priorités nationales et un enjeu dans le cadre de l'Union Européenne. Sur le plan législatif, deux évolutions importantes sont entrées en vigueur depuis la rentrée de septembre 2020 :

- Le droit au retour en formation pour tous les jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système éducatif sans diplôme ou niveau suffisant de qualification (article L.122 du Code de l'Education)
- L'obligation de formation pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans (article L.114 du Code de l'Education)

Au niveau du Var, le nouveau schéma départemental de 2022 – 2026, fait clairement apparaître la prévention des risques de ruptures scolaires comme un axe de travail prioritaire dans le cadre de la prévention et de protection de l'enfance.

En effet, la crise sanitaire a accentué les inégalités dans le domaine de l'éducation. En effet, les jeunes issus de milieux défavorisés ou suivis par l'ASE sont plus touchés par les risques de ruptures scolaires. Le manque de ressources nécessaires à domicile ou les ruptures de parcours liés aux mesures de placement nuisent à la réussite scolaire de ces jeunes. La multiplication des problématiques entraîne pour certains une rupture dans leur scolarité, voire un décrochage scolaire. Cela survient de plus en plus tôt et concerne un nombre important de jeunes de moins de 15 ans.

En 2021, même si les collèges ont maintenu les cours en présentiel, une partie des élèves a eu des difficultés à raccrocher et les établissements scolaires sont confrontés à des décrocheurs de plus en plus jeunes (moins de 15 ans). Face à ce constat et au manque de dispositifs adaptés à ces jeunes, un projet est en cours d'élaboration : le Projet d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire (PAPS). Initié par le CIO, cet accompagnement fera intervenir différents partenaires selon leurs missions ; l'APS y participera dans la dimension scolaire. Concernant les lycées, l'alternance des cours (présentiels/à distance) a fortement déstabilisé les élèves les plus fragiles. Enfin, les transitions 3^{ème}/2^{nde} et post bac ont été assez difficiles : les orientations sont mal préparées et nous rencontrons de plus en plus d'élèves de terminale en grande difficulté avec la plateforme web destinée à recueillir et gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants l'enseignement supérieur « Parcours Sup ».

Au sein des familles, les difficultés sociales et éducatives se sont elles aussi accentuées avec la crise sanitaire. De plus en plus de familles se sentent disqualifiées et incapables de suivre leur enfant dans leur scolarité. La scolarité est devenue une source d'angoisse et de dépit. Les problèmes de santé des enfants ne sont pas toujours pris en charge à cause du manque de professionnels spécialistes (orthophonistes, ergothérapeutes, neurologues) sur le territoire, des difficultés financières des parents et d'une baisse des financements du PRE. Cela a un impact négatif sur la scolarité des enfants.

Enfin, un nombre important de jeunes et de familles n'adhère pas aux dispositifs d'aide au sein des établissements scolaires car une approche globale et individualisée est nécessaire afin de répondre à leurs besoins.

<i>PROBLÉMATIQUES</i>	<p>Problématiques scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés dans les apprentissages, dans l'orientation. • Problèmes de comportement. • Difficultés d'adhésion aux dispositifs de l'Education Nationale <p>Problématiques familiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des familles à accompagner leur enfant dans leur scolarité. • Difficultés éducatives, violences intrafamiliales • Démarches administratives <p>Problématiques santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles Dys - (dyslexie, dyspraxie, etc.) • Santé physique, mentale <p>Problématiques sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de matériel informatique, imprimante ou matériel pas assez performant • Problèmes de connexion internet
<i>BUT, FINALITE</i>	Prévenir les ruptures scolaires, favoriser, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le rapport aux apprentissages des élèves • Favoriser leur maintien dans le circuit scolaire ou de formation. • Accompagner les jeunes dans leur orientation • Soutenir les familles dans la scolarité de leur enfant.
<i>PUBLICS</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Garçons et filles de 11 à 20 ans résidant à Hyères (prioritairement sur les quartiers prioritaires ou de veille de la ville) orientés par les éducateurs de rue de l'APS, les partenaires ou les familles - Jeunes en risque de rupture scolaire - Jeunes en cours de déscolarisation ou déscolarisés
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels avec le jeune et sa famille - Elaboration d'un projet d'accompagnement en fonction des demandes et besoins exprimés - Accompagnement individuel et/ou collectif dans les locaux de l'APS ou à domicile ou à l'extérieur (rencontres partenaires ou employeurs) - Coordination avec les éducateurs de rue, la cheffe de service - Lien avec les partenaires
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 éducatrices scolaires à plein temps - 1 bénévole - 8 éducateurs de rue à plein temps - 1 cheffe de service
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<p>Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021</p> <p><u>Entretiens avec les jeunes et les familles</u> : En moyenne 1h par entretien pour 1 jeune ; minimum de 2 entretiens par jeune.</p> <p><u>Projets personnalisés</u> : entre 1h et 3h d'accompagnement hebdomadaire ; durée définie selon les projets.</p> <p><u>Sorties collectives</u> : fréquence et durée selon les projets d'accompagnement.</p> <p><u>Liens avec les éducateurs de rue</u> : minimum de 5h par mois</p> <p><u>Liens avec les partenaires</u> : fréquence et durée selon les projets d'accompagnement et les partenaires.</p>

PARTENAIRES	1er CERCLE	2ème CERCLE
	Collège Marcel Rivière Collège Gustave Roux Lycée Jean Aicard Lycée Golf Hôtel PRE	Politique de la ville UTS CMP CADA
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	L'action est complémentaire des dispositifs d'aide de l'Education Nationale car elle propose un accompagnement plus individualisé et global des jeunes. Le lien des éducatrices scolaires et des éducateurs de rue avec les familles et les partenaires permet une élaboration commune sur différentes problématiques (scolaires, santé, familiales, sociales, éducation civique).	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	Maintien dans le circuit scolaire ou de formation Meilleur investissement dans la scolarité des jeunes Meilleur investissement des parents dans la scolarité et l'éducation de leur enfant	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de la motivation des jeunes dans leur scolarité, leur projet de formation • Amélioration de l'estime de soi et de la confiance • Diminution des problèmes de comportement au sein de l'établissement scolaire • Investissement des familles dans la scolarité de leur enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets d'accompagnement • Assiduité aux séances • Travail scolaire fait plus régulièrement • Commentaires positifs des enseignants sur le travail • Baisse des absences, des sanctions • Nombre de contacts avec les familles
IMPACTS ATTENDUS	Amélioration de la socialisation des jeunes Epanouissement des jeunes Liens parents / enfant apaisés	
ÉVALUATION (en référence aux critères et indicateurs)	QUANTITATIVE	
	<p><u>Descriptif du public :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 69 jeunes ont été rencontrés au moins une fois. - 24 élèves de 6^{ème} ont été rencontrés dans le cadre de la passerelle CM2-6^{ème}. <p style="text-align: center;">Garçons : 50% / Filles : 50%</p> <p><u>Collégiens : 68</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jules Ferry : 14 - Marcel Rivière : 37 - Gustave Roux : 16 - Maintenon : 1 <p><u>Lycéens : 22</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agricampus : 2 - Golf Hôtel : 9 - Jean Aicard : 10 - Saint-Jean : 1 <p><u>Autre : 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 jeune en formation avec Formavar - 1 jeune étudiant à l'université de la Garde - 1 jeune en recherche d'emploi 	

78 projets personnalisés ont été mis en place sur la base de la libre adhésion dont 22 pour les 6^{èmes} (Passerelle cm2/6^{ème})

Répartition par secteur d'habitation :

- 56% des jeunes résident dans les quartiers prioritaires de la ville ou quartiers de veille
- 44 % des jeunes suivis viennent d'autres quartiers

Au vu de la situation sanitaire, les modalités de suivi des jeunes ont été adaptées. Les séances au sein des locaux de l'APS ont eu lieu en individuel durant une grande partie de l'année ; les séances de groupe ont repris en fin d'année, en effectif réduit de 3 jeunes au maximum.

Les séances de groupe au sein de l'établissement Marcel Rivière ont été maintenues mais en plus petits groupes, dans des salles de classe séparées.

QUALITATIVE

Les collégiens :

La légère baisse du nombre de jeunes accompagnés s'explique par le fait que les éducatrices scolaires se sont impliquées dans l'élaboration ou la conduite de projets collectifs plus spécifiques : atelier lecture de rue, groupe de parole à Marcel Rivière, atelier bien-être.

Sur les **68 collégiens** rencontrés en 2021 par les éducatrices scolaires :

- **8 n'ont pas adhéré à l'accompagnement** ou ont été orientés vers d'autres partenaires
- **60 d'entre eux ont été en demande et se sont saisis du soutien proposé.**

Pour 37 jeunes, la situation s'est maintenue. Les difficultés sont toujours présentes mais les élèves se mobilisent et font preuve de régularité dans leur implication.

Pour 18 d'entre eux, une amélioration de la situation a été relevée. Les résultats scolaires ont été en progrès grâce une implication personnelle dans le travail plus soutenue. Les problèmes de comportement au sein des établissements scolaires ont diminué.

La situation de 5 jeunes s'est détériorée malgré l'accompagnement. Ces jeunes font face à des problématiques sociales et familiales en plus de leurs difficultés scolaires.

Globalement, une complexification des situations des jeunes a été observée. Les problématiques présentes sont multiples. En plus des difficultés scolaires, un nombre croissant de jeunes fait face à des difficultés d'ordre familial, social, présente un handicap (TDA/H, trouble dys..).

Pour **8 collégiens**, un **suivi par l'ASE ou l'IEMF** est en cours ou a été demandé en raison de grandes difficultés rencontrées au domicile. Celles-ci impactent toutes les dimensions de la vie du jeune.

Dans ces situations, les élèves, ainsi que leur famille, désinvestissent la scolarité. Cela s'observe au niveau des résultats scolaires, des absences, des problèmes de comportement et des relations, souvent tendues ou distantes, entre les établissements scolaires et les familles.

Un travail de coordination avec les différents acteurs intervenant dans la vie du jeune est nécessaire. Ces rencontres ou échanges téléphoniques permettent de s'assurer de la cohérence des actions mises en place et de les ajuster selon les résultats observés par chacun.

6 collégiens sont en **situation de handicap**. Ils bénéficient de prises en charge adaptées, par des professionnels en libéral (orthophoniste, psychologue, psychomotricien) et/ou par le CMP.

Ces handicaps, pour la plupart invisibles, impactent la vie des jeunes au collège, dans leurs relations aux autres (avec leurs pairs et leurs professeurs) et dans leurs *performances* scolaires. Ces difficultés peuvent être source de souffrance, fragiliser les jeunes dans leur confiance en eux et créer un désintérêt pour leur scolarité.

Ces observations nécessitent un ajustement de l'accompagnement à la scolarité proposé par les éducatrices scolaires.

En effet, ces jeunes présentent des fonctionnements différents et une fatigabilité souvent accrue.

Le déroulement et le rythme des séances doivent être repensés pour s'adapter au mieux aux capacités de concentration et aux besoins du jeune en lui proposant des méthodes de travail lui correspondant.

Le temps de séance ainsi que l'organisation de travail peuvent donc être réfléchis ensemble et modulés. Il est également important de rester disponible et d'offrir au jeune un temps pour s'exprimer librement sur ce qu'il vit au collège ou à l'extérieur.

Les rencontres régulières et les relations de confiance construites avec les établissements scolaires (Marcel Rivière et Gustave Roux) permettent d'échanger à propos de ces situations et d'y accorder une vigilance particulière.

Lycéens / autres :

Parmi les 25 jeunes, **2 ont quitté le circuit scolaire** : 1 est actuellement en placement ASE et n'est passé à l'APS que ponctuellement pour donner des nouvelles ; les éducateurs du foyer l'accompagnent dans sa recherche de projet de formation et n'ont pas souhaité de soutien de l'APS pour ce faire. L'autre jeune a décroché de sa 1^{ère} année de Licence au terme du 1^{er} semestre 2021, notamment à cause des cours distanciels, mis en place à l'Université. Un accompagnement est en cours avec une éducatrice de rue pour l'aider à raccrocher, dans un contexte familial difficile.

1 jeune de 2^{nde} est en risque de décrochage : malgré son redoublement en septembre 2021, ses absences perlées perdurent et elle ne parvient pas à travailler régulièrement. Un accompagnement renforcé au lycée lui a été proposé.

6 élèves de terminale ont rencontré des difficultés avec Parcours sup suite à l'obtention du bac. L'accompagnement leur a permis de se diriger vers la voie d'apprentissage à l'automne 2021. Les causes ont été multiples : aucun de leurs vœux n'a été accepté ou les élèves n'ont pas donné suite à leur affectation (villes trop éloignées du domicile), par peur de l'inconnu. Dans tous les cas, l'orientation a été mal préparée et les jeunes manquent de soutien dans cette étape tout en ne prenant pas la mesure de son importance.

Pour 5 lycéens, la situation s'est maintenue ou ils n'ont pas adhéré au projet d'accompagnement,

Pour 10 autres, la situation s'est améliorée et une progression dans les résultats et / ou le comportement a été notée.

Enfin, **une jeune fille a été orientée sur le service SAMI** de l'APS afin de faciliter sa recherche d'emploi.

Lien avec les familles :

20% des familles ont bénéficié d'un accompagnement très régulier par le service, en lien avec les éducateurs de rue : entretiens concernant la progression de la situation, accompagnement vers d'autres partenaires, accompagnement autour des difficultés administratives et éducatives.

Ce travail régulier a été nécessaire car les situations étaient complexes et les difficultés, multiples, notamment au sein de la cellule familiale. Le temps d'intervention pour ces familles a été très important et pour certaines d'entre elles, une information préoccupante a dû être faite.

Les autres familles ont été rencontrées entre une et 4 fois, dans le cadre du projet de leur enfant.

Liens avec les partenaires :

Des réunions régulières ont eu lieu avec les collèges Gustave Roux et Marcel Rivière, le lycée Jean Aicard, le PRE et le CIO. Les liens ont été renforcés avec Gustave Roux (15 rencontres) et Marcel Rivière (11 rencontres) du fait de la mise

	<p>en place d'actions spécifiques (Gustave Roux : projet inclusion - exclusion / Marcel Rivière : atelier de soutien méthodologique 6^{ème}, groupe de parole et école ouverte) et d'accompagnements complexes (Gustave Roux : 2 PAFI). La convention de partenariat avec le collège Jules Ferry n'a pas été renouvelée à compter de septembre 2021, car leur direction n'a pas donné suite à notre demande de rencontre.</p> <p>Des liens sont faits avec les autres partenaires dans le cadre de l'accompagnement des jeunes (Atelier relais, Cada En Chemin, CFA du Beausset, Mission Locale, UTS et éducateurs ASE ou AEMO).</p> <p>Enfin, les éducatrices scolaires ont pu participer à des réunions de présentation d'autres partenaires (E2C, Equipe mobile, CSAPA) et ont été sollicitées dans le cadre des dispositifs de lutte contre le décrochage pour les moins de 15 ans (Projet PAPS).</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>PRE PSAD</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>La mise en œuvre de la stratégie « Dessine-moi un parent » comptera parmi les priorités de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Les objectifs de cette stratégie sont d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'améliorer les relations entre les familles et l'école, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents.</p> <p>Le Réseau de soutien à la parentalité porté par la CAF auquel nous participons nous apporte un éclairage sur l'exercice de la parentalité : <i>« Exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. C'est être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant, ..., la multiplication des informations, voire des injonctions ne facilite pas la tâche des parents. Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant. »</i></p> <p>Sur le territoire de Fréjus nous avons partagé nos constats avec les différentes écoles maternelles rattachées à nos secteurs d'intervention chez les tous petits (2/3 ans), ainsi que chez les enfants de petite et moyenne section de maternelle, il est observé des comportements peu adaptés sur lesquels il est important d'agir en amont, pour favoriser une adaptation scolaire plus sereine et apaisée. Il apparait au sein des écoles que ces difficultés ont principalement pour origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une augmentation du nombre d'enfants orientés par le CAMSP ○ L'absence, dans les familles, d'une préparation à l'entrée à l'école maternelle ○ Un manque de stimulations et de sollicitations de l'enfant ○ Une place importante des écrans dans le quotidien des tout-petits ○ Un manque de communication et de confiance entre les parents et l'école <p>Tous ces points relèvent d'un apprentissage assez long chez certains enfants qui n'ont pas été préparés aux contraintes liées à la vie en collectivité.</p> <p>Nous partageons ces constats et observons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La communication orale dans certaines familles est essentiellement basée sur les besoins du quotidien, peu d'échanges et de stimulation verbale sont mis en œuvre en direction des jeunes enfants. ○ Ces derniers grandissent dans un cercle familial restreint et fréquentent peu les structures collectives. Ils ont parfois des difficultés à accepter les contraintes et peuvent manifester des comportements inadaptés. ○ Les apprentissages scolaires ne font pas sens, la motivation autour de l'objet scolaire est faible. ○ Les mères expriment la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental. <p><u>Constats relevés suite à la crise sanitaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des familles restées totalement isolées durant la première période de confinement : peu de vie sociale, peu de stimulation en direction des enfants. ○ Une utilisation importante, voire excessive des écrans (télévision et numérique). ○ Manque d'activités et d'offre ludique et culturelle lié à la crise sanitaire.
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés pour les parents à appréhender les contours de la fonction parentale. ▪ Difficultés d'accès à des activités extérieures au quartier, aux accueils de loisirs municipaux, clubs sportifs... ▪ Manque de vocabulaire des enfants, acquisition difficile du langage et/ou de la langue française. ▪ Environnement peu stimulant. <p>Influence négative des écrans numériques au détriment des activités ludiques, d'exploration et des échanges parents / enfants.</p>

<i>OBJECTIF GÉNÉRAUX</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner et soutenir les enfants dans leur développement. ○ Accompagner et soutenir les parents dans leur fonction parentale. 	
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser : <ul style="list-style-type: none"> - l'expression orale et stimuler l'intérêt des enfants pour l'écrit. - la gestion de la frustration chez l'enfant. - l'épanouissement de l'enfant, la coopération, l'autonomie, l'affirmation et l'estime de soi. - la participation et/ou l'implication des parents. • Proposer : <ul style="list-style-type: none"> - des activités d'éveil diverses et variées. - des activités fondées sur les intérêts, réels, concrets, liés au quotidien de l'enfant. • Soutenir les premières acquisitions scolaires des enfants. • Susciter des questionnements éducatifs auprès des parents. 	
<i>PUBLICS</i>	Enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<p><u>Supports/approches pédagogiques et locaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une structure d'accueil : sur le quartier de Sainte-Croix ○ Jeux nombreux et variés : jeux de tables, jeux moteurs, activités manuelles, ... ○ Approche par « scénario d'apprentissage ». <p><u>En direction et avec les parents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réunion d'information et de présentation du projet pédagogique et du règlement intérieur aux parents (En septembre) ○ Entretiens individuels pour l'inscription et la définition des priorités d'accompagnement auprès de leur enfant. ○ Un projet personnalisé est établi pour chaque enfant avec son/ses parent(s) ○ Invitations à participer à des activités ou sorties ○ Une rencontre semestrielle avec l'enfant et au moins un des parents pour faire un point sur les avancées de leur enfant. ○ Groupes d'échanges dont les thématiques sont définies avec les parents. ○ Accompagnements individuels. <p><u>En direction et avec les partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation aux équipes éducatives au sein des différentes écoles. ○ Participation aux équipes de préscolarisation. ○ Participation aux conseils des maîtres. ○ Rencontre avec chaque école pour faire des bilans réguliers sur l'évolution des enfants et des orientations. ○ Rencontre 3 fois par an avec le CAMSP pour le suivi des enfants (regards croisés sur les suivis communs, orientations, ...) 	
<i>ENCADREMENT</i>	5 Éducatrices enfance 1 cheffe de service	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Les mercredis, en période scolaire. <ul style="list-style-type: none"> • Enfants de petite section de maternelle : de 9h30 à 12h00 (1 groupe à Sainte Croix), • Enfants de moyenne et grande sections de maternelle de 13h30 à 16h30 (1 groupe à Sainte Croix) 	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Écoles maternelles de Fréjus Puéricultrices PMI CAMSP, CMPP Assistantes sociales UTS	Inspection de circonscription (EN) Les infrastructures municipales de loisirs et culturelles de Fréjus, EPAFA REAAP (financeur) Conseil Départemental (financeur)

COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Cette action s'inscrit pleinement en complémentarité du travail mené par les équipes pédagogiques des écoles maternelles concernées.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> o Meilleure adaptation des enfants à l'école, o Éveil de leur potentiel. o Évolution des comportements de l'enfant en collectivité o Plus grande autonomie de l'enfant. o Implication des parents face à l'éducation de leur enfant 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> o Capacité d'accueil sur une structure o Implication des familles inscrite sur l'action o Évolution du langage et de la socialisation o Évolution de la fonction parentale à l'égard de l'enfant o Travail en partenariat avec les différents acteurs présents autour de l'enfant et de sa famille 	<ul style="list-style-type: none"> o Nombre d'enfants accueillis o Nombre de parents bénéficiaires o Nombre de séances réalisées o Nombre de familles issues des QPV et QVA o Nombre de projet personnalisé avec les parents o Nombre de bilan d'évolution o Utilisation d'une grille d'évolution adaptée à l'âge de l'enfant o Évolution du comportement de l'enfant o Évolution du regard du parent sur l'enfant o Nombre de groupe d'échange o Nombre de rencontre avec les écoles maternelles o Nombre de projet avec les écoles maternelles o Nombre d'orientation effectuée par les partenaires o Nombre de rencontre avec le CAMSP o Nombre d'Accompagnement individuel
ÉVALUATION	QUANTITATIVE	
	<p>Nombre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Enfants accueillis : 31 o Parents bénéficiaires : 31 o Séances réalisées : 26 o Familles issues des QPV et QVA : 17 o Projet personnalisé avec les parents : 30 o Bilan d'évolution : 37 o Groupe d'échange : 4 o Rencontre avec les écoles maternelles : 11 o Projet avec les écoles maternelles : 1 o Orientation effectuée par les partenaires : 9 o Rencontre avec le CAMSP : 2 o Accompagnement individuel : 5 o Utilisation d'une grille d'évolution adaptée à l'âge de l'enfant : 26 	
	QUALITATIVE	
<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du comportement de l'enfant : Nous observons post confinement un renforcement de certaines problématiques chez les enfants accueillis : retard de langage, manque de stimulation, difficulté de compréhension des consignes, manque de réactivité face aux sollicitations des adultes. L'accompagnement de l'équipe éducative s'est principalement orienté autour de la stimulation langagière. Un trouble de la concentration est également soulevé 		

	<p>qui parasite les apprentissages et la mémorisation des acquisitions. Ils sont dans une posture de « spectateur des activités » notamment lors des chansons ou ils écoutent mais participent peu. On observe une évolution positive chez les enfants accueillis jusqu'au mois de juin 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des familles : Malgré les conditions sanitaires (pas de parents dans la structure) les parents ont été très à l'écoute des professionnels. Ils ont exprimé de nombreuses demandes sur l'évolution de leurs enfants et leur isolement suite à cette crise sanitaire : aide à l'autonomie, dialogue avec les écoles, peur de la maladie, envie d'activité et de renouer des liens sociaux... Pour certaines situations nous avons fait le lien avec les écoles pour faciliter la communication parents-écoles notamment concernant les enfants en situation de handicap. • Arrêt des ateliers d'éveil : Nous avons programmé une réunion pour annoncer aux familles l'arrêt des ateliers d'éveil en juin 2021. Les familles ont fait preuve de compassion et ont pu exprimer leurs regrets. Elles se sont mobilisées et ont pu faire des propositions pour maintenir l'activité (augmentation de leur participation financière, intervention de la presse...). Elles ont pu parler de leur frustration et de leur incompréhension de ne pas pouvoir aller au bout de cet accompagnement qu'elles décrivent de qualité. Nous avons également informé les partenaires opérationnels : le CAMSP, Les écoles maternelles : Aubanel, Valescure, Les moussaillons, Aulézy, le CMPP. Tous ont exprimé une incompréhension au regard des besoins réels sur le territoire.
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Schéma départemental de l'enfance.</p>

Les ACTIONS COLLECTIVES Par domaines d'intervention

<i>Education Civique</i>	<i>Atelier d'apprentissage de réparation de vélos</i>
<i>Hyères</i>	
<i>CONSTATS</i>	<p>En 2021, la transition cyclable s'est poursuivie. Après l'explosion constatée au printemps de 2020, la pratique quotidienne s'est maintenue en 2021.</p> <p>A l'échelle de TPM, le développement de la pratique du vélo s'inscrit pleinement dans la mobilité durable qui consiste à satisfaire la liberté de déplacement des personnes tout en cherchant à diminuer l'impact des moyens de transport utilisés sur l'environnement. Cette vision s'inscrit aujourd'hui pleinement dans la feuille de route de l'action à mener sur le territoire du <u>Plan De Déplacement Urbain 2015-2025</u> de la métropole.</p> <p>En 2021, l'atelier vélo a observé à nouveau une nouvelle évolution des demandes de venant de tout public.</p> <p>Concernant la pratique du vélo sur la commune, d'année en année, le nombre de cyclistes augmente ; cela est encore plus flagrant en 2021 ; une continuité dans la prise de conscience écologique, associée à la crise sanitaire.</p> <p>L'augmentation de la fréquentation de l'atelier vélo est en grande partie due au « bouche à oreille » et passage des utilisateurs de trottinette et draisienne électrique qui ne savent pas où réparer et régler leur matériel. La précarisation des familles les plus vulnérables amène confortablement à nouveau l'évolution à la hausse des tranches d'âges avec la fréquentation de personnes âgées, de mineurs isolés, de migrants, demandeurs d'emploi...</p> <p>La principale motivation est d'avoir un moyen de locomotion à bas coût tant à l'achat qu'à l'utilisation, soit pour se rendre au travail sur l'aire hyéroise, voire jusqu'à La Garde, ou au collège et lycée pour les plus jeunes. Ensuite, viennent le besoin et la nécessité de reprendre une activité physique douce pour les femmes et personnes plus âgées ; ou bien resserrer les liens familiaux et faire du vélo ensemble, avec leurs enfants, petits-enfants, compagne et compagnon de vie.</p>
<i>PROBLÉMATIQUES</i>	<p>Les jeunes et leur famille ne disposent pas de moyen de locomotion et/ou en bon état pour se déplacer dans le cadre de leur emploi, leur loisir, leur scolarité. La crise sanitaire a aggravé la situation des personnes précaires.</p>
<i>BUT, FINALITE</i>	<p>Œuvrer pour l'autonomie de déplacement des Personnes accompagnées et habitants de la ville d'Hyères</p>
<i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i>	<p>Faciliter la mobilité des personnes accompagnées et des habitants</p>
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité - Favoriser la mobilité du public vers l'insertion professionnelle. - Permettre d'avoir une activité physique régulière - Permettre au public de faire l'acquisition d'un vélo à moindre coût. - Savoir réparer son vélo et/ou sa trottinette électrique pour assurer sa sécurité. - Favoriser les liens intrafamiliaux

<i>PUBLICS</i>	<p><u>Public mixte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - De 6 à 11 ans (dans le cadre des Loisirs et relation familiale) - De 12 à 17 ans (dans le cadre des Loisirs, Mobilité, Santé, Education civique) - De 18 à 25 ans (Dans le cadre de l'Insertion professionnelle) - De 26 ans à plus (Dans le cadre de la Santé et l'insertion professionnelle) - Augmentation des Retraités (dans le cadre de la santé) <p>Le public vient de toute la ville et quelque fois des communes voisines.</p>	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le local des éducateurs situé au 1 rue Franklin (centre ancien) équipé d'outillage adapté et d'un pied de levage. - Animation d'un atelier d'apprentissage de réparation de vélo "Maillon de chaîne" permettant de recevoir sur rendez-vous, les personnes ayant besoin de remettre leur vélo en état. - Sensibilisation aux règles de sécurité routière. - Présence sociale sur le quartier (travail de rue) qui permet d'établir le lien avec le public - Le bouche à oreille et les partenaires locaux - 100 % du temps de travail de l'éducateur de rue 	
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un éducateur de rue qui dispose des compétences nécessaires et référent de l'action - Une Cheffe de service 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Ouverture de l'atelier en semaine sur rendez-vous.	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Association ISA CADA ¹ Ecole primaire MICHELET Asso A.V.A. TPM	Mairie d'Hyères Département du Var
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	<p>L'atelier est complémentaire aux autos- écoles, transports en communs qui desservent le territoire et aux pistes cyclables. Ces actions favorisent la mobilité des habitants.</p> <p>Plusieurs associations/petites entreprises de réparation existent à l'échelle de TPM. La métropole dispose aujourd'hui d'une maison de la mobilité.</p>	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans leur réparation du vélo. • Solidarité entre citoyens avec un grand nombre de dons de vélos. • Plus grande mixité sociale. • Développement des déplacements en vélo tout au long de l'année. • Lien de confiance qui permet la mise en place de suivi individuel • Sorties vélo parents/enfants à l'initiative des familles. 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active et régulière • Augmentation du nombre de participants. • Diminution des risques • Mise en place de séances uniquement individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Nombre de séances individuelles et collectives • Utilisation d'équipement s de sécurité et nombre de réparations liées à la sécurité

¹ Centre d'accueil de demandeurs d'asile

<p><i>IMPACTS ATTENDUS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques régulières et mieux être • Mobilité professionnelle • Impact écologique
<p><i>EVALUATION</i> <i>(en référence aux critères et aux indicateurs)</i></p>	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de participants de 164 à 168 personnes (dont 29 femmes). • 114 personnes sont venues pour la première fois en 2021. • Nombre de jours de déroulement de l'action : 166 jours • Nombre d'interventions (autoréparation et réparation) : Augmentation des interventions de 350 à 442 effectuées au local et dans la rue principalement sur le quartier du centre ancien pour compenser les périodes de fermeture du local liées aux dégâts des eaux. <p>La durée de l'intervention évolue en fonction de la nature des travaux de quart d'heure à deux heures d'affilées, avec une moyenne environ de 1 heure,</p> <p><u>Nombre de participants par tranche d'âge :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 6/ 11 ans : 7 dont 1 fille • 12/ 17 ans : 41 dont 3 filles • 18/ 21 ans : 11 dont 3 femmes • 22/ 25 ans : 8 dont 1 femme • 26/ 49 ans : 60 dont 15 femmes • 50 ans et + : 41 dont 6 femmes <p>L'augmentation du public adulte s'est poursuivie avec une diversité dans ses profils et une régularité dans la fréquentation.</p> <p><u>Provenance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre ancien : 68 • Val des Rougières : 12 • Maurels : 5 • Bosquets : 4 • Autres quartiers d'Hyères : 73 • Hors de Hyères : 6 <p>En 2021, le partenariat avec la maison de la mobilité TPM s'est développé, pour leur fournir des vélos roulants dans le cadre de l'action Tous à Vélo au vélodrome de Costebelle.</p> <p>Une intervention au collège Marcel Rivière dans le cadre du dispositif Ecole ouverte a permis à un groupe d'élèves de remettre en état leur vélo en vue d'un circuit ludique à vélo.</p> <p>Le profil du public est varié : plusieurs artistes et artisans du parcours des arts, des adultes venant du C.A.D.A. (Centre d'accueil des Demandeurs d'Asile), des papas avec leurs enfants, des mamans avec leurs enfants, des grands-parents avec leurs petits enfants, des personnes venus en couple.</p> <p>Les motifs de fréquentation se diversifient : Pour réparer leur propre vélo, pour faire l'acquisition d'un vélo à bas prix. ..</p> <p>Il y a eu également des trocs de vélos pour avoir un vélo adapté à sa morphologie, voir son handicap.</p> <p>L'atelier recueille régulièrement des dons de vieux (et moins vieux) vélos ; ce qui permet d'alimenter en pièces détachées d'occasions et en vélos à réparer par et avec leur nouvel acquéreur.</p>

	<p style="text-align: center;">QUALITATIVE</p> <p>Pour des raisons liées à la crise sanitaire, nous avons privilégié l'individuel au collectif impactant la dynamique intergénérationnelle qui s'est engagée depuis ces deux dernières années.</p> <p>Pour faire face à l'accroissement du nombre de demandes, l'atelier vélo se développe fin 2021 pour devenir un atelier solidaire d'apprentissage et de réparations vélos avec un local plus grand et l'embauche de deux salariés en insertion.</p> <p>L'Année 2021 a été marquée également par plusieurs inondations dans le local de l'atelier vélo rue Franklin, qui ont eu pour effet des périodes de fermeture technique impactant les possibilités de rdv.</p> <p>Les utilisateurs de l'atelier sont principalement des personnes ayant de faibles revenus, logeant sur le centre ancien, mais venant également du Val des Rougières, des Bosquets, des Maurels, ou d'autres quartiers de la ville, comme le port, la gare, Costebelle,</p> <p>Ils y sont venus, soit parce qu'ils le connaissaient déjà, ou en passant devant, ou par une recherche sur internet « d'atelier solidaire » qui les mène directement sur l'article de la « La gazette du flamand rose ».</p> <p>Si le public majoritaire était jusque-là celui des adolescents, avec la crise sanitaire de plus en plus de personnes de plus de 50 ans fréquentent l'atelier vélo notamment en lien avec la précarisation de leur situation et leur activité professionnelle.</p> <p>La situation sanitaire de 2021 a limité les possibilités d'échanges et d'interactions entre les différents utilisateurs de l'atelier comme cela s'est produit les années précédentes et pourtant c'est une valeur ajoutée à cette action.</p> <p>Les jeunes qui viennent régulièrement font évoluer leurs habitudes sécuritaires. Ces deux dernières années, l'activité s'est développée principalement par le bouche à oreille ce qui amène une diversité du public et une augmentation des plus de 26 ans en partie liée à la précarisation des familles les plus vulnérables : personnes âgées, migrants, demandeurs d'emploi.</p> <p>L'augmentation de la demande a donc nécessité un local plus adapté à l'accueil du public et l'achat de matériel supplémentaire.</p> <p>L'accroissement du nombre de demande d'intervention n'a pas permis la mise en place d'actions au sein de l'école Michelet.</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>PDASR Conseil Départemental 83 CAF (Prestation Sociale Jeunes)</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>La mise en œuvre des mesures disciplinaires dans les établissements scolaires s'appuie sur des mesures de prévention conduites sous la responsabilité des chefs d'établissement, sous le pilotage des autorités académiques. L'accent est aussi mis sur la responsabilité des élèves.</p> <p>Suite à la rencontre de partenaire avec le collège Gustave Roux en septembre 2020, il a été mis en évidence un besoin de réponse alternative à la sanction. Effectivement de nombreux collégiens sont sanctionnés pour des comportements inadaptés au sein et aux alentours de l'établissement (incivilités, violences, raquettes, discriminations, mises en danger...)</p> <p>Les jeunes repérés comme inadaptés sont issus de nos secteurs d'interventions (Bosquets, Blocarde, Centre ancien). Les équipes sont en contact avec ces jeunes et pour certains des accompagnements éducatifs et scolaires sont mis en place. Pour les autres, bien que la relation existe ces jeunes sont dans la fuite de l'adulte. Les sanctions mises en place sont l'exclusions/inclusions et des exclusions temporaires ou définitives. L'établissement scolaire constate que ces sanctions ne sont pas assez productives et ne débouchent pas suffisamment sur une intégration de la règle et un changement de comportement du jeune.</p> <p>La sanction telle qu'elle est proposée aujourd'hui n'est pas une réponse suffisamment adaptée. Ce constat est transversal sur toutes les classes accueillies au sein de l'établissement (enseignement général, ULIS, SEGPA)</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>Difficulté pour les élèves à donner du sens à la sanction</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<p>Favoriser l'intégration et l'assimilation des normes sociales et sociétales</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire émerger une réflexion sur son comportement, sa responsabilité - Favoriser la démarche citoyenne / devenir citoyen - Permettre aux élèves d'améliorer son comportement
<p>PUBLICS</p>	<p>Tranche d'âge : 11/15 ans Sexe : F/M Nombre de jeunes sur l'année : 12, Particularités : jeunes en rupture scolaire, rejet de l'adulte, comportement déviant, règles et codes sociaux non intégrés Le lien est établi avec un certain nombre de jeunes concernés par l'action.</p>
<p>MOYENS D'ACTION</p>	<p>Sur la première semaine du mois, l'établissement scolaire nous fait parvenir une fiche liaison avec le nom des jeunes concernés par les sanctions afin de pouvoir aménager nos temps d'intervention auprès des jeunes.</p> <p>2 temps mensuels sont planifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exclusion/inclusion : le 4eme mardi* du mois de 13h30 à 16h 40 Sur ce temps-là, les chantiers citoyens sont proposés au sein de l'établissement ou aux alentours ainsi qu'un espace de parole afin de faire émerger une réflexion sur leur comportement. - Exclusion temporaire : 1 journée par mois Le 3eme mardi* de chaque mois de 10h à 16h, un chantier citoyen est mis en place sur l'extérieur par l'APS en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels ainsi qu'un temps d'échange en collectif afin de faire émerger une réflexion sur leur comportement qui donnera lieu à une production écrite. <p>Ces temps d'interventions concerneront 5 jeunes maximums par temps d'intervention.</p> <p><i>*Ces dates peuvent changer en fonction de l'organisation</i> Au préalable, un temps de réunion avec le collège est programmé pour</p>

	échanger sur les modalités qui seront précisées dans la convention de partenariat, la mise en place d'une autorisation parentale et les types de chantier citoyens (nettoyage, petite rénovation de bâtiment, petite réparation, embellir l'espace ...)	
<i>ENCADREMENT</i>	2 éducateurs de rue qui interviennent sur le quartier des Bosquets et du Centre ancien. Pour l'année 2020/2021, un stagiaire ES sera présent.	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Début du projet Décembre 2020, 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mardis du mois (Ajustement lors des vacances scolaires) au 31 décembre 2021	
<i>PARTENAIRES</i>	1er CERCLE	2ème CERCLE
	Collège Gustave Roux	Partenaires associatifs et/ou institutionnels Département
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Au sein de l'association une action de la prévention des ruptures scolaires est réalisée depuis des années au sein du collège. Nous proposons une action éducative complémentaire dans ce domaine. L'association ISA propose un groupe de parole pour les élèves des classes de SEGPA et ULIS.	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	Compréhension de la sanction et amélioration du comportement des élèves au sein du collège et dans la société.	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique de groupe positive - Meilleur respect de la règle - Amélioration du comportement des élèves - Compréhension de la sanction 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des jeunes dans le groupe de parole - Diminution des sanctions - Implication des jeunes sur les chantiers - Les jeunes contestent moins la sanction - Nombre de jeunes par atelier - Nombre d'ateliers mis en place
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du comportement dans la vie quotidienne, acceptation de la règle et du mieux vivre ensemble - Devenir un citoyen responsable. 	
<i>ÉVALUATION</i> <i>(en référence aux critères et indicateurs)</i>	QUANTITATIVE	
	<p>Nombre de séances réalisées : 5 séances</p> <p>Nombre de jeunes :16 jeunes dont 13 garçons et 3 filles</p> <p>Répartition par classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6^{ème} : 4 • 5^{ème} : 6 • 4^{ème} : 5 • 3^{ème} : 1 <p>En moyenne 4 jeunes par séances</p>	

	<p style="text-align: center;">QUALITATIVE</p> <p>Nous avons durant l'année scolaire 2020 / 2021 pas pu mettre en place notre projet exclusion compte tenue de la situation sanitaire et de ses contraintes. Nous avons porté notre temps d'intervention sur les sanctions inclusions. Malgré une réticence à l'énoncé du projet, les jeunes collégiens qui ont participé aux 5 séances se sont impliqués dans la globalité du projet. Ils ont participé aussi bien à l'atelier d'écriture « slam », qui est la pièce centrale de notre action, qu'aux différents ateliers de bricolage au sein du collège</p> <p>Ils ont dans l'ensemble compris le sens et les raisons de la sanction, mais pour certains d'entre (6 sur 16) une seconde intervention a dû être nécessaire. Les classes les plus représentés sont les 5^{ème} et 4^{ème} soit 69 %</p> <p>Points à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la communication en amont entre le collège et l'APS • Meilleure planification des travaux (nombre de jeune et compétence) • Vigilance sur le nombre de jeunes
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Cette action s'inscrit dans le décret de loi de l'éducation nationale, circulaire n° 2014-059 du 27-05-2014, qui précise les modes de sanctions et les alternatives attendues</p>

Education civique – Développement social local

Animation de rue St Hermentaire – Centre-Ancien – Draguignan

CONSTATS	<p>La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 vise à conforter les dynamiques citoyennes existantes et garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, à partir des besoins des habitants. Ces objectifs s'inscrivent dans la lignée du rapport de Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mechmache remis à François Lamy, Ministre délégué chargé de la ville.</p> <p>L'équipe éducative et les partenaires de l'APS partagent les observations suivantes sur les quartiers de St Hermentaire et du Centre Ancien de Draguignan : Sentiment d'isolement exprimé par les habitants (St Hermentaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ De nombreux jeunes et jeunes adultes oisifs. Ils sont livrés à eux même, sans « adulte référent » ○ Pas ou peu d'animation de proximité ○ Faible niveau de qualification des jeunes sortis du circuit scolaire ○ Désertification des espaces communs par les adultes ○ Peu de jeunes inscrits dans les activités de droit commun proposées par la ville et les associations ○ Difficultés rencontrées par certaines familles dans l'éducation des enfants ○ Situation de précarité de certaines familles renforcée par la crise sanitaire 	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Oisiveté des jeunes ○ Risque de délinquance des plus jeunes ○ Difficulté de nombreuses familles dans l'éducation des enfants ○ Problématique de socialisation ○ Conflits intergénérationnels 	
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser les relations intergénérationnelles et le vivre ensemble	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une présence sociale régulière sur les quartiers ○ Proposer des animations de proximités (animation de rue) ○ Prévenir les comportements déviants ○ Travailler la dynamique de groupe, de quartier ○ Rechercher l'implication des jeunes ○ Impliquer les parents en favorisant des temps de loisirs partagés avec leurs enfants. 	
PUBLICS	Enfants, adolescents et leurs parents habitants les quartiers de St Hermentaire et du Centre Ancien	
MOYENS D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animations au cœur des quartiers de St Hermentaire et du centre ancien proposées en partenariat avec le service jeunesse de la ville. ○ Sorties sportives ou culturelles à la journée ou demi-journée hors du quartier. 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> ○ 1 éducateur de prévention spécialisée ○ 1 médiateur adulte-relais ○ 1 animateur du service jeunesse et sport de la mairie ○ 1 chef de service 	
RYTHME OU DURÉE	1 fois par semaine les mercredis pour les animations de rue. Certains samedis et pendant les vacances scolaires pour les sorties sportives ou culturelles hors du quartier.	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Service jeunesse ○ École primaire Mireur ○ La fabrique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bailleurs sociaux ○ Ufolep ○ Ville de Draguignan ○ CAF ○ Clubs sportifs

<p><i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i></p>	<p>L'action s'inscrit en amont de l'action du service jeunesse de la ville et des Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.</p>	
<p><i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des liens avec les jeunes et les habitants o Mixité sociale (filles, garçons) o Amélioration de l'ambiance du quartier o Diminution des comportements déviants o Amélioration des comportements des jeunes et renforcement de la citoyenneté o Mise en place d'un accompagnement éducatif et social de certains jeunes et familles 	
<p><i>CRITERES ET INDICATEURS</i></p>	<p style="text-align: center;">CRITERES</p> <ul style="list-style-type: none"> o Capacité à prendre et à trouver sa place dans le respect du collectif o Inscriptions dans des dispositifs de loisirs de droit commun o Modification des comportements des jeunes 	<p style="text-align: center;">INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> o Nombre de fois ou le jeune a pu s'impliquer dans le groupe o Nombre de jeunes participants à l'action o Nombre de fois ou le jeune a pu exprimer ses difficultés et ou ses réussites o Nombre d'inscriptions de jeunes dans les dispositifs de loisirs de droit commun o Taux de présence des jeunes sur les séances o Évolution des relations jeunes / adultes
<p><i>IMPACTS ATTENDUS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> o Augmentation du nombre d'enfants et adolescents inscrits dans des activités proposées par les associations sportives, culturelles et les services de la ville o Meilleure intégration des codes sociaux nécessaires au « vivre ensemble » o Autonomie d'accès à la culture et aux loisirs. 	
<p><i>ÉVALUATION</i></p>	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier et le bon déroulement de l'action ont été fortement modifiés par la crise sanitaire. • Néanmoins nous avons pu proposer : <ul style="list-style-type: none"> - 20 temps d'animation de rue les mercredis après-midi de 13h30 à 15h30 au sein du centre ancien à 'école des Marronniers pour 16 enfants et de 15h30 à 17h30 au sein du quartier de St Hermentaire pour 22 enfants. - 20 sorties proposées les samedis et pendant les vacances scolaires : 2 sorties cinéma pour 24 enfants ; 2 sorties bowling pour 18 enfants, 2 sorties piscine pour 7 enfants, 9 sorties randonnée pour 47 enfants, 2 sorties DRUP IN pour 17 enfants - A partir de septembre un atelier jeux vidéo a été mis en place. Il s'agit pour les éducateurs de proposer un support attractif permettant de renforcer la relation avec certains jeunes Quatre temps de 1h30 pour deux groupes de jeunes de huit enfants - Nos objectifs quantitatifs (61 jeunes dont 20 adolescents) sont corrects au vu du contexte sanitaire. Il est plus difficile à ce stade et au regard des conditions de mise en œuvre de l'action durant l'exercice d'évaluer l'atteinte des objectifs qualitatifs, en termes d'engagement, de capacité d'initiative et d'autonomie des jeunes. Certaines bases sont posées en ce sens et seront à consolider en 2022. <p>Les animations sur le Centre Ancien 31 enfants inscrits, 41 % de jeunes filles (tous issus du Centre Ancien) - 82 % sont âgés de 6 à 10 ans - 18 % sont âgés de 11 à 12 ans Accueil de 11 enfants en moyenne lors des temps d'animation de rue.</p>	

	<p>10 enfants se sont inscrits dans des associations sportives ou aux activités proposées par le service jeunesse de la commune.</p> <p>Les animations sur le quartier de St Hermentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 22 enfants inscrits, 40 % de jeunes filles • 55 % d'enfants âgés de 6 à 10 • 45 % de pré-adolescents âgés de 11 à 14 ans • 95 % habitent le quartier • 5 % sont du quartier des Fournas • Accueil de 15 enfants en moyenne lors des temps d'animation de rue <p>8 enfants se sont inscrits dans des associations sportives ou aux activités proposées par le service jeunesse de la commune.</p> <p style="text-align: center;">QUALITATIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Par l'organisation de temps de bilans collectifs nous avons pu évaluer la satisfaction de notre public et des parents. Ces temps ont permis à chaque enfant présent d'exprimer son degré de satisfaction à participer aux activités ; tous les enfants ont ainsi exprimé leur satisfaction de pouvoir réaliser des activités sur leur temps libre. Ce sentiment est d'autant plus fort sur le quartier de St Hermentaire où les enfants et leurs parents expriment souvent le sentiment d'être isolé du Centre-Ville et d'habiter un quartier où « il n'y a aucune animation ». ○ Les parents ont pu s'exprimer sur la qualité des activités et le sérieux de l'équipe d'encadrement c'est l'élément de satisfaction principalement exprimé. Ils ont également exprimé l'envie de participer à l'organisation de sorties collectives "Parents / enfants. ○ Quelques parents ont pris une part active dans le déroulement des activités en proposant une aide pour accompagner les enfants lors des sorties extérieures, ou en apportant le goûter lors des activités sur le quartier. ○ Nous avons noté une amélioration de certains comportements des jeunes (langage et vocabulaire utilisé, respect de l'autre, politesse par rapport aux habitants du quartier). ○ Certains parents ont sollicité les éducateurs pour bénéficier d'un accompagnement social et éducatif plus individualisé. <p>De plus la présence régulière et la visibilité de l'équipe éducative nous ont permis d'engager des accompagnements avec des jeunes plus âgés (16 à 25 ans) autour de la scolarité et de l'emploi.</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014</p>

CONSTATS

Les habitants des QPV sont exposés à des risques de chômage supérieur à la moyenne nationale du fait de leur caractéristique sociologique, mais aussi de leur lieu de résidence. Cet « effet quartier » majore le temps nécessaire à leur retour à l'emploi par rapport à des demandeurs d'emploi aux compétences, qualifications et caractéristiques similaires, mais qui résident en dehors des quartiers prioritaires. Plusieurs explications sont avancées : les discriminations à l'embauche, la faiblesse des réseaux relationnelles mobilisables pour la recherche d'emploi, les contraintes de mobilité... Face aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Gouvernement a pris des mesures ciblées.

Notamment par le repérage des publics dits « invisibles » qui est un enjeu décisif du plan d'investissement dans les compétences, et qui vise à former et accompagner vers l'emploi un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés, ce qui amène à prendre contact et à remobiliser des personnes parmi les plus vulnérables, parfois sans contact avec les institutions sociales ou le service public de l'emploi. Envisagé sous l'angle des jeunes NEETs, le repérage de ces « invisibles » constitue une priorité européenne ces dernières années, rappelée à la fois par la Commission européenne et par la Cour des comptes européenne dans le cadre de la Garantie européenne pour la jeunesse.

Malgré la diversité des dispositifs qui proposent un 'accompagnement intensif chez les – de 25 ans ces dernières années : le plan 1 jeune 1 solution, l'intensification de la Garantie jeunes et du PACEA.

A Hyères sur les quartiers prioritaires, il y a un nombre important de jeunes âgés de 16 à 25 ans qui sont sortis des dispositifs scolaires ou sans emploi :

- 35% au Centre ancien
- 40% au Val des Rougières.

On observe tout de même une évolution à la hausse du nombre de jeunes inscrits dans le dispositif de Garantie Jeunes. Le bouche à oreille semble bien fonctionner et même si le jeune accède à un dispositif tels que la Garantie jeunes pour des raisons financières dans un premier temps, sans réel projet et peu de contraintes, il intègre déjà un dispositif de droit commun,

Pour les jeunes les plus en marges, les demandes sont présentes mais cela ne dépasse pas ce stade, ils ne mettent rien place.

Pour ces jeunes, les structures de droit commun ont déployé en 2021, la démarche d'Aller Vers notamment dans le cadre du dispositif des invisibles, avec une présence sur les quartiers pour aller à la rencontre des jeunes. Avec l'E2c, Une convention de partenariat existante nous a permis de mettre en œuvre ce lien de proximité sur les quartiers prioritaires notamment au VDR.

En lien avec le contexte sanitaire, l'action Tremplin a été discontinuée dans sa mise en œuvre mais cela n'a pas empêché des résultats concrets, grâce à l'accompagnement individuel des éducateurs par la recherche d'emploi et la pratique du sport.

Pour les jeunes dont l'appartenance au quartier, les conduites déviantes voir délinquantes sont ancrées, le dispositif, la présence sociale et le lien ne suffisent pas à construire un projet car ce n'est pas le bon moment. La temporalité est un facteur important dans l'accompagnement du jeune et l'émergence d'un projet. Concernant les mineurs, si nous avons la possibilité d'embaucher un jeune sur les chantiers, la notion d'engagement est compliquée notamment lors des démarches administratives, ce qui ne permet pas la mise en œuvre du projet.

<i>PROBLÉMATIQUES</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes ne disposent pas des compétences nécessaires (savoirs faire et savoirs être) pour être employables. • L'appartenance au quartier est très fort ce qui freine leur insertion. 	
<i>BUT, FINALITE</i>	Œuvrer pour la réussite et l'insertion professionnelle des jeunes	
<i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i>	Remobiliser dans une démarche d'insertion professionnelle les adolescents et jeunes majeurs les plus éloignés de l'emploi.	
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser physiquement le jeune - Réduire les freins d'accès à l'emploi - Travailler les savoir-faire et savoirs-être de base - Éduquer au travail - Accompagner et favoriser le lien avec le service public de l'emploi - Élaborer progressivement le projet professionnel 	
<i>PUBLICS</i>	L'action concerne exclusivement des jeunes Hyérois âgés de 16 à 25 ans, habitants les quartiers prioritaires de la ville : Val Des Rougières et Centre Ancien ainsi que certains issus des quartiers de veille sur lesquels l'APS intervient : Les Bosquets et les Maurels. Ces jeunes ont établi un lien avec les éducateurs de rue par la présence sociale sur le quartier.	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<p>L'action Tremplin 2021 a été discontinuée avec plusieurs périodes de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De février à aout les mardis et vendredis : module sportif principalement en extérieur en lien avec la fermeture de l'IMSAT. • De Janvier à novembre : Accompagnement socio professionnel su Partenaire : E2C, mission locale et Unicité • De janvier à décembre : chantier éducatif et action de formation. <p>Ce découpage dans le temps lié directement à la période de confinement a impacté l'organisation initiale : Les 2 demi-journées consacrées à l'activité sportive les mardis matin et vendredis après-midi au sein des infrastructures de l'IMSAT ont été très impactées par la fermeture de la structure donc l'éducateur à favoriser les espaces extérieurs pour poursuivre la redynamisation physique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le travail de rue quotidien est un outil indispensable qui favorise la démarche d'aller vers. 	
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Educateur sportif - 1 Educateur de rue 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement sportif : les mardis matin et vendredis après midi • Accompagnement socio-professionnel : les mardis après-midi et jeudis matin <p>Les chantiers éducatifs : le rythme et la durée dépendent de la demande et peuvent varier de 1 à 15 jours en moyenne.</p>	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Mission locale IMSAT ACEP FACE VAR SEDOP ² Pôle emploi Ecole de la deuxième chance Associations à visée citoyenne	Etat Toulon Provence Méditerranée Ville d'Hyères

² Service d'Orientation Professionnelle

<p><i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i></p>	<p>L'action Tremplin s'inscrit dans le réseau de partenaires tels qu'Ecole de la 2^{ème} chance, Garantie Jeunes, EPIDE, PACEA qui œuvre pour le repérage des publics dits « invisibles ». Sa spécificité par son cadre d'intervention de la prévention spécialisée fait de l'action un maillon essentiel pour favoriser la rencontre du public avec le service public emploi.</p>	
<p><i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence, assiduité • Apprentissage des codes sociaux • Employabilité • Connaissance et reconnaissance du service Public de l'emploi • Acquisition de nouvelles compétences : savoirs être, savoirs faire, connaissances 	
<p><i>CRITERES ET INDICATEURS</i></p>	<p>CRITERES</p>	<p>INDICATEURS</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de séance sportive • Mise en place de chantiers éducatifs • Mise en place d'entretien individuel • Temps de travail de rue 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes des QPV : • Nombre de jeunes Hors QPV • Mixité du public • Age des jeunes • Nombre de séances par mois • Nombre de chantiers réalisés • Pourcentage des jeunes ayant bénéficié de mises en situation • Taux d'assiduité des chantiers • Nombre de bilans individualisés • Nombre de parcours défini • Nombre de jeunes embauchés
<p><i>IMPACTS ATTENDUS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du projet du jeune et de sa situation • Comportement qui évolue positivement (confiance en soi), hygiène de vie • Autonomie administrative et financière • Diminution du Sentiment d'appartenance au quartier 	
<p><i>ÉVALUATION</i></p>	<p>QUANTITATIVE</p>	
	<p>Nombre de jeunes : 8 Nombre de garçons : 8 Nombre de filles : 0</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Tranche d'âge</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ 18 / 25 ans : 7 ○ + de 25 ans : 1 • <u>Niveau scolaire</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ IV : 4 ○ V : 3 ○ VI : 1 • <u>Quartier Prioritaires Politique de la Ville</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Val des Rougières : 3 ○ Centre Ancien : 1 • <u>Quartiers en veille active</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les Bosquets : 3 ○ Les Maurels : 1 <p><u>Au total</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 64 demi-journées réalisées sur seulement la moitié de l'année • 20 séances de sports et 5 jeunes en moyenne par séance • 16 entretiens individuels sur l'accompagnement socio professionnel 	

Redynamisation par le sport :

Par suite des contraintes liées au contexte sanitaire, les séances à l'IMSAT ont été arrêtées en février 2021 et n'ont toujours pas pu reprendre en cette fin d'année. Afin de maintenir ces temps de pratique sportive, les éducateurs de l'APS ont proposés des séances en plein air sur le bord de mer notamment. Cette situation particulière a eu un impact direct sur la mobilisation des jeunes :

- Seuls 5 jeunes se sont mobilisés sur ces activités, mais de manière irrégulière, en moyenne 1 à 2 séances par mois soit 20 séances sur l'année. Ce qui est peu contrairement à la dynamique de 2020.

Nous travaillons progressivement la persévérance, l'engagement du jeune par une participation régulière. Le lien avec l'éducateur est primordial pour atteindre ce premier objectif.

Remobilisation dans un parcours d'insertion professionnelle :

Contrairement à 2020, nous avons pu proposer des mises en situation de travail. Celles-ci ont été contractualisées avec l'association intermédiaire ACEP et SENDRA. Pour chaque mise en situation, le jeune est reçu pour un entretien avec son CV. Il est également amené à rencontrer des entreprises en étant accompagné par FACE VAR qui le met en lien avec son réseau d'entreprise et l'accompagne pour lever les freins à l'emploi.

- 4 chantiers éducatifs ont été réalisés ainsi qu'une action de formation pour 3 jeunes.

En effet, un des chantiers nécessitait une habilitation échafaudage pour effectuer des travaux de rénovation de sous bassement.

Nous avons renforcé le partenariat avec Face Var pour que les jeunes puissent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et soutenu durant 6 mois.

En 2021, nous avons continué à renforcer le partenariat avec la mission locale Corail et l'École de la 2^{ème} chance à partir d'un constat partagé : les jeunes que nous accompagnons connaissent ces structures, certains sont inscrits à la mission locale notamment dans le cadre de la Garantie Jeunes.

Après avoir expérimenté en 2020 des temps de permanence dans notre local du Val des Rougières avec une conseillère en emploi-coach de la mission locale et un développeur entrant de l'E2C. L'impact en termes de mobilisation des jeunes n'avait pas été jugé suffisamment efficient. Nous avons donc fait le choix de restructurer ces temps de collaboration avec nos partenaires :

- Avec l'E2c, le développeur entrant a effectué 4 temps de rue avec l'équipe éducative de l'APS (1 x par trimestre), ce en fonction de ses disponibilités et du contexte sanitaire. Ces temps de rue partagés ont permis d'instaurer plus facilement le lien avec les jeunes.
- Concernant la mission locale, nous n'avons pas pu mettre en œuvre de temps de rue partagés. L'expérimentation des temps de permanence en 2020 s'inscrivait dans un partenariat rattaché au dispositif des invisibles. Dispositif qui n'est plus porté aujourd'hui par la mission locale.

Unicité est un nouveau partenaire sur le territoire, il inscrit son approche dans une démarche d'aller vers. Le contact établi avec les équipes éducatives a contribué à orienter plusieurs jeunes potentiellement intéressés par des missions de volontaire service civique.

QUALITATIVE

Bien que le contexte sanitaire ait impacté la dynamique de l'action, on observe une évolution positive dans le parcours des jeunes. Pour 75 % d'entre eux un accès à l'emploi a été effectif cette année :

- 3 jeunes ont intégré les chantiers d'insertion de l'APS avec renouvellements pour 2 d'entre eux
- 1 jeune est en cdi comme chauffeur livreur
- 1 jeune a trouvé un cdd de – de 6 mois en horticulture à la suite d'un forum organisé par Face Var dans les locaux de l'APS

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 jeune intègre la marine et débute ses classes en 2022 - 2 jeunes sont en parcours d'accompagnement <p>Nous observons une diminution du nombre de jeunes accompagnés cette année (8 contre 13 en 2020). Celle-ci tend à confirmer la difficulté à mobiliser et inscrire les jeunes ciblés dans une dynamique d'insertion professionnelle. Beaucoup sont inscrits depuis plusieurs mois, voire années, dans des habitudes de vie inadaptées. Un certain nombre est inscrit dans des pratiques illicites qui procurent des revenus faciles. Quels que soit les quartiers d'intervention, la mobilisation des jeunes majeurs est toujours très compliquée, car peu se disent prêt à s'engager dans une démarche d'insertion.</p> <p>L'appât du l'argent facile devient de plus en plus un problème, notamment pour les jeunes mineurs, âgés de 16 et plus, sortis ou ayant décroché du système scolaire sans qualification ni solution. En effet, nous observons de plus en plus que ces jeunes s'inscrivent dans un travail illégal rattaché aux trafics de drogue sur les quartiers.</p> <p>Sur le quartier du VDR, la présence de jeunes extérieurs s'est accentuée et vient freiner le nombre de demandes car ces jeunes refusent le lien éducatif, ils sont là pour le trafic.</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Parcours Emploi Compétences</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>L'Observatoire territorial de la Région Sud définit les zones d'emplois et d'activités comme concentrées sur les aires à forte population. Celles-ci attirent les habitants des couronnes attenantes.</p> <p>En Région PACA, les territoires ont, de manière globale, intégré l'intérêt et les incidences bénéfiques de la mobilité sur l'emploi et l'économie.</p> <p>Une étude interministérielle de 2014 a démontré que l'accès aux zones d'emploi des agglomérations reste compliqué voire impossible en transport en commun, excluant de fait une partie des demandeurs d'emplois.</p> <p>Une étude menée par le laboratoire de la mobilité inclusive en décembre 2016, à l'échelle du territoire national, auprès de 1003 personnes, résume les liens et la complémentarité entre mobilité et insertion professionnelle.</p> <p>Le contrat de ville 2020-2022 Dracénie Provence Verdon, pose comme enjeu du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain », les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter la mobilité des personnes du quartier notamment vers l'emploi, la formation, la santé, la culture, le sport et les loisirs ○ Faciliter et offrir les moyens d'accéder à la mobilité individuelle <p>Les diagnostics de territoires réalisés en 2017 par l'APS sur la commune de Draguignan et du Muy identifiaient des difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation pour les jeunes des deux communes. Ils montrent que la mobilité est un des freins à l'insertion professionnelle des jeunes. Les emplois se situent pour beaucoup à l'extérieur de la ville.</p> <p>De nombreux partenaires estiment également que le manque de mobilité reste un frein à la construction d'un projet d'insertion. Certains proposent des actions visant à favoriser la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mission locale : action Digischool, prise en charge de tickets de bus ; ○ La maison de l'étudiant à Draguignan offre également une aide financière pour le passage du permis de conduire.
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>Problème de mobilité pour les jeunes en recherche d'emploi ou de formation.</p>
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Faciliter l'entrée des jeunes dans une vie professionnelle active.</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<p>Faciliter la mobilité des jeunes au bénéfice d'une meilleure insertion professionnelle.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre l'acquisition des compétences théoriques et pratiques à l'obtention du permis de conduire ○ Faciliter le maintien effectif du jeune dans son parcours (assiduité, participation financière, apprentissage entre les séances) <p>Faciliter l'accès aux offres d'emploi et de formation</p>
<p>PUBLICS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jeunes filles et garçons âgés de 17 à 25 ans <p>Jeunes accompagnés par l'APS et inscrits dans une dynamique d'insertion avec un projet professionnel défini.</p>
<p>MOYENS D'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commission d'examen et d'évaluation des candidatures à partir du projet du jeune et après évaluation de sa capacité à se maintenir dans l'action ○ Conventonnement avec 2 auto-écoles ○ Rencontre avec les familles (pour les mineurs) ○ Contractualisation du parcours et élaboration d'une grille d'évaluation ○ Modules de formation aux permis B ○ Ateliers de soutien mis en place par l'APS ○ Bilans réguliers avec le jeune et l'auto-école <p>Questionnaire de satisfaction remis au jeune</p>

<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 éducateurs de prévention spécialisée • 1 chef de service 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Tout au long de l'année	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Auto-école Tiragallo (Draguignan) ○ Burn –out et Jardot (Le Muy) ○ Missions locales de Fréjus et Draguignan ○ E2C 	<ul style="list-style-type: none"> ○ UTS Dracénie ○ Maison de l'étudiant
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maison de l'étudiant (Draguignan) : aide financière pour formation au permis en direction des étudiants. ○ Programme « digischool » porté par la mission locale : vient en appui de la formation théorique au sein de l'auto-école. ○ Permis à 1 € : peut convenir à des jeunes pouvant bénéficier de garanties financières auprès de l'organisme bancaire. ○ Réseau local jeune : soutien financier aux jeunes les plus précaires. 	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des comportements à risques sur l'espace routier ○ Plus grande mobilité des jeunes pour un accès à l'emploi à la formation facilité et une intégration durable dans l'emploi <p style="text-align: center;">Meilleur accès à l'offre de services (culturelle, de loisirs,)</p>	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Repérage des besoins en mobilité ○ Accès aux permis ○ Autonomie de déplacements ○ Parcours d'insertion engagé ○ Accès à l'emploi ou à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de diagnostic réalisé : 100 % des jeunes - Nombre de « contrats » formalisés : 95 % des jeunes ayant bénéficiés d'un diagnostic. - Nombre de jeunes ayant respectés les termes du contrat : 95 % des jeunes - Nombre de Formation au permis B - Nombre de permis obtenus - Nombre de jeunes en formation ou en emploi
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	Plus grande possibilité de mobilité et élargissement du territoire géographique pour accéder à un emploi une formation.	
<i>ÉVALUATION</i>	QUANTITATIVE	
	<p>La crise sanitaire de cette année et le fonctionnement perturbé des auto-écoles ont été un frein pour un certain nombre de parcours.</p> <p>Pour le Muy :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 jeunes inscrits sur le dispositif ▪ 10 garçons âgés de 18 à 25 ans <p>Dont 6 issus du quartier prioritaire et 3 jeunes issus du quartier en veille active de St Andrieu les Bellugues</p> <p>1 jeune hors QPV</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 filles âgées de 18 à 25 ans <p>Dont 2 issues du quartier prioritaire</p> <p>1 jeune hors QPV</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des jeunes ont respecté leurs engagements financiers et sont assidus dans leurs parcours de formation au permis • 80% sont inscrits dans une dynamique d'insertion, • 20 % sont encore scolarisés • 23 % sont des jeunes femmes <p>3 jeunes ont obtenu l'examen du code de la route et commencé la phase d'apprentissage de la conduite</p> <p>Nous avons rédigé 2 demandes d'allocations mensuelles dans le cadre du réseau local jeunes</p> <p>Pour Draguignan :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 jeunes inscrits sur le dispositif <p>5 garçons âgés de 18 à 25 ans tous issus du quartier prioritaire du centre-ville</p> <p>11 filles âgées de 18 à 25 ans</p> <p>Dont 10 issues des quartiers prioritaires (4 quartiers des Collettes, 6 centre ancien)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 jeune hors QPV <p>94% sont inscrits dans une dynamique d'insertion, 6% sont encore scolarisés. 69 % sont des jeunes femmes.</p> <p>95% des jeunes ont respecté leurs engagements financiers et sont assidus dans leur formation au permis...</p> <p>80 % sont inscrits dans une dynamique d'insertion,</p> <p>2 jeunes ont obtenu le permis complet</p> <p>7 jeunes ont obtenu le code</p> <p>Nous avons rédigé 4 demandes d'allocations mensuelles dans le cadre du réseau local jeunes</p> <p>12 séances d'aide à la pratique du code pour les jeunes les plus en difficulté</p>
	QUALITATIVE
	<p>Du fait de la crise sanitaire de nombreux jeunes sont toujours dans le parcours de formation « permis B » sont toujours en cours, de ce fait nous ne pouvons pas évaluer finement l'impact de l'obtention du permis sur le parcours d'insertion des jeunes ciblés. Les équipes continueront en 2022 à accompagner les jeunes encore en formation.</p> <p>Le partenariat avec l'UTS et plus particulièrement dans le cadre du Réseau Local Jeunes (RLJ) a permis d'augmenter le nombre de parcours de formation proposé à des jeunes inscrits dans une démarche d'insertion.</p> <p>Nous observons également la difficulté de certains jeunes à obtenir le code du fait notamment de difficultés de compréhension ? Certains échecs peuvent être source de démobilisations, le lien régulier avec les éducateurs est alors prépondérant. Dans ce sens nous avons réalisé 12 séances d'aide à la pratique du code sur la commune de Draguignan</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Contrat de ville 2020-2022 Dispositif Digischool (Mission locale de Draguignan) Réseau local jeunes (UTS)</p>

CONSTATS

L'accès à l'emploi des personnes les plus vulnérables, les plus éloignées de l'emploi fait partie des priorités des derniers appels à projet présentés par le gouvernement (Plan d'Investissement dans les Compétences : les invisibles, 100 % inclusion, les apprentissages...), du Programme Régional de santé concernant la santé des jeunes sortis du circuit scolaire en grande difficulté d'insertion.

Aux côtés des acteurs de l'emploi et de l'insertion, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) soutient et accompagne les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs parcours vers et dans l'emploi en :

- Mobilisant les services publics et les politiques de droit commun pour garantir un accès plus systématique des habitants aux principaux dispositifs de l'emploi ;
- Coordonnant et renforçant les dispositifs existants qui bénéficient aux jeunes des quartiers prioritaires ;
- Travaillant à de nouvelles réponses pour l'accès à l'emploi des jeunes en difficulté.

Les habitants des quartiers sont en effet encore plus exposés aux risques de chômage et d'exclusion. Ainsi, à niveau de diplôme égal, les taux de chômage dans les quartiers sont deux fois et demie supérieure à ceux du reste du territoire. Ces inégalités sont encore plus marquées chez les femmes (plus d'une sur deux est en dehors du marché du travail) et chez les jeunes (près d'un jeune actif sur deux est au chômage).

Le contrat de ville, dans son pilier emploi définit les objectifs suivants :

- Pilier emploi et développement économique
- Faciliter le retour à l'emploi par le soutien à l'insertion professionnelle
- Favoriser les moyens sur les territoires prioritaires pour développer l'insertion professionnelle

L'équipe éducative et les différents partenaires intervenant dans le domaine de l'emploi observent chez une partie des jeunes des difficultés à se conformer aux normes sociales. Ils n'ont pas acquis les codes sociaux de base. Ils appréhendent difficilement la manière d'être et de se comporter en société. Ils sont inadaptés à l'accès à un emploi et ont des difficultés à accéder aux dispositifs de droit commun.

Favoriser l'appropriation des savoir-Être et Faire indispensables à travers des situations d'éducation par le travail est aujourd'hui une priorité en direction de ces jeunes.

Les commissions de suivi de la Garantie jeune, de l'École de la 2ème Chance font apparaître des difficultés quant à l'inscription de certains jeunes dans les dispositifs.

Problématiques principales observées chez les jeunes : isolement relationnel, peur du dehors, manque de confiance, décrochage social, défiance envers les travailleurs sociaux et institutions, problèmes cognitifs, troubles psychiques, addictions, non maîtrise des codes sociaux nécessaires à une insertion professionnelle.

Problématiques liées à l'environnement : familles en grande difficulté (sociale, économique, intrafamiliale) des cohabitations par défaut, pas ou peu d'étayage par les pairs, un cadre de vie dégradé, une intégration rendue difficile du fait d'une arrivée récente sur le territoire et /ou une non-maîtrise de la langue.

La plupart des jeunes positionnés sur les chantiers éducatifs étaient inactifs et sans projet professionnel, avec un niveau de qualification de niveau V et VI. Ils étaient pour certains inscrits auprès de la mission locale mais n'avaient plus de lien avec celle-ci.

	Ce sont des jeunes que les éducateurs croisaient régulièrement pendant les temps de travail de rue, avec lesquels ils étaient en lien, mais qui n'exprimaient pas de demandes d'accompagnement.	
<i>PROBLÉMATIQUES</i>	Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du circuit scolaire sans solution et souvent sans qualification.	
<i>BUT, FINALITE</i>	Remobiliser dans une démarche d'insertion professionnelle les adolescents et jeunes majeurs les plus éloignés de l'emploi.	
<i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i>	Favoriser l'inscription des jeunes dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.	
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des mises en situation de travail aux jeunes les plus éloignés de l'emploi ○ Redynamiser les jeunes les plus éloignés de l'emploi en les préparant à intégrer des dispositifs plus structurés ○ Faciliter la mise en place d'un projet de vie 	
<i>PUBLICS</i>	Jeunes sans solution, âgés de 16 à 25 ans issus principalement des QPV et quartiers de veille de la ville.	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des périodes de chantiers éducatifs encadrés par les éducateurs, en partenariat avec les associations partenaires et le service technique de la ville ○ Convention avec la ville de Draguignan pour la mise à disposition de parcelles de terrain au quartier de la Foux ○ Convention de partenariat avec les associations intermédiaires Sendra et Acep ○ Convention avec l'association résine pour des travaux sur les jardins partagés ○ Mise en lien avec les structures œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion (mission locale, E2C, entreprise et association d'insertion par l'activité économique, agences intérim, pôle emploi ...) 	
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Educateurs-trices de prévention spécialisée ○ 1 médiateur ○ Chefs/ffes de service 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Les chantiers se déroulent par périodes de trois à cinq jours tout au long de l'année en fonction des opportunités.	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Associations intermédiaires ○ Services techniques de la ville ○ Missions locales ○ École de la 2^{ème} Chance ○ Association Résine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ État – FIPD ○ Région Sud ○ DPV ○ Pôle emploi ○ Acteurs de l'IAE
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Le chantier éducatif ne représente que la partie fondatrice du parcours et n'a pas pour objet d'apporter une réponse sur le long terme. Aussi cette action s'inscrit-elle logiquement dans une complémentarité avec les autres dispositifs traitant de l'insertion professionnelle des jeunes : E2C, mission locale, entreprise ou association d'insertion, pôle emploi, agence intérim, centres de formation...	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plus grande sociabilité du jeune ○ Capacité à se projeter ○ Meilleure compréhension des attendus du monde du travail ○ Capacité à travailler en équipe ○ Acceptation des règles du collectif ○ Employabilité 	

CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du projet du jeune et de sa situation • Remobilisation du jeune dans son parcours 	
ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">QUANTITATIVE</p> <p>DRAGUIGNAN :</p> <p>Les objectifs des chantiers éducatifs ont été atteints majoritairement malgré la crise sanitaire.</p> <p>4 périodes de chantiers sur l'année ont bénéficié à 15 jeunes sur l'année pour un total de 363 heures travaillées, contre 500 envisagées.</p> <p>70 % des jeunes (13) ont été remis en relation avec la mission locale et pôle emploi, voire avec l'École de la 2^{ème} Chance.</p> <p>100 % des jeunes font l'objet d'un accompagnement individualisé par les éducateurs de l'APS.</p> <p>95 % des jeunes ont mené à terme leur contrat de travail.</p> <p>27 % de jeunes filles</p> <p>27 % de jeunes mineurs</p> <p>12 jeunes issus des quartiers prioritaires</p> <p>3 jeunes issus des quartiers en veille active</p> <p>LE MUY :</p> <p>2 périodes de chantiers entre janvier et mars 2021 pour 63 heures d'activités.</p> <p>3 jeunes garçons ont bénéficié de cette action, habitant le centre ancien.</p> <p>2 majeurs, 1 mineur.</p>	

	QUALITATIVE
<i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i>	<p>Les chantiers réalisés ont favorisé l'accroche éducative en direction de ces jeunes qui n'exprimaient aucune demande, et ont favorisé l'établissement d'un lien de confiance. Les temps de chantiers, partagé avec l'équipe éducative, ont également permis d'observer leur capacité de travail et leur capacité à évoluer dans un travail en équipe.</p> <p>Ces chantiers ont permis à certains de prendre conscience de leur savoir-faire, de leurs capacités et de leurs compétences.</p> <p>Par ces chantiers l'équipe éducative a pu redonner une motivation d'entreprendre à des jeunes qui laissaient souvent apparaître beaucoup de résignation et de fatalisme face à leur avenir professionnel.</p> <p>Pour l'ensemble des jeunes concernés nous avons observé une évolution notable sur l'envie de se remobiliser pour tenter de faire évoluer leurs situations. Les éducateurs les accompagnent dans cette démarche après avoir réalisé un bilan individuel avec chacun avant et après la période de chantier.</p> <p>Pour la plupart, un projet professionnel a pu être enclenché via la mission locale, la garantie jeune ou bien l'école de la 2^{ème} chance :</p> <p>DRAGUIGNAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 jeunes sont en formation dans les métiers de l'animation • 3 jeunes ont intégré le dispositif de la garantie jeune • 1 jeune fille a signé un CDI pour le magasin « Action » • 1 jeune est en mission intérim au centre de tri de la poste • 3 jeunes réalisent régulièrement des missions en intérim • 2 jeunes ont élaboré leur projet professionnel et continuent à être accompagnés dans sa mise en œuvre <p>4 autres ont intégré les chantiers éducatifs du mois de décembre et continuent de travailler leurs projets professionnels avec les éducateurs.</p> <p>LE MUY :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 jeune en apprentissage à la mairie de Fréjus, • 1 jeune en formation de cuisinier avec le Greta, • 1 jeune qui effectue des missions intérimaires en attente d'un contrat dans une société de transport. <p>Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) soutient et accompagne les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs parcours vers et dans l'emploi par des actions</p>

<i>CONSTATS</i>	<p>Depuis 2020, la crise du COVID 19 a eu des effets négatifs sur la jeunesse notamment au niveau de la scolarité, la santé et la famille.</p> <p>Le schéma départemental 2022 – 2026 fait une des priorités la prévention des risques de ruptures scolaires, notamment l'accès à la culture et à la lecture aux publics dits « fragilisés ».</p> <p>Au niveau national, l'évaluation de début de 6^{ème} 2020 / 2021, conduite par l'Education Nationale, a montré que la disparité selon le profil social des établissements s'est accentuée. La maîtrise des compétences de base y est bien plus faible dans les établissements les moins favorisés. La lecture en est un exemple. Or, une maîtrise fragile de la lecture représente un frein majeur dans l'acquisition des autres apprentissages.</p> <p>La crise sanitaire a révélé de multiples fractures : fractures numérique et sociale. De nombreux parents ont eu des difficultés à gérer l'école à la maison. Les difficultés éducatives se sont intensifiées dans cette période incertaine et anxiogène ; une aggravation de la précarité des familles est aussi observée par les associations caritatives.</p> <p>Au niveau des QPV de Hyères, l'APS a fait les mêmes constats. Le quartier des Bosquets, qualifié de quartier en veille active depuis le renouvellement de la carte des quartiers Politiques de la Ville en 2014, a vu la fin des interventions associatives depuis 2014, hormis l'APS.</p>
<i>PROBLÉMATIQUES</i>	<p>Problématiques scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés dans les apprentissages (lecture, vocabulaire etc.) • Manque d'éveil concernant l'ouverture au monde, la culture • Problèmes de comportement : difficultés à gérer les émotions, relation aux autres, <p>Problématiques familiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des familles à accompagner leur enfant dans leur scolarité. • Difficultés éducatives <p>Problématiques santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usage croissant des écrans <p>Problématiques sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu ou pas de livres et jeux éducatifs au sein du domicile
<i>FINALITE</i>	Favoriser la réussite scolaire des enfants
<i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i>	Permettre aux enfants de mieux maîtriser la langue française et d'élargir leurs centres d'intérêts.
<i>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Initier une dynamique autour de la lecture et des jeux éducatifs • Favoriser le plaisir de la lecture et des jeux « sans écrans » • Encourager la mixité et l'entraide entre pairs au sein du quartier • Entrer en lien avec les parents en les invitant à participer aux ateliers
<i>PUBLICS</i>	<p>Jeunes hyérois Garçons et filles Agés de 4 à 12 ans Résidant aux Bosquets, Blocarde Jeunes en lien avec les éducateurs APS et Arty Family</p>

MOYENS	<p><u>Moyens matériels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand tapis de sol (natte) • Grand panier pour le transport des livres / jeux • Livres / albums / magazines : fond propre APS + livres / albums achetés • Jeux éducatifs : fond propre APS <p><u>Moyens d'action</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séances hebdomadaires de lecture de rue par les éducatrices scolaires ou les jeunes eux-mêmes, jeux éducatifs au milieu de la place des Bosquets • Dons et échanges de livres à l'issue des séances 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 2 éducatrices scolaires • 2 éducateurs de rue en soutien régulier 	
RYTHME OU DURÉE	<p>Du 18 juin 2021 au 5 novembre 2021, l'absence de local ne permettant pas de mettre en place l'action durant l'hiver ou en cas d'intempérie.</p> <p>Séances de 2h par semaine (vendredis de 17h à 19h).</p>	
PARTENAIRES	1er CERCLE	2ème CERCLE
	Arty Family	Service Politique de la Ville Le logis familial Varois
COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<p>Liens avec les partenaires : séances en concomitance avec les interventions d'Arty Family jusqu'en septembre ; mise à disposition de livres de la Médiathèque</p> <p>Liens avec les éducateurs de rue : passages réguliers pendant les séances</p> <p>L'action est complémentaire des dispositifs d'aide de l'Education Nationale, du CLAS et du Coup de Pouce.</p>	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	<p>Développement du goût et de la maîtrise de la lecture</p> <p>Amélioration des compétences de base : apprentissage de la langue française et concentration</p> <p>Développement de l'implication des familles dans l'éducation et la scolarité de leur enfant</p>	
ÉVALUATION	CRITÈRES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des enfants dans le projet • Evolution de la maîtrise de la lecture • Enrichissement du vocabulaire • Meilleure confiance en eux • Adhésion des familles au projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes • Assiduité aux séances • Aisance de la lecture • Prise de parole en public • Nombre de contacts avec les familles
	QUANTITATIVE	
<p>Entre 10 et 15 enfants ont participé en moyenne aux séances.</p> <p>16 séances de 2 heures ont eu lieu les vendredis et quelques mercredis du 20 juin 2021 au 25 octobre 2021.</p> <p>Un noyau de 10 enfants est venu régulièrement aux ateliers lecture. D'autres jeunes y ont participé plus sporadiquement, selon leurs disponibilités.</p> <p>Les enfants étaient âgés de 5 à 11 ans mais la majorité était des élèves de primaire, filles et garçons.</p> <p>Nous avons été en contact avec une dizaine de familles.</p>		

	QUALITATIVE
	<p>L'action de lecture de rue a été mise en place en concomitance avec une autre action de l'association, Arty Family (ateliers de loisir créatif), les vendredis de 17h à 19h. Ce choix a été fait suite aux observations des éducateurs de rue de l'APS et une rencontre des animatrices d'Arty Family. Les éducateurs de l'APS avaient observé qu'un grand nombre d'enfants participaient aux activités de loisirs créatifs et que les délais d'attente impactaient leur bon déroulement. Nous avons donc décidé avec les animatrices de mener conjointement nos actions pour mettre à profit ces temps d'attente et permettre aux enfants de participer aux deux ateliers, de manière plus fluide. De plus, ces deux actions étaient assez complémentaires.</p> <p>L'adhésion des enfants à l'action de lecture de rue a été très rapide. A partir de la 5^{ème} séance, nous avons réussi à fidéliser une dizaine d'enfants.</p> <p>Dans un 1^{er} temps, les séances se sont déroulées en deux parties : lecture d'histoires aux enfants et don de livres. Puis, nous avons proposé aux enfants de participer à la lecture à voix haute et enfin, nous avons amené des jeux éducatifs. Les activités se sont donc déroulées comme prévu. 4 séances ont été annulées pour cause d'intempérie ou absence des éducatrices scolaires (congés annuels).</p> <p>Le groupe ciblé par le projet a aussi été atteint, La mixité du groupe a mis un peu plus de temps à se mettre en place. En effet, seules les filles ont participé aux 3 premières séances, les garçons ont intégré le groupe au fur et à mesure. Au terme du projet, environ 30% de garçons et 70% de filles assistaient régulièrement aux activités et ramenaient des livres à domicile.</p> <p>Les problématiques relevées dans nos constats de départ ont été clairement identifiées pendant les séances : difficultés de lecture et d'attention. Les enfants avaient du mal à écouter les histoires jusqu'au bout et nous avons dû choisir des livres ou albums plus adaptés à leurs temps de concentration, afin de favoriser le plaisir de la lecture. Cet objectif a été atteint et les enfants ont su dépasser leurs complexes en lisant eux-mêmes à voix haute, avec enthousiasme. Les jeux éducatifs ont par la suite été choisis pour les aider à surmonter leurs difficultés et à progresser : lotos de lettres / sons, puzzles, memory et katamino.</p> <p>Les enfants au terme du projet se sont montrés plus à l'aise dans la lecture, plus attentifs et ont pu découvrir un vocabulaire varié grâce aux différents livres, albums ou magazines.</p> <p>L'objectif d'entrer en lien avec de nouvelles familles a été moins aisé : le lieu des interventions (place des Bosquets, en bas des immeubles) et l'arrêt du projet le 28 octobre ont peut-être été des freins pour développer des relations avec de nombreuses familles. Seules deux ont participé aux ateliers de lecture de rue. Les autres sont essentiellement venues pour nous saluer, nous demander des renseignements concernant le projet ou venir récupérer leur(s) enfant(s).</p> <p>Le projet a pris fin plus tôt que prévu du fait de la mauvaise météo, du changement d'heure et de l'absence de local disponible sur le quartier. Un changement de jour (mercredi matin) a été expérimenté après les vacances de la Toussaint mais les enfants n'étaient pas disponibles et les températures étaient trop basses pour proposer ces activités de plein air.</p> <p>Cette expérimentation mériterait d'être reconduite en 2022 sur une durée plus longue, afin d'établir des relations plus régulières avec les enfants dont certains ont été repérés en grande difficulté et un plus grand nombre de familles, l'objectif étant de réussir à les associer aux activités. Un projet de réhabilitation d'un local (ancien LCR des Bosquets) est prévu pour accueillir les associations et les habitants.</p>
<p><i>POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Schéma départemental du Var Enfance et Famille 2022 - 2026</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>À la fin des années 2000, en moyenne 122 000 jeunes quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges : 65 000 sans diplôme et 57 000 avec le brevet des collèges. Ils représentent 17 % des sortants du système éducatif (Source : site Éducation Nationale).</p> <p>Près de 80.000 jeunes sortiraient sans diplôme du système scolaire en 2017, d'après le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), "Le décrochage diminue là où la norme sociale est la poursuite d'études ; à l'inverse, il augmente dans les zones où le taux de chômage juvénile est élevé, et ce d'autant plus pour les jeunes issus de milieux défavorisés."</p> <p>Un tiers des collégiens du collège Léotard sont issus du quartier prioritaire de La Gabelle.</p> <p>Certains collégiens ont des conduites inadaptées qui se traduisent par des actes d'incivilités et/ou des problèmes de comportements.</p> <p>Ces difficultés peuvent être accentuées par un contact difficile avec les familles. Courant 2019, nous avons été sollicités en ce sens pour intervenir auprès de quelques jeunes afin d'éviter plusieurs exclusions scolaires. Leur parcours scolaire souvent ponctué de situations d'échecs ne favorise pas leur capacité à se projeter dans un choix d'orientation.</p> <p>Un certain nombre d'élèves de ce profil se retrouvent confrontés à des orientations non choisies. Beaucoup décrochent scolairement à l'entrée en lycée ou CFA.</p> <p>Certains parents se disent démunis et ne s'impliquent pas dans l'accompagnement de ce choix d'orientation ou encore impose leur choix.</p> <p>Le confinement a supposé la fermeture des salons d'orientations et des journées portes ouvertes des Universités et des Grandes Écoles. La projection vers une orientation est de fait encore plus difficile à appréhender.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de motivation scolaire pour un certain nombre de collégiens • Difficultés pour ces collégiens à se projeter, à comprendre les enjeux, le sens et l'importance des apprentissages scolaires. • Orientation par défaut, difficulté à évaluer les écarts entre la réalité scolaire et sociale du jeune et les modalités d'entrée sur une formation (scolaire ou alternance) • Peu ou pas d'échanges entre le jeune et sa famille quant à l'orientation • Risque de décrochage scolaire
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Favoriser l'insertion socioprofessionnelle.</p>
<p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite scolaire • Prévenir les risques de rupture scolaire • Implication de la famille dans le parcours du jeune
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les aptitudes sociales dans la relation à l'autre • Connaître, comprendre et intégrer les codes sociaux • Impliquer les parents dans la scolarité et les enjeux d'orientation de leur enfant. • Médiatiser les relations entre l'institution et les jeunes/familles • Rechercher l'implication des parents et les soutenir dans leur fonction parentale. • Mises en situations professionnelles • Développer les capacités à « organiser » et « adapter » • Préparations aux entretiens (demandes de stage, présentation employeurs, négociations) • Connaissance des relais après la 3ème dans le droit commun • Techniques de recherche d'informations

<i>PUBLICS</i>	<p>Élèves du collège Léotard scolarisés en 3^{ème} et leur famille, habitants majoritairement le quartier de La Gabelle.</p> <p>Elèves repérés en risque de décrochage scolaire (comportement inadapté, scolarité désinvestie, sans envie ni projection).</p>	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de rentrée avec les professeurs principaux des classes de 3^{ème} en présence de la principale et de l'APS • Mobilisation des jeunes et de leurs familles lors d'entretiens en présence du binôme APS • Formalisation du projet d'accompagnement avec le jeune et sa famille • <u>Octobre à janvier</u> : accompagnements individuels pour définir les objectifs d'accompagnement personnalisés et mobiliser les familles (6 séances) • <u>Février à Avril</u> : intervention auprès du groupe de jeunes inscrits sur l'action afin de travailler sur les freins communs et créer une dynamique de groupe (10 séances) • <u>Mai à juin</u> : accompagnements individualisés pour sécuriser le parcours d'orientation (10 séances) 	
<i>ENCADREMENT</i>	<p>1 éducatrice pédagogique, intervenant quotidiennement à Fréjus est dédiée à l'encadrement de cette action</p> <p>1 éducateur de l'équipe éducative de rue est présent lors des séances</p> <p>1 cheffe de service</p>	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<p>Une fois par semaine les mardis matin</p> <p>Séance d'environ 1h par jeune</p> <p>De janvier à décembre.</p>	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Collège Léotard	CFA/CFB Lycées professionnels Centres de formation adultes CIO
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CIO • Portes ouvertes organisées par les établissements scolaires • Forums de l'orientation • Stages en immersion proposés au sein des lycées professionnels 	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du jeune dans un projet d'orientation scolaire ou de formation pérenne • Validation d'une orientation adaptée au projet du jeune • Réinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant • Amélioration du savoir-être 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du savoir être de l'élève • Accompagner l'élève dans son choix d'orientation professionnelle selon ses capacités et ses envies • Satisfaction des partenaires. • Maintien de l'élève dans un cursus scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves • Évolution du comportement des jeunes durant les séances et lors des visites d'établissements • Taux de jeunes avec une orientation professionnelle • Satisfaction de l'élève • Taux de présence des parents aux réunions d'informations et aux bilans individuels. • Nombres d'établissements, centres de formations visités par le jeune • Taux d'absentéisme de l'élève
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du jeune vers une orientation scolaire ou de formation pérenne. • Maintien de la scolarité et construction d'un projet sur le long terme. • Maintien ou amélioration du savoir-être. • Maintien de l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. 	

ÉVALUATION	QUANTITATIVE
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'orientation par le Collège : 15 • 2 familles ont refusé l'accompagnement pour leur enfant, • Nombre d'inscrits sur l'année : 10 jeunes 100% de garçons, tous orientés par le collège Léotard • 100% des jeunes avaient des difficultés de compréhension du vocabulaire, au sein du groupe nous avons accueillis un primo arrivant • 90 % des jeunes sont issus du QPV Gabelle. • Nombre de séances au sein du Collège : 30 séances • Accompagnements individuels ou en petit groupe selon les besoins et l'avancée de chaque jeune • 83% des parents ont accepté l'accompagnement, 80% des parents se sont impliqués dans l'accompagnement • Taux de présence de 90% jusqu'à aboutissement du projet • Présence des parents aux entretiens de formalisation du projet d'accompagnement : 80% • Lors de chaque séance un temps d'échange à lieu avec le CPE du collège. • Signature d'un PAFI
	QUALITATIVE
	<p>Avant chaque positionnement des jeunes sur l'action 3ème un point avec les CPE et la principale du Collège est effectué. Les jeunes orientés sur l'action sont fléchés par l'équipe pédagogique.</p> <p>Dans un second temps une rencontre a lieu systématiquement en présence du jeune, de ses parents et du binôme éducatif. L'objet de cette rencontre a pour objectif de présenter l'action et d'obtenir l'adhésion du jeune et de sa famille. Cette adhésion se contractualise par un projet personnalisé qui énonce les objectifs en lien avec le projet d'orientation du jeune.</p> <p>En raison du contexte sanitaire, aucune visite prévue sur site n'a pas pu se faire, les élèves ont bénéficié de stage d'immersion dans les établissements où ils souhaitaient s'orienter.</p> <p>Des points avec la principale ont dû être plus réguliers en raison de la modification de la procédure d'orientation post 3^{ème}.</p> <p>Après le mois d'Avril, le binôme éducatif a dû renforcer le lien entre le collège et les familles face aux difficultés de renseignement et à la vue des délais imposés par cette procédure.</p> <p>Pour deux situations, un travail d'accompagnement de la famille en dehors du champ scolaire a été mis en place à la demande soit du collège, soit du jeune.</p> <p>Sur les 5 élèves inscrits sur l'action de janvier à juillet tous ont obtenu une orientation en lycée professionnel.</p> <p>Le rôle de médiation, effectué par le binôme éducatif, entre l'élève, la famille, et le collège a permis d'aboutir vers un accompagnement global en direction de 4 jeunes inscrits de janvier à juillet.</p> <p>Dès la rentrée de septembre, nous avons effectué un bilan de l'action avec la principale du collège Léotard afin d'évaluer la pertinence de reconduire l'action. Les professeurs principaux ont à nouveau positionné 5 jeunes en octobre 2021. Ils présentent tous des difficultés de compréhension, de comportement. Ils sont actuellement toujours accompagnés par l'équipe éducative</p> <p>Le binôme éducatif propose un repérage des jeunes dès la fin de la classe de 4^{ème}, afin de pouvoir démarrer l'atelier 3^{ème} dès le début d'année scolaire.</p>
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	<p>Lutte contre l'échec scolaire.</p> <p>Agrément pour apporter son concours à l'Enseignement public, au titre de l'article 1er du décret n°92-1200 pour sa « contribution à la recherche et à la formation et à l'organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire ».</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>À la fin des années 2000, en moyenne 122 000 jeunes quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges : 65 000 sans diplôme et 57 000 avec le brevet des collèges. Ils représentent 17 % des sortants du système éducatif (Source : site Éducation Nationale).</p> <p>Près de 80.000 jeunes sortiraient sans diplôme du système scolaire en 2017, d'après le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), <i>"Le décrochage diminue là où la norme sociale est la poursuite d'études ; à l'inverse, il augmente dans les zones où le taux de chômage juvénile est élevé, et ce d'autant plus pour les jeunes issus de milieux défavorisés."</i></p> <p>Le collège, les membres de la cellule de veille éducative du collège La Peyroua et l'équipe de l'APS repèrent un certain nombre d'élèves de 3^{ème} qui se trouvent en grande difficulté scolaire. Ils ont également du mal à se conformer aux normes sociales attendues. Ils n'ont pas acquis les codes sociaux de base. Ils appréhendent difficilement les liens d'influence existant entre leurs résultats scolaires, leurs comportements et l'acceptation de leur choix d'orientation par les lycées et/ou CFA.</p> <p>Par ailleurs, leur parcours scolaire souvent ponctués de situations d'échecs ne favorise pas leur capacité à se projeter dans un choix d'orientation. Un certain nombre d'élèves de ce profil se retrouvent confrontés à des orientations non choisies. Beaucoup décrochent scolairement à l'entrée en lycée ou CFA. Certains parents se disent démunies et ne s'impliquent pas dans l'accompagnement de ce choix d'orientation ou encore impose leur choix.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<p>Risque de décrochage scolaire à la suite d'orientations scolaires subies peu adaptées et/ou par défaut.</p>
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Offrir une continuité dans un parcours scolaire ou de formation.</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<p>Prévenir le risque de décrochage scolaire après le collège.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet individuel d'orientation • Travailler les savoir-être de base • Améliorer les résultats scolaires et le comportement pour une orientation réalisable en lycée professionnel • Impliquer les parents dans les enjeux d'orientation de leur enfant
<p>PUBLICS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves de 3^{ème} du collège La Peyroua. • Élèves repérés en risque de décrochage scolaire (comportement inadapté, scolarité désinvestie, sans envie ni projection)
<p>MOYENS D'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage avec le collège des élèves en risque de décrochage scolaire. • Mise en place par l'APS de séances d'accompagnement hebdomadaire spécifique • Accompagnement éducatif individualisé proposé à chaque jeune • Évaluation partagée du parcours de chaque jeune, impliquant le jeune, sa famille, le collège, l'APS et les éventuels partenaires concernés par la situation (AEMO, ASE, PJJ)
<p>ENCADREMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 éducatrice pédagogique, intervenant quotidiennement à Fréjus est dédiée à l'encadrement de cette action • 1 éducateur de l'équipe éducative de rue est présent lors des séances • 1 chef de service

<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jeudi par semaine du mois d'octobre à février • 10 séances environs. • Bilan jeune et parents en individuel. • Accompagnement individuel pour certains, jusqu'à la fin de l'année. 	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Collège La Peyroua • AEMO • PJJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée Léon Blum Draguignan • Lycée Gallieni Fréjus • CFA des Arcs • Mission locale
<i>COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CIO • Portes ouvertes organisées par les établissements scolaires • Forums de l'orientation • Stages en immersion proposés au sein des lycées professionnels 	
<i>RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Assiduité et implication des jeunes dans l'élaboration de leur projet d'orientation • Solution d'orientation adaptée au projet du jeune • Réinvestissement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant • Validation d'une orientation en fin de troisième 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du savoir être de l'élève • Accompagner l'élève dans son choix d'orientation professionnelle selon ses capacités et ses envies • Satisfaction des partenaires. • Maintien de l'élève dans un cursus scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves • Évolution du comportement des jeunes durant les séances et lors des visites d'établissements • Taux de jeunes avec une orientation professionnelle • Satisfaction de l'élève • Taux de présence des parents aux réunions d'informations et aux bilans individuels. • Nombre d'établissements, centre de formations visité • Taux d'absentéisme de l'élève
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du jeune vers une orientation scolaire ou de formation pérenne. • Maintien de la scolarité et construction d'un projet sur le long terme. • Validation d'un diplôme. • Maintien ou amélioration du savoir-être. • Maintien de l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. 	
<i>ÉVALUATION</i>	QUANTITATIVE	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ 7 jeunes accompagnés dans le cadre de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Filles : 4 • Garçons : 3 ○ 9 séances ○ 3 établissement scolaires et centre de formation visités ○ 75 % d'assiduité sur l'ensemble du parcours ○ 0 abandon 	
	QUALITATIVE	
<p>A la vue du contexte sanitaire, le projet n'a pu être proposé de la même manière que les années précédentes. Ainsi, un groupe plus restreint a été constitué et les séances se sont faites uniquement dans l'enceinte du collège, sachant que les lycées professionnels et le CFA des Arcs n'acceptaient pas les visites.</p> <p>L'évaluation qualitative a été réalisée au mois de juin 2021, en fin d'année scolaire, à partir des indicateurs complémentaires suivants :</p>		

	<p>Les 7 jeunes ont obtenu l'orientation qu'ils souhaitaient en lycée professionnel</p> <p>Aucun jeune sans solution d'orientation Aucun en Apprentissage</p>
<p><i>POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée par le Président de la République, le 5 septembre 2018. Elle réforme l'apprentissage et la formation professionnelle.</p>

<p><i>CONSTATS</i></p>	<p>ATELIERS PARENTS ENFANTS</p> <p>L'ancrage des équipes éducatives depuis plus de vingt ans à Fréjus au sein des quartiers dits prioritaires de La Gabelle et Ste Croix a mis à jour, au regard du contexte de 2020, les constats suivants :</p> <p>Les enfants grandissent majoritairement dans un cercle social restreint et fréquentent peu les structures collectives. Ils ont parfois des difficultés à accepter les contraintes et peuvent manifester des comportements de toute puissance. Peu de possibilités leurs sont offertes en matière d'exploration, d'expérimentation. L'offre ludique est peu relayée par les parents.</p> <p>Pour certains parents les apprentissages et attendus scolaires ne font pas toujours sens. La motivation autour de l'objet scolaire est souvent faible, ou à l'inverse trop excessive.</p> <p>Les parents de jeunes enfants expriment le besoin de se séparer de leurs enfants, quelques heures, en douceur afin de préparer la séparation que va constituer à court terme l'entrée à l'école. Les mères expriment des difficultés au détachement de leur enfant et la nécessité d'un soutien autour de l'autorité et du cadre parental.</p> <p><u>Constats partagés avec les écoles maternelles :</u></p> <p>Chez les tous petits (2/3 ans), ainsi que chez les enfants de petite et moyenne section de maternelle, il est observé des comportements peu adaptés sur lesquels il est important d'agir en amont, pour favoriser une adaptation scolaire plus sereine et apaisée.</p> <p>Il apparait au sein des écoles que ces difficultés ont principalement pour origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation du nombre d'enfants orientés par le CAMSP • L'absence, dans les familles, d'une préparation à l'entrée à l'école maternelle • Un manque de stimulations et de sollicitations de l'enfant • Une place importante des écrans dans le quotidien des tout-petits • Un manque de communication et de confiance entre les parents et l'école <p>Tous ces points relèvent d'un apprentissage assez long chez certains enfants qui n'ont pas été préparés aux contraintes liées à la vie en collectivité.</p> <p><u>BESOINS REPÉRÉS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des familles restées totalement isolées durant la première période de confinement : peu de vie sociale, peu de stimulation en direction des enfants. • Une utilisation importante, voire excessive des écrans (télévision et numérique) • Les écoles maternelles ont observé à partir de la rentrée scolaire de Septembre 2020 qu'un certain nombre d'enfants n'était pas dans la communication et l'échange. Ils étaient dans une posture de « spectateur », un peu comme devant un écran. • Des parents fragilisés, insécurisés par le contexte : repli sur soi, angoisse • Des difficultés à maintenir un cadre éducatif pérenne et aidant pour leurs enfants.
<p><i>PROBLÉMATIQUES</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté ou non acquisition du langage parlé. • Environnement peu stimulant avec peu d'exploration, d'expérimentation avant l'entrée à l'école. • Difficultés pour les parents à assumer leur fonction parentale et à se détacher de leur enfant en vue de leur autonomie
<p><i>BUT, FINALITE</i></p>	<p>CONTRIBUER AU BIEN ETRE DES ENFANTS DANS LA CELLULE FAMILIALE</p>
<p><i>OBJECTIF GÉNÉRAL</i></p>	<p>Préparer les parents et les enfants aux attendus de l'école. Familiariser les enfants et les parents aux relations familles/écoles.</p>

<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<p>Renforcer le lien et accompagner la transition vers l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer l'entrée future à l'école, que ce soit au niveau des attendus de l'école (séparation, autonomie, communication, codes sociaux, ...), qu'au niveau de la découverte des outils (livre, crayon, ciseaux, ...). <p>Favoriser l'appropriation des attendus de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre à respecter les règles de vie en collectivité (écoute, partage, attention, ...) <p>Contribuer à réduire leur exposition aux médias : Communiquer avec son enfant en utilisant les ressources de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Verbaliser à chaque instant permet à l'enfant de mieux comprendre, appréhender, rassurer et stimuler. ▪ Utiliser et développer un vocabulaire diversifié, adapté et approprié. ▪ Utiliser le livre comme outil de communication
<p>PUBLICS</p>	<p>Parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans vivant sur le territoire de Fréjus et en partie sur les QPV et QVA.</p>
<p>MOYENS D'ACTION</p>	<p><u>ACTION 1 : Ateliers Parents-enfants :</u></p> <p>L'école maternelle Valescure accueille les enfants dont les parents sont domiciliés au sein du quartier de La Gabelle. Les jeunes enfants ciblés dans le cadre de ces ateliers seront scolarisés dans cette école lors de la prochaine rentrée scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers « Parents-Enfants » se dérouleront une fois par semaine au sein même de l'école. Ils favoriseront l'implication des parents dans l'éducation de leur enfant à travers des temps de loisirs partagés. Ils seront également des espaces d'observations pour les éducatrices de l'APS, leur permettant de mieux accompagner les parents dans leur fonction parentale. <p><u>Principe :</u> Les parents ont le choix d'adhérer à la proposition de participer aux ateliers. Une fois qu'ils ont adhéré, leur présence est obligatoire. Leur engagement est énoncé dans les moyens déclinés dans le projet personnalisé.</p> <p><u>Immersion au sein de l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Immersion pour les parents : Présence et observation des parents, dans les classes, sans les enfants, durant une demi-journée. • Immersion des enfants : une demi-journée dans les classes de 1^{ère} section <p>Par ailleurs, les éducatrices participeront aux « équipes de préscolarisation » mises en place par l'école.</p> <p><u>Intérêt :</u> Ces réunions permettent notamment, en accord avec la famille, de faire le point sur les situations d'enfant présentant des difficultés particulières (retard de développement), dans le but d'anticiper les aides et compétences à mobiliser pour favoriser la future intégration scolaire de l'enfant dans les meilleures conditions.</p> <p><u>ACTION 2 : Accompagnement renforcés des familles vulnérables :</u></p> <p>Des parents de jeunes enfants, habitant le quartier de La Gabelle ne bénéficient pas de l'accueil collectif au sein de notre halte-garderie, du fait notamment d'un manque de mobilité et de leur impossibilité à se déplacer jusqu'au quartier de Ste Croix. Ils expriment pour certains une demande de soutien.</p> <p>Dans une démarche de « aller vers », nous leur proposons un accompagnement individuel et collectif de proximité, dans le cadre des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la parentalité au domicile : au-delà des étayages éducatifs apportés dans les domaines de l'alimentation, du rythme de vie, de l'hygiène, une attention particulière est portée sur la prévention des risques liés à une exposition excessive aux écrans. L'objectif est ici d'outiller les parents afin qu'ils proposent d'autres alternatives à leur enfant, notamment à partir de temps de jeux partagés à la maison. <p>Un projet personnalisé est mis en place avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individuel et collectif vers l'extérieur : L'enjeu est de permettre aux parents, de découvrir avec leur enfant, les espaces naturels et structures favorisant une plus grande ouverture à leur environnement de vie, et d'élargir leur cercle social. • Proposition d'intégrer l'atelier collectif « parents – enfants » au sein de l'école maternelle Valescure

<i>ENCADREMENT</i>	1 Éducatrice Jeunes Enfants 1 Éducatrice spécialisée 1 Monitrice éducatrice 1 intervenante titulaire du CAP petite enfance 1 Technicienne Intervention Sociale et Familiale 1 Cheffe de service	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	L'action « accueil renforcé parents-enfants » se déroule du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 juillet 2021. Le mois de septembre est dédié à la période de lien avec les familles, après l'interruption estivale et vise à faciliter la rencontre puis l'inscription des familles.	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Ecoles maternelle Valescure, Aubanel CAMSP	Conseil Départemental (financeur) REAAP (financeur) Centre Culturel St Raphaël Mairie Fréjus Assistantes sociales de secteur (UTS)
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Les actions menées dans le cadre des ateliers parents-enfants s'inscrivent dans une complémentarité des actions menées dans le cadre de la halte-garderie située à Sainte-Croix.	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> o Éveil du potentiel de l'enfant, acquisition de certains apprentissages. o Meilleure compréhension des besoins et des possibilités de l'enfant. o Évolution des positionnements éducatifs des parents envers l'enfant. o Résolutions des situations problématiques. o Meilleure intégration des enfants lors de leur 1^{ère} rentrée à l'école maternelle. 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants accompagnés • Nombre de parents bénéficiaires • Nombre de familles issues des quartiers prioritaires • Nombre de projets personnalisés avec les parents • Nombre d'ateliers parents/enfants • Nombre d'orientation effectuée par les partenaires • Nombre de rencontre avec le CAMSP • Nombre de participation aux équipes éducatives de préscolarisation • Nombre de sorties extérieures parents-enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des familles inscrites dans l'action (présence aux différents ateliers) • Évolution des premiers apprentissages des attendus scolaires et de l'expression orale • Évolution de la fonction parentale à l'égard de l'enfant • Évolution du regard du parent sur l'enfant
<i>ÉVALUATION</i>	QUANTITATIVE	
	Personnes bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> • 25 enfants âgés de 2 à 4 ans • 27 parents âgés de 25 à 40 ans Dont 93% issus du QPV Gabelle et 7% issus du QVA Villeneuve et de l'avenue de Provence de Fréjus. Nombre total d'ateliers : 50 Nombre d'orientation : 100%	

	<p style="text-align: center;">QUALITATIVE</p> <p>Assiduité et implication de 100% des parents durant les séances. Pour les ateliers parents/enfants individualisés, nous avons formalisé avec les parents un projet personnalisé, des temps d'échanges après chaque séance et un bilan d'évolution nous ont permis d'évaluer la satisfaction mais également de réajuster avec les parents les objectifs.</p> <p>Nous avons également pris le temps de recueillir la parole des bénéficiaires concernés par les ateliers du jeudi matin en immersion au sein de l'école maternelle Valescure. Les retours sont très positifs : « J'ai vu mon fils grandir au fur et à mesure des séances. Il est plus posé et concentré et a appris à partager les jeux » ... « j'attends tous les jeudis matin parce que mon fils est content de venir mais aussi moi car cela me sort de la maison, de ma routine surtout après ces semaines de confinement qui ont été difficiles à vivre, c'est ma bouffée d'oxygène » ... « Mon fils est très heureux de venir chaque fois que je lui dis qu'il va retrouver ses petits copains de l'atelier. Il est devenu plus sociable ».</p> <p>Une bonne dynamique a animé les différents ateliers. Tous ont témoigné avoir pris un réel plaisir à participer aux ateliers que ce soit pour des sorties à l'extérieur ou des ateliers sur place. Les mamans ont exprimé à tour de rôle et à l'unanimité s'être très vite senti à l'aise car écoute, conseil et soutien faisaient échos aux problématiques énoncées par les parents. Ainsi de nombreux thèmes ont pu être abordés autour des enfants et de leur éducation mais aussi sur la santé.</p> <p>Les ateliers parents/enfants ont également permis une ouverture vers l'extérieur : médiathèque, sorties au parc...</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. schéma départemental de l'enfance</p>

CONSTATS	<p>Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. En 2020, la crise sanitaire avait mis davantage en exergue les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la ville. Face à cette situation, le Gouvernement a lancé « Quartiers d'été », pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires. <u>Objectif</u> : Proposer tous les jours durant les mois de juillet et d'aout une offre d'activités variée aux 5,4 millions d'habitants des 1514 quartiers prioritaires de la politique de la ville, que ce soit en pied d'immeubles, au sein même des quartiers, ou en dehors.</p> <p>Concernant le quotidien des plus jeunes, la crise sanitaire a renforcé certains comportements, l'isolement, addiction renforcée aux écrans, anxiété... du fait des interruptions scolaires et celles des activités périscolaires (sport, loisirs, culture). Ce manque d'accès à la culture, à la pratique sportive, à l'ouverture culturelle et aux autres, ainsi que le climat anxiogène ont renforcé sur certains quartiers ce sentiment d'appartenance, d'enfermement et de peur de l'extérieur.</p>	
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de loisirs - Manque d'activités sportives - Peur de l'extérieur - Absence de mixité sociale et de genre 	
BUT, FINALITE	Œuvrer pour le bien-être des jeunes par l'accès aux loisirs	
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux activités de loisirs, de culture 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre de se divertir, voyager - Permettre de s'ouvrir sur l'extérieur - Favoriser le vivre ensemble 	
PUBLICS	Public âgé de 11 à 17 ans en lien avec les éducateurs de rue	
MOYENS D'ACTION	<p><u>Moyens matériels dédiés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mini bus • Matériel informatique et outil de communication • Matériel sportif • Partenariat diversifié 	
ENCADREMENT	3 éducateurs de rue 3 éducateurs sportifs	
RYTHME OU DURÉE	Période du 28 juin au 3 novembre 2021	
PARTENAIRES	1er CERCLE	2ème CERCLE
	UFOLEP HTVB Associations de quartier CLJ	Etat Politique de la ville (TPM) Département du Var
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	<p>Le Centre de Loisirs Jeune, un dispositif complémentaire proposé par la ville d'Hyères en partenariat avec la Police Nationale propose aux jeunes entre 11 et 17 ans des activités sportives et de loisirs entre juillet et aout sur le site de l'Aiguade</p> <p>Le Pass culture est un dispositif récent qui favorise l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.</p>	

RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> - Présence/ assiduité - Mixité de genre et de nombre - Ouverture sur l'extérieur 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation régulière • Amélioration du vivre ensemble • Diversification des activités • Diminution des incivilités • Amélioration du comportement 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Nombre de filles • Nombre et types d'activités • Diminution des tensions
IMPACTS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux être physique et psychique • Susciter l'envie et la pratique d'activités sportives et culturelle de manière régulière • Inscription à des clubs sportifs et culturelles • Utilisation du pass culture 	
ÉVALUATION <i>(en référence aux critères et indicateurs)</i>	QUANTITATIVE	
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants : 135 jeunes dont 48 filles soit 36% de public féminin • QPV concernés : Principalement le Val des Rougières et les Bosquets • Tranches d'âges : 11/17 ans • Nombre de ½ journées d'activités : 31 jours <p>Deux rencontres sportives inter quartiers ont été organisées le samedi 3 juillet et le mardi 6 juillet 2021. Elles se sont déroulées à la journée au Centre de Loisirs Jeunes de la ville d'Hyères.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} action : "QUARTIER SPORT CHALLENGE" en direction des jeunes habitants (10/14 ans) des QPV et QVA d'Hyères. Elle a été réalisée à la demande de la commune et en partenariat avec l'UFOLEP et le HTVB. Des activités sportives ont été proposées (basket, foot, rugby, Parkour...) avec des lots à gagner : Tickets karting et balade en bateau à Porquerolles, ...Nous avons eu la visite de la Ministre de la ville Nadia Hai pour cette occasion. • 2^{ème} action : "KOH LANTESS" : Elle a réuni des jeunes des quartiers du Val des Rougières et des Bosquets (11/15 ans) autour de défi sportif. Une coupe, des Tee-shirt et autres lots ont été remis aux participants. Les vainqueurs de ce premier « KOH LANTESS » se sont vu remettre le challenge « René Touly ». Celui-ci a vocation à être remis en jeu chaque année <p>Les activités culturelles sous une forme ludique ont été favorisées durant tout l'été pour une plus grande ouverture et une meilleure connaissance de leur environnement de vie : Visite en bateau des Îles d'Hyères, Escape Game, ZOO, Accrobranche, Journée Kayak dans le Verdon, musée de la Préhistoire de QUINSON.</p> <p>Les activités de pleine nature ont été favorisées notamment dans le cadre de 4 mini-séjours avec 4 groupes de 5 à 7 jeunes âgés de 12 à 17 ans, habitants le QVA des Bosquets et le QPV du Val des Rougières. Ce séjour a été co-construit avec les jeunes et leur a permis de découvrir en toute sécurité des sports dits à risques (Canyoning et Balançoire'Drôle) ainsi que la pêche en "terre des lacs".</p>	

	QUALITATIVE
	<p>De juin à septembre 2021, l'équipe éducative s'est fortement mobilisée pour répondre aux demandes exprimées et également créer de la demande quand il n'y en avait plus.</p> <p>Pour cela, les éducateurs ont été force de proposition et les défis sportifs, les mini séjours, les activités autour de l'école ouverte se sont multipliées laissant de beaux souvenirs à la rentrée scolaire avec l'envie de recommencer. Cette belle dynamique s'est poursuivie jusqu'aux vacances de la Toussaint</p> <p>Les objectifs fixés ont été atteints.</p> <p>Depuis le recrutement d'éducateurs sportifs au sein des équipes éducatives de l'APS, les jeunes sont demandeurs d'une pratique sportive régulière. Toutefois une inscription dans un club est encore prématurée pour un certain nombre. L'achat de matériel sportif pour la réalisation des rencontres sportives a permis de proposer tout au long de l'été des activités sportives diversifiées et innovantes et de favoriser la découverte de nouveaux sports, avec une inscription dans un club pour certains des jeunes à la rentrée scolaire.</p> <p><u>Mixité sociale</u></p> <p>Les activités et mini séjours ont permis aux jeunes de diversifier et élargir leur environnement et aller à la rencontre de nouvelles personnes.</p> <p><u>Mixité de genre</u></p> <p>La mixité de genre est plus facile à travailler avec des tranches d'âges différentes notamment les 11/17 ans. La mixité avec ses pairs est moins tolérée notamment à partir de 16 ans.</p> <p>Si les activités proposées ont permis de répondre aux sollicitations des jeunes, à rompre l'isolement, à favoriser le vivre ensemble, elles sont un support éducatif essentiel à la création d'un lien éducatif avec le jeune.</p> <p>Certains jeunes qui ont participé aux différentes actions proposées ont été repérés en difficultés (comportement, scolaire, familiale, ...). Ils bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement éducatif individualisé.</p> <p>L'ensemble des activités proposées a suscité un réel engouement auprès du public :</p> <p>Les activités inter quartiers ont contribué à l'apaisement des tensions existantes entre certains jeunes.</p> <p>La journée « Quartiers Sport Challenge » a été l'occasion d'accueillir madame la Ministre de la ville Nadia Hay, ce qui a été valorisant pour les jeunes présents.</p> <p>À la demande des jeunes, l'action "KOH LANTESS" sera reconduite chaque année et ouvert aux autres associations de Prévention Spécialisée du territoire.</p> <p>Un axe d'amélioration est à prévoir pour l'année 2022 concernant la difficulté d'engagement de certains jeunes notamment sur le quartier du Val Des Rougières, ce qui a impliqué de revoir la composition des groupes dans des délais très courts. Ce point de vigilance nous interroge quant à la difficulté pour certains jeunes et leur famille de s'engager sur un projet éducatif. La place des familles est un axe prioritaire sur ce quartier.</p>
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Dispositif quartiers d'Été (Etat) Dispositif Ecole Ouverte Contrat de ville TPM</p>

<p>CONSTATS</p>	<p>Le département du Var a développé des actions en prévention et protection de l'enfance visant à mieux évaluer et prendre en compte les besoins des enfants accompagnés. La publication de la loi du 14 mars 2016 invite les départements à poursuivre ce travail en replaçant les besoins fondamentaux de l'enfant au cœur de leurs interventions.</p> <p>Les travaux d'élaboration du schéma départemental 2022-2026 ont mis en évidence la nécessité de mieux prendre en compte certains besoins fondamentaux des enfants accompagnés, notamment dans les domaines des loisirs, en identifiant « le besoin de renforcer l'accès des enfants et des familles fragilisées aux ressources sportives, culturelles et de loisirs du département dont ils sont encore trop souvent éloignés ».</p> <p>Les jeunes qui résident sur le quartier des Bosquets ne sont pas inscrits sur les infrastructures extérieures et l'absence de tissus associatifs sur le quartier est repéré comme un frein à l'ouverture sur l'extérieur depuis des années.</p> <p>Les jeunes filles sortent peu et ont souvent la charge de tâches familiales très jeunes.</p> <p>Dans le cadre notre intervention à l'école primaire de secteur Saint Exupéry, les élèves font remonter aux éducateurs l'absence d'activité partagée avec leurs parents.</p> <p>Ces différents constats sont partagés avec l'équipe pédagogique de l'école.</p> <p>La présence éducative quotidienne réalisée par le travail de rue, instaure un cadre rassurant pour les familles et ce qui a permis de mettre en œuvre une animation de place les mercredis pour susciter de la curiosité, se familiariser avec un domaine sportif, rencontrer ses pairs, s'autoriser à sortir...avant d'aller vers l'extérieur.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'activités sportives pour les plus jeunes. • Les jeunes sont peu inscrits sur des clubs de sports (difficultés financières, peu de mobilité) • Les jeunes et leurs familles se déplacent peu sur l'extérieur • Manque d'hygiène de vie • Les filles sont les moins sensibilisées et éduquées à une activité physique et sportive.
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Œuvrer pour le bien-être physique et psychique des jeunes</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL</p>	<p>Permettre aux enfants et leurs familles de favoriser aux ressources culturelles, sportives et de loisirs des territoires</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implication des familles sur l'accès aux loisirs • Découvrir et pratiquer des sports diversifiés • S'ouvrir sur l'extérieur • Développer ses relations sociales • Développer son estime de soi
<p>PUBLICS</p>	<p>Filles et garçons de 3 à 21 ans</p>
<p>MOYENS D'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de places régulière et repérée (hebdomadaire) - Le bouche à oreille pour faire passer l'information - Diversification des activités selon la tranche d'âge - Matériel pédagogique adapté - Compétences professionnelle spécifique à la pratique de sport

<i>ENCADREMENT</i>	- 1 Educateur de prévention spécialisée diplômé du DEJEPS	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	Tous les mercredis après-midi de 14h à 19h (en fonction de la saison ou de la météo) de juin 2021 à décembre 2021	
<i>PARTENAIRES</i>	1er CERCLE	2ème CERCLE
	Bailleur social Politique de la ville Espace R Arty family La Villa Noailles	Département Etat
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Le centre social ISA de la ville d'Hyères est une ressource sur le territoire. Depuis fin 2021, un espace jeunesse a été créé par la mairie d'Hyères.	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lien intergénérationnel (dynamique parents/enfants jeunes enfants/ados) - Intégrer les règles sociales - Mixité sociale (public garçons/filles) - Apaisements des tensions (dégradation du quartier) - Partager un moment convivial sur un quartier sans dynamique - Apprentissage de la frustration - Sollicitation des jeunes pour les accompagnements individuels 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion du public • Création de lien • Création de partenariat • Inscription club sportif/loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Régularité • Sollicitation des familles • Sorties extérieures
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	Un meilleur vivre ensemble et une inscription dans un club sportif et ou de loisirs	
<i>ÉVALUATION</i> <i>(en référence aux critères et indicateurs)</i>	QUANTITATIVE	
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de jeunes/participants : entre 10 et 15 jeunes par séance - Nombre total de participants sur la période de juin à décembre 2021 : 120 jeunes - Tranche d'âge 0-5 ans : 8 filles et 17 garçons - Tranche d'âge 6-11 ans : 39 filles et 35 garçons - Adolescents 12-17 ans : 4 filles et 14 garçons - Jeunes majeurs 18-21ans : 2 filles et 1 garçon <p>On repère une majorité de participants chez le public jeune 6-11 ans et une mixité de genre sur cette tranche d'âge. C'est à l'adolescence où la mixité est plus difficile, un âge où elles sont souvent responsabilisées et impliquées dans la vie familiale.</p> <p><u>Type d'activités proposées diversifiées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Athlétisme - Volley - Corde à sauter - Javelots, frisbee, molkky <ul style="list-style-type: none"> - 100% Adhésion du public 	

	<p style="text-align: center;">QUALITATIVE</p> <p>Depuis juin 2021, on observe une très bonne dynamique se traduisant par la fréquentation régulière et en nombre des jeunes sur la place du quartier. L'activité est très attendue par les jeunes.</p> <p>Ce support relationnel permet à l'éducateur de tisser le lien et de repérer d'autres besoins liés à la famille, les apprentissages scolaires, le suivi de la santé.</p> <p>La diversification des activités permet de susciter la curiosité et l'envie d'entreprendre.</p> <p>Le matériel sportif a été acheté en août 2021 dans le cadre de la subvention « quartier d'été » et a permis toutes les semaines à des petits et grands de découvrir des activités nouvelles et se retrouver pour partager un moment convivial.</p> <p>Lors des vacances scolaires, les petits cousins marseillais venus d'autres horizons viennent se greffer également aux activités toujours dans une bonne ambiance.</p> <p>La régularité de l'action et le repérage de certaines familles du quartier ont permis de construire un projet sur l'extérieur en partenariat avec la Villa Noailles qui est un Centre d'Art d'Intérêt National.</p> <p>Un groupe de 5 jeunes filles âgé de 6 à 10 ans a participé sur plusieurs jours aux ateliers Pitchouns et Les familles ont participé en venant voir les créations de leurs enfants.</p> <p><u>Les perspectives 2022 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'ouverture sur l'extérieur en partenariat avec La Villa Noailles. • Organiser un chantier citoyen et/ou éducatif en lien avec le bailleur social pour effectuer un marquage au sol afin d'utiliser l'espace public pour des jeux et le rendre plus attrayant.
<p>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</p>	<p>Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 Ministère de la cohésion des territoires : Subventions quartier été</p>

CONSTATS	<p>« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, et de leur origine réelle ou supposée, ou en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part. » - (CNV 21 Juin 2018 - Avis Place des femmes et de jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville).</p> <p>Déclarée grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du gouvernement.</p> <p>À l'échelle du département, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes sont des axes transversaux des contrats de ville.</p> <p>L'appel à projet politique de la ville 2015-2022 de la communauté d'agglomération « Esterel Côte d'Azur Agglomération » (ex Cavem) dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles » comme prioritaire.</p> <p>Constats : les adolescentes et adolescents n'arrivent pas à trouver leur place au sein du quartier. Le contexte actuel, lié à une présence forte du trafic de stupéfiant sur le quartier, n'incite pas les jeunes à être présents au cœur du quartier. Le risque d'influence du trafic en direction de jeunes en situation de fragilité est évident, ce plus particulièrement en direction des garçons.</p> <p>Les jeunes filles quant à elles, sortent principalement de chez elle et du quartier pour se rendre au collège ou au lycée. Elles contournent la voie principale pour éviter de passer devant les hommes du quartier regroupés autour du lieu de deal. Par ailleurs, elles ont parfois une attitude inadaptée en fonction des situations qu'elles peuvent vivre à l'extérieur (collège ou activités collectives).</p> <p>Peu de ces adolescents ont une connaissance de leur environnement de vie et encore moins connaissance de leur environnement culturel.</p> <p>La mixité est recherchée pour l'ensemble des actions mise en œuvre par l'équipe éducative. Il est important d'accepter le fait que celle-ci ne se décrète pas et qu'un travail dans le temps est souvent nécessaire avant que les jeunes filles et garçons fassent fi du regard des autres, du quartier, pour s'autoriser à partager ensemble des moments de loisirs.</p> <p>En 2021 les jeunes filles représentaient 55 % du public mobilisé dans le cadre des actions de l'APS développées en direction des préadolescents et adolescent. La majorité des actions ont été mise en place avec des groupes mixtes.</p> <p>Le projet « club ados, espaces d'initiative » a été initié en 2018 à la demande d'un groupe de jeunes filles exprimant le souhait de bénéficier de sorties, d'un espace où elles puissent se retrouver. En 2019 et 2020, une demande identique a été exprimée par 2 groupes de garçons du quartier.</p>
PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'ouverture culturelle • Risque d'isolement • Difficultés dans les relations filles / garçons • Non maîtrise des codes sociaux • Image de soi dévalorisée • Crainte du regard des autres au sein du quartier
BUT, FINALITE	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
OBJECTIF GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une ouverture sur son environnement et sur le monde • Permettre l'accès aux loisirs et à la culture

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'ouverture culturelle et développer l'esprit critique • Favoriser l'acquisition des codes sociaux nécessaires à une insertion sociale (comportement, tenue et respect) • Favoriser l'autonomie : libre expression de ses choix et de ses envies • Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. • Rompre l'isolement de certains Adolescents 	
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • 40 jeunes filles et garçons âgés de 10 à 18 ans • 100 % bénéficie d'un accompagnement éducatif par l'APS • 100 % sont issues de La Gabelle (QPV) • 50 % de jeunes filles 	
MOYENS D'ACTION	<p>Animé régulièrement par les éducateurs de rue, le « club ados » permet à ces jeunes filles et garçons, âgés de 10 à 18 ans de se retrouver pour élaborer ensemble des projets de sortie (loisirs, cultures, sport, actions solidaires), tout en bénéficiant d'un espace d'échange libre participant à leur construction citoyenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régulièrement les Adolescents sont réunis dans une configuration « espace d'échanges et d'initiatives » (élaboration de projet) dans les locaux de l'APS ; • Les projets de mini-séjours seront finalisés dans ce cadre avec les jeunes ayant proposés ces projets • 20 sorties loisirs et culturelles seront programmées durant l'année 	
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 3 éducateurs de rue intervenants au sein du quartier de La Gabelle 	
RYTHME OU DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> • Espace d'échange et d'initiative : 5 fois par an en moyenne • Sortie loisirs et culturelles : 2 fois par mois en moyenne 	
PARTENAIRES	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Collège Léotard Entraide 83 CLJ Théâtre le forum	Conseil Départemental du var CAF
COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES	Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Engagement des jeunes filles et garçons comme actrices et acteurs réguliers des projets ○ Ajustement des comportements et attitudes en fonction des situations rencontrées. (Aptitudes sociales) ○ Plus grande ouverture et mobilité des jeunes ○ Inscription plus régulière des jeunes filles dans des activités culturelles, de loisirs ou sportives 	
CRITERES ET INDICATEURS	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes et pourcentage de filles impliqués dans les projets ○ Nombre de jeunes et pourcentage de filles ayant participé au séjour ○ Nombre de jeunes et pourcentage de filles par tranches d'âge ○ Nombre de parents impliqués dans la réalisation du projet de leur enfant ○ Nombre de jeunes et pourcentage de filles accédant plus régulièrement à des activités de loisirs ○ Évolution des comportements individuels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100 % des projets ont été mis en œuvre ○ 90 % des jeunes sont allés au bout de leur engagement. ○ 50 % de jeunes filles ○ 100 % des jeunes sont issus des quartiers prioritaires. ○ Pour 100 % des jeunes, les éducateurs, les familles et les partenaires observent une évolution
IMPACTS ATTENDUS	Evolution des relations filles / garçon vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes	

ÉVALUATION	QUANTITATIVE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ 41 jeunes âgés de 11 à 18 ans dont 58% de filles et 98% issus du QPV Gabelle. <ul style="list-style-type: none"> • 24 jeunes filles âgées de 11 à 14 ans. • 17 garçons âgés de 12 à 18 ans ○ On comptabilise sur l'année 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • 10 sorties loisirs : 1 journée à la base nature sur le thème de Koh-lanta, 1 journée pêche, 2 sorties à la base nature, 1 journée Kayak, 1 sortie trampoline, 1 sortie pique-nique en bord de mer, 1 journée au Cap Taillat, 1 tournoi de foot, 1 sortie au CRAPAT, • 2 actions solidaires : nettoyage des plages et participation à la collecte alimentaire nationale au sein de l'association Entraide 83. • 3 réunions avec les jeunes, • 1 réunion avec parents-jeunes, • 100% des parents répondent présents lors de nos sollicitations • 1 séjour d'une durée de 4 jours dans les Alpes de haute Provence. Les jeunes ont participé et découvert de nouvelles activités : Pédalos, chasse aux escargots, randonnée, initiation au paddle, randonnée équestre, • 1 repas partagé lors des vacances scolaires de fin d'année
	QUALITATIVE
<p>Malgré le contexte sanitaire, les contacts sur le quartier et au sein du Collège Léotard ont permis de maintenir l'engagement et l'implication des jeunes dans la mise en œuvre de ce qu'ils avaient projeté. L'arrivée du pass sanitaire a également complexifié certaines perspectives de sorties loisirs : certains jeunes étant soumis à l'obligation du pass sanitaire.</p> <p>Des contraintes d'effectifs d'équipe nous ont amenés à – durant 5 mois - limiter le nombre de jeunes par sorties, utiliser plusieurs véhicules pour respecter au maximum les mesures sanitaires. Les sorties en extérieur ont été privilégiées.</p> <p>Effets repérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une forte adhésion des jeunes. Néanmoins, les lieux d'échanges et ou de sorties demandent encore aux éducateurs de reprendre des conduites inadaptées telles que : injures, posture, relation à l'environnement. - une évolution positive même s'il est encore nécessaire de travailler les codes sociaux. Au-delà des actions collectives, l'équipe éducative répond aux sollicitations des jeunes et des familles de manière individuelle. Ces situations ne sont jamais ramenées dans le groupe. Elles concernent : la scolarité, les relations intrafamiliales, des mesures de réparations, la mobilité, la recherche d'emploi, l'accès aux loisirs, la santé. <p>On note également une implication remarquable de la part des jeunes. Même si la dynamique est initiée par les éducateurs, les jeunes s'avèrent être de plus en plus force de propositions. Ils se montrent présents lors des réunions et se positionne comme de véritables acteurs du projet. Il est toutefois encore nécessaire que cette dynamique de groupe soit encadrée afin d'éviter les débordements.</p> <p>Les parents sont également très réactifs dès lors que l'équipe les sollicite. Les parents de certains jeunes ont été fiers de leurs enfants lors de leur action solidaire au sein de l'association Entraide 83. Certaines mères de famille ont également proposé leur aide et ont effectué une action solidaire au sein de la même association.</p>	
REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet CAF 83 : Innovation et engagement enfance-jeunesse. • Appel à projet politique de la ville 2015-2020 d'ECAA dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « <i>l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles</i> »

<p>CONSTATS</p>	<p>L'accès à la culture et au sport fait un retour en force dans la Politique de la ville en s'invitant dans les contrats de ville, notamment par la circulaire interministérielle "Sports-Villes-Inclusion", signée le 19 avril 2019 par Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, et Julien Denormandie, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement.</p> <p>Le dernier rapport Borloo indique que le sport et la culture sont des univers qui ont un vrai contact avec la jeunesse, noué dans la durée et dispensant des valeurs par l'exemple. « <i>Ce sont des moteurs essentiels du pacte républicain. Ce sont les meilleurs leviers pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle et l'accès à l'emploi.</i> » C'est aussi souvent le dernier lien avec certains jeunes en situation de décrochage scolaire et social."</p> <p>Constatant une grave régression de la place des femmes dans les territoires de la politique de la ville, le Conseil national des villes (CNV), qui réunit les élus et les professionnels des quartiers, a publié en juillet 2019 un avis sur la place qui y occupent les femmes et les jeunes filles.</p> <p>À l'échelle du département, La lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes sont des axes transversaux des contrats de ville.</p> <p>L'appel à projet politique de la ville 2015-2020 de la CAVEM dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « <i>l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles</i> » comme prioritaire.</p> <p>Sur le terrain, les constats mettent en évidence que les jeunes sont peu inscrits dans des activités de loisirs, culturelles ou sportives ; Les jeunes filles et garçons sont en demande de découverte de l'environnement autre que le quartier et en même temps ils n'osent pas « aller vers », ils se limitent à leur environnement familial.</p> <p>Les barrières qui entravent cet accès peuvent être d'ordre physique, psychologique ou encore financier.</p> <p>La dynamique engagée avec les pré adolescents et adolescents dans le cadre du club ados et de l'atelier théâtre a fait émerger des demandes pour organiser des mini-séjours. 2 projets avaient commencé à être initiés, mais la crise sanitaire a tout stoppé en 2020. Un mini séjour mixte a été organisé durant l'été 2021, une maman a participé à ce séjour.</p>
<p>PROBLÉMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés des adolescents à s'ouvrir sur l'extérieur • Image de soi dévalorisée • Isolement
<p>BUT, FINALITE</p>	<p>Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport</p>
<p>OBJECTIF GÉNÉRAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à des jeunes filles et garçons de développer leur capacité d'agir en dehors de leur environnement proche (famille, quartier). • Favoriser une ouverture sur leur environnement et sur le monde
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'ouverture culturelle à travers la découverte d'activités extra...ordinaire • Favoriser l'acquisition des codes sociaux nécessaires à une insertion sociale (comportement, tenue et respect) • Développer l'autonomie : libre expression de ses choix et de ses envies • Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. • Rompre l'isolement de certains Adolescents, et plus particulièrement les jeunes filles • Favoriser la mixité des activités

<i>PUBLICS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jeunes filles et garçons âgés de 11 à 18 ans • 100 % bénéficient d'un accompagnement éducatif par l'APS • 100 % sont issus du quartier de La Gabelle 	
<i>MOYENS D'ACTION</i>	<p>Ce projet évolue en 2021 et va au-delà de l'organisation de mini séjours. En effet notre souhait est d'amener les jeunes à se projeter et s'investir dans la mise en œuvre d'actions plus ambitieuses, demandant un engagement plus fort dans la durée et plus de responsabilisation. Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé en 2020, avec certains Adolescents (Filles et garçons) dans le cadre du « club ados ».</p> <p>Nous avons fait le choix d'inscrire l'organisation de ces projets « ambitieux », visant à une progression, dans une gestion par les jeunes d'une enveloppe « non fléchée ».</p> <p>Tout au long de l'action, chaque jeune occupe une place centrale dans le projet. Il en est l'auteur, le/la co-constructeur/trice et l'acteur/trice, au sein d'un collectif fédéré autour d'un projet commun.</p> <p>L'éducateur assure le fil conducteur dans un environnement bienveillant et est à l'écoute des besoins de chaque jeune et du groupe.</p> <p>À ce jour, des projets stoppés en 2020 sont toujours d'actualité dans l'esprit des jeunes. Ils peuvent être amenés à évoluer, d'autres propositions peuvent émerger. C'est la raison pour laquelle nous faisons le choix de ne pas nommer précisément les projets envisagés.</p> <p>Nous souhaitons accompagner dans ce cadre 3 projets collectifs « ambitieux »</p> <p>L'ensemble des familles sera impliqué, des réunions collectives seront prévues mise en place pour présenter le programme et l'organisation finale des séjours.</p>	
<i>ENCADREMENT</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 éducateurs de rue intervenant au sein du quartier de La Gabelle 	
<i>RYTHME OU DURÉE</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Espace d'échange et d'initiative : 1 fois par mois en moyenne • Sortie loisirs et culturelles : 2 fois par mois en moyenne 	
<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	Collège Léotard Entraide83 CLJ Théâtre Le Forum	Conseil Départemental CAF
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Associations ou clubs sportifs intervenant dans le domaine des loisirs.	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Engagement régulier des jeunes dans des activités collectives dans et hors du quartier (culturelles, de loisirs ou sportives) ○ Ajustement des comportements et attitudes en fonction des situations rencontrées. (Aptitudes sociales) ○ Plus grande ouverture et mobilité des jeunes, notamment les filles (émancipation) ○ Plus grande capacité à exprimer ses désirs (confiance en soi) ○ Impact recherché : évolution des relations filles / Garçon vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes 	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes initialement impliquées dans le projet dont % de filles ○ Nombre de jeunes ayant participé au séjour dont % de filles ○ Âge des jeunes (Filles et garçons) ○ Quartier d'habitation des jeunes ○ Nombre de parents impliqués dans la réalisation du projet de leur 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100 % des projets ont été mis en œuvre ○ 90% des jeunes sont allés au bout de leur engagement. ○ 50 % de jeunes filles ○ 100 % des jeunes sont issus de La Gabelle ○ 30% des jeunes sont inscrit dans

	<p>enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jeunes garçons et filles accédant plus régulièrement à des activités de loisirs ○ Nombre d'inscription dans un club ou une association proposant des activités de loisirs ○ Évolution des comportements individuels 	<p>un club ou une association</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour 100% des jeunes, les éducateurs, les familles et les partenaires observent une évolution
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	Evolution des relations filles / garçon vers plus d'apaisement et de partage ; Montée en autonomie des publics jeunes	
<i>ÉVALUATION</i>	QUANTITATIVE	
	<ul style="list-style-type: none"> • 9 jeunes âgés de 11 à 15 ans • 7 garçons et 2 filles • 22% de filles • 1 maman accompagnatrice • 100% issus du QPV Gabelle • 100% de présence 	
	QUALITATIVE	
	<p>Séjour : Nous avons mobilisé les jeunes et leurs familles pour une réunion afin d'informer et impliquer les parents dans l'organisation du séjour prévu du 06 juillet au 09 juillet à Blieux dans les Alpes de Hautes-Provence. Lors du séjour dans le Verdon, les jeunes ont pu découvrir un mode de vie dans un petit village niché dans les montagnes, loin de la ville, sans écran ni Wi-Fi, ils ont pu renouer avec les plaisirs simples. Le chien du village est devenu la mascotte du groupe et une chasse improvisée aux escargots a su devenir une activité ludique le temps d'un après-midi.</p> <p>Les jeunes ont pu nager dans un lac, faire du pédalo, s'initier à l'équitation mais aussi prendre du plaisir en jouant au ballon, faire de la randonnée, faire quelques parties de ping-pong, découvrir ou redécouvrir des jeux de société, la bonne ambiance autour d'un barbecue en fin d'après-midi etc. Ce fût une réelle bouffée d'oxygène pour ces jeunes issus d'un quartier prioritaire.</p> <p>Effets repérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une maman a proposé à l'équipe éducative son aide durant le séjour. Nous avons répondu favorablement à cette proposition. • Un jeune et sa famille sont retournés passer un week-end à Blieux pour leur faire découvrir l'endroit, la famille a loué le même gîte. • Les parents de certains jeunes ont été fiers de leurs enfants lors de leur action solidaire au sein de l'association Entraide 83. Certaines mères de famille ont également proposé leur aide et ont effectué une action solidaire au sein de la même association. 	
<i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet CAF 83 : Innovation et engagement enfance-jeunesse. • Appel à projet politique de la ville 2015-2020 de l'ECAA dans son pilier « cohésion sociale » et son volet culture définis « l'accès et/ou la pratique d'activités culturelles » 	

CONSTATS	<p>La place des femmes et des jeunes filles, dans les espaces publics au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, est une des préoccupations du gouvernement actuel (décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville).</p> <p>Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, de leur origine réelle ou supposée et en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part. Ces discriminations se manifestent dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à l'apprentissage de la langue, aux lieux de vie (Avis Place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers de la Politique de la Ville 3 / 67 CNV – 21 juin 2018).</p> <p>L'équipe éducative de l'APS repère :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Peu de présence des adolescentes sur l'espace public o Un sentiment d'isolement exprimé par les adolescentes o Une difficulté à aborder les problématiques liées à l'adolescence o Un manque d'ouverture vers l'extérieur hors des lieux d'habitations o Des freins multiples concernant l'accès à la culture (économique, mobilité, méconnaissance)
PROBLÉMATIQUES	<p>Problématiques liées à l'adolescence (rapport au corps, rapport aux autres, ...)</p> <p>Isolement des jeunes filles</p> <p>Manque d'accès à la culture</p>
BUT, FINALITE	Ouvrir une meilleure compréhension du monde qui nous entoure.
OBJECTIF GÉNÉRAL	<p>Rompre l'isolement de certaines adolescentes.</p> <p>Déconstruction des stéréotypes</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (ou SPECIFIQUES)	<p>Offrir un espace de parole et d'échange (Local APS)</p> <p>Faire émerger le désir de découverte en milieu extérieur par la participation à des actions culturelles</p> <p>Favoriser la rencontre et le dialogue</p> <p>Travailler autour des représentations filles/garçons</p>
PUBLICS	Jeunes filles âgées de 11 à 17 ans, issues des quartiers prioritaires et de veille.
MOYENS D'ACTION	<p>Accueil au sein du local de l'APS pour permettre les échanges et la mise en place des actions collectives</p> <p>Temps d'échanges thématiques en fonction des préoccupations communes exprimées par les jeunes filles.</p> <p>Rencontre avec des professionnels extérieurs pouvant répondre aux besoins exprimés par le groupe</p> <p>Mise en place d'actions collectives hors Le Muy (sorties culturelles, sportives)</p> <p>Temps de présences sociales réguliers sur les espaces de fréquentations des adolescentes (médiathèque, collège)</p> <p>Offrir un espace de parole et d'échange.</p>
ENCADREMENT	<p>3 éducatrices de rue</p> <p>1 chef de service</p>
RYTHME OU DURÉE	<p>En période scolaire : des rencontres non formalisées sur les temps de rue, afin d'échanger régulièrement et tisser du lien avec les adolescentes.</p> <p>-En période de vacances scolaires : Proposer des actions collectives durant les vacances</p> <p>En fin d'année participation à l'action mémoires croisés en partenariat avec la médiathèque.</p>

<i>PARTENAIRES</i>	1^{er} CERCLE	2^{ème} CERCLE
	<ul style="list-style-type: none"> o Médiathèque o Collège 	<ul style="list-style-type: none"> o Mairie / Promo 'Soins / Pôle Ado / BIJ / UTS / PMI o Compagnie Peanuts
<i>COMPLEMENTARITE AVEC LES RESSOURCES/ACTIONS EXISTANTES</i>	Médiathèque du Muy et de Draguignan Théâtre de Draguignan	
<i>RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION (EFFETS)</i>	Apprentissage de nouvelles connaissances, ouverture sur le monde extérieur. -Développement de la mobilité pour et par la culture au-delà de la commune. -Une meilleure estime de soi/acceptation des changements liés à l'adolescence.	
<i>CRITERES ET INDICATEURS</i>	CRITERES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> o Présence des jeunes filles sur le collectif o Participation et régularité des jeunes filles o Évolution des comportements o Cohésion du groupe o Relation avec les parents o Évolution de la représentation dans les rapports filles /garçons o Meilleure confiance en soi o Ouverture au monde o Les comportements individuels et collectifs ont évolué 	<ul style="list-style-type: none"> o Nombre de jeunes filles issues des QPV o Nombre de jeunes filles bénéficiant d'un accompagnement individuel o Nombre de séances réalisées o Évolution des comportements individuels au sein du groupe, du collège, de la famille, lors des sorties. o Comportements individuels et de groupe plus adaptés en fonction des situations (écoute, entraide, langage, respect...)
<i>IMPACTS ATTENDUS</i>	Meilleure compréhension du monde qui nous entoure. Plus grande ouverture culturelle des jeunes filles.	
<i>ÉVALUATION</i>	QUANTITATIVE	
	<p>24 jeunes filles de 11-17 ans inscrites de manière régulière sur l'action.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 jeunes de 11-12 ans - 7 jeunes de 13-14ans - 7 jeunes de 15/16 ans - 6 jeunes de 17 ans - 11 jeunes issus QPV - 5 jeunes issus quartiers en veille. - 8 jeunes hors QPV <p>Le projet a globalement été réalisé malgré quelques ajustements lié au contexte sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 sorties collectives réalisées sur la thématique (action mémoires croisées) avec la compagnie PEANUTS et l'association MOD 83certains week-end et durant les vacances scolaires. Ce projet intergénérationnel avait pour but principal de faire découvrir aux jeunes l'histoire du Muy et le parcours de vie de leurs parents et anciens Muyoï (parcours d'immigration, récit de vie...). ▪ Une sortie à la patinoire en fin d'année avec 16 jeunes filles <p>5 Groupe d'échanges / ateliers thématiques autour des faits d'actualité : situation sanitaire, relation parents, relation avec les garçons ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de jeunes filles avec un accompagnement individuels engagés : 10 ✓ Nombre de jeunes filles orientées par des partenaires (Collège, UTS) : 4 ✓ Nombre d'accompagnement individuels engagés à la demande des familles pour un membre de la fratrie ne faisant pas partie du collectif : 6 	

	<p style="text-align: center;">QUALITATIVE</p> <p>11 nouvelles inscriptions durant l'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certaines jeunes filles nous font part sur des temps individuels des problématiques qu'elles peuvent rencontrer. La relation de confiance est établie avec les éducateurs et un accompagnement plus individuel peut se mettre en place si nécessaire. ✓ Malgré les conditions sanitaires défavorables, les jeunes filles ont continué à solliciter l'équipe éducative. Nous avons pu ainsi maintenir le lien et la continuité des accompagnements ✓ Les parents font confiance aux membres de l'équipe éducative et les considèrent comme des personnes ressources pour leurs enfants
<p><i>REFERENCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS ASSOCIÉS</i></p>	<p>Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Contrat de ville 2020-2022</p>

17ème partie - Organigramme - ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

HYERES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Vincent TESSERAU, Président

FREJUS – LE MUY - DRAGUIGNAN

**POLE INSERTION SOCIO
PROFESSIONNELLE**
Ligna THONGRASAMY
Chef de service

**POLE PREVENTION
SPECIALISEE**
Virginie LEPALLEC
Cheffe de service

DIRECTION GÉNÉRALE
Corinne FALCO, Directrice
Hervé JOLY, Directeur-adjoint

**POLE PREVENTION
SPECIALISEE
FREJUS**
Nadia MEZHOUD
Cheffe de service

**POLE PREVENTION
SPECIALISEE
DRAGUIGNAN & LE
MUY**
Laurent MARLHIOUD
Chef de Service

**ATELIERS &
CHANTIERS
D'INSERTION**

Christian BARRIN
Gael HOUDAYER
Lionel LERUSSI
Sophie BLAISON
Sébastien CLAY
Patrick LEROY

Encadrants techniques

**Accompagnatrice
Socio professionnelle**
Denise MURA

47 salariés en CDDI

**SERVICE ÉDUCATIF
QUARTIERS**

Daniel MARTIN
Chrystèle UGE
Laurent LE BERRE
Alessio GALASSO
Lucile ROHMANN
Jean-Baptiste
HOFFARTH
Matthieu SUFFREN
Clémence DE RIVAS
Jordan TRAN

**Éducatrices.trices de
rue**

POLE ADMINISTRATIF

Muriel VIALE – Hyères
Audrey POIRIER – Fréjus
Secrétaires

Cécile LA MONICA
Secrétaire Comptable

Christelle BROTHIER
Secrétaire pôle insertion

Christelle MASSON
Virginie BORGNE
Agents d'accueil - Siège

SERVICES GENERAUX
Zitouni GOUMIDI
Agent de maintenance

Martine DAGNICOURT
Catherine SANZ
Fatiha AMORI
Fabienne DUBARIL
Nicolas DUBOST
Laëtitia MEHLEN
Mounira ZIANI
Agents de propreté

**SERVICE EDUCATIF
QUARTIERS**

Ahmed BENABDA
Valérie ROME
Evan SPINELLI
Fathia TOUIL
Éducatrices.trices de

**SERVICE
PÉDAGOGIQUE**

Kadouma BENABDA
Thierry FORNARINO
Bénédicte SEVERIN

SERVICE

PETITE ENFANCE
Karine CHAUVIN
Morgane MERLO
Marie-Christine ORESTE
Fatiha TOUIL
Maud MARQUAY

DRAGUIGNAN

**SERVICE ÉDUCATIF
QUARTIERS**

Francis RENAUD
John PIACENTINO
Maëva CHARMONT
Estelle BONNANO
**Éducatrices.trices de
rue**

Nabil MERZOUG
Médiateur adulte

LE MUY

**SERVICE ÉDUCATIF
QUARTIERS**

Bouchra BENATICH
Cyril LABELLE
Ugo NAVENNEC
Éducatrices.trices de

SERVICE SCOLAIRE
Aurélia LYRAUD
Claire FRANÇAIS
Éducatrices scolaires

**SAMI (service
accompagnement à la
mobilité inclusive)**

Martial PRIVAS
Léa CHICHE
Guillaume LEBRUN
**Educatrices.trice
techniques
BEPECASER**

SERV. PARENTALITÉ
Yvette DAYAN,
**Educatrice, thérapeute
familiale**

Avec le soutien de



UNION EUROPEENNE
FONDS SOCIAL EUROPEEN



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



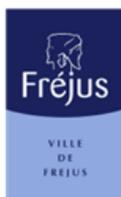
Direction départementale
de la cohésion sociale



LE DÉPARTEMENT



Ville de Draguignan



POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE



11 Boulevard Pasteur
83400 HYERES



Téléphone
04 94 12 17 00



Email
contact@asso-aps.fr



Site web
www.asso-aps.fr



Suivez-nous
sur Facebook
facebook.com/assoaps83